Publié par LE SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE. Bureau: Angle des rues George et Dalhousie, Ottawa Ont.

TELEPHONES: Service de jour: Rideau 514—Service de nuit: Association d'Education: Rideau 516—Nouvellistes: Rideau 514—Composition: Rideau 515.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

ABONNEMENTS :

Quotidien

Canada $5.00
Etats-Unis et Union Postale. . 7.00
Ottawa, par poste 6.00

Hebdomadaire

Canada 2.00
Etats-Unis et Union Postale. . 3.00

9ième Année — No 77. OTTAWA, MARDI, 5 AVRIL 1921. 2 SOUS LE NUMERO

QUESTIONS AGRICOLES SUR LE PARQUET DE LA LEGISLATURE

L'HON. M. DOHERTY, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE RETOUR D'ANGLETERRE, PREND PART AUX DEBATS. — ON CRAINT QUE LES IMMIGRES REVIENNENT EN VILLE POUR LES MOIS D'HIVER.

(De notre correspondant.)

Toronto, 4.—Nos députés, comme ils n'avaient pas grand chose à faire, se sont occupés longuement de questions d'agriculture, de main-d'oeuvre agricole. Les membres du gouvernement avaient l'air à leur aise, et tendaient parfois le nez en avant, comme s'il leur venait de doux effluves de la campagne, des senteurs de terre fraîche, de sainfoin ou de pommiers fleuris.

La discussion a commencé comme l'un de ces messieurs s'attaquait à la question de l'immigration. L'hon. G. Howard Ferguson, de même que M. Dewart, l'un et l'autre chefs des factions conservatrice et libérale, voulaient savoir si les immigrés qui pourraient nous arriver à l'avenir resteraient sur les fermes canadiennes. Il ne faut pas, après les travaux des moissons, à l'automne, que les hommes de ferme émigrent par centaines dans les grandes villes, où ils ne tarderaient pas à être à la charge de la population. Les chefs de l'opposition voulaient savoir, en curieux qu'ils sont, si le gouvernement s'était arrêté à quelque plan général d'immigration, demandant aussi les moyens que les Fermiers-Unis avaient employés pour persuader les gens d'Angleterre à se diriger vers le Canada.

Le ministre de l'Agriculture, M. Manning Doherty, qui arrive d'Angleterre, dit que les immigrants anglais ont été attirés au pays par les hauts salaires payés sur les fermes. Il est peu probable, d'un autre côté, que ces hommes, une fois les moissons terminées et les travaux des champs en général, se dirigent vers les villes, et y ajoutent encore à la mauvaise situation des sans-travail. L'expérience du passé nous garantit que ces choses ne se font pas. Actuellement, parmi tous les chômeurs qu'il y a à Toronto, il n'est certainement pas un homme qui soit venu de la campagne pour ajouter aux misères de la ville.

Quant aux derniers immigrés arrivés d'Angleterre, à bord de l'"Empress of France", au nombre de 700, ils ont tous été placés. Le ministre dit que ce serait une bonne politique de faire la campagne en Angleterre pour encourager les cultivateurs de l'à-bas, qui sont prêts à immigrer, à se diriger vers les fermes de l'Ontario.

M. Doherty admet ensuite qu'il n'a jamais communiqué, jusqu'à date, avec le gouvernement fédéral, au sujet d'annonces en Angleterre, demandant de la main-d'oeuvre. Répondant à une interpellation de M. Dewart, le ministre admet que quelques-uns des derniers immigrés travaillent actuellement, et travailleront sur les fermes pendant les mois d'été, pour $25 par mois, plus la nourriture et le logement. Le chef libéral est d'avis que ces hommes se dirigeront vers les villes un jour ou l'autre, et tenteront d'y trouver des conditions plus avantageuses.

Des deux côtés de la Chambre, on reconnait qu'il est difficile de trouver des hommes prêts à s'engager pour une année.

Or, c'est le premier ministre qui tente d'expliquer un peu la situation. D'après lui, les hommes qui veulent bien travailler à la campagne en été et en automne, n'aiment pas du tout les travaux des fermes durant les longs mois de l'hiver canadien. Il y en a aussi qui se refusent à travailler le dimanche. M. Drury dit qu'il ne manque pas de positions pour des hommes mariés sur les fermes de la province. Il y a plus d'ouvrage et plus de maisons qu'on ne saurait croire, et plus d'hommes qu'on ne saurait trouver.

L'EX-EMPEREUR CHS D'AUTRICHE

LES ROIS NE FONT PAS CE QU'ILS VEULENT PAR LE TEMPS QUI COURT.

Budapest, 5.—La Tchéco-Slovaquie, dans la journée de dimanche, avait envoyé un ultimatum à la Hongrie, lui donnant un temps limité pour voir à ce que l'ancien empereur quitte le sol hongrois. Vu la maladie, actuellement, de l'ancien monarque, la petite république lui donne jusqu'à mercredi midi pour quitter la Hongrie.

Berne, 5.—Le retour de Charles d'Autriche en Suisse a été remis à plus tard parce que celui-ci souffre de pneumonie. Un télégramme officiel a été reçu ici à ce sujet. Le gouvernement suisse est prêt à recevoir l'empereur à condition que ce retour se fasse bientôt et qu'avis en soit donné au gouvernement au moins 48 heures à l'avance.

Budapest, 5.—Le conseil militaire de la république, qui se compose de quarante officiers parmi les plus haut gradés, sous la présidence de l'amiral Horthy, le régent, a discuté dans la soirée de samedi les mesures qu'on serait peut-être forcé de prendre si l'ex-empereur continue à rester en Hongrie.

"J'ai fait le serment, dit Horthy, de maintenir la constitution, et je ne veux pas briser ma promesse. Aidez-moi à sauver la Hongrie. Gardez la plus stricte discipline parmi les troupes".

Les membres du conseil jurèrent alors qu'ils resteraient fidèles au régent.

Les annonces classifiées du DROIT ont "des résultats épatants" disent ceux qui en ont fait l'essai.



Vallée de l'Ottawa et Haut-St. Laurent: Vents modérés et beau aujourd'hui et demain. Un peu plus chaud.

UNE ENFANT DE SIX ANS GAGNE

C'EST LA FILLETTE DU Dr VIDAL QUI GAGNE LE MILLE PIASTRES.

Sherbrooke, 5.—Le tirage du $1,000 mis en loterie par le Cercle des Voyageurs de Commerce de Sherbrooke, a enfin eu lieu. L'heureuse gagnante a été une fillette de six ans, Mlle Pauline Vidal, fille du Dr J. A. Vidal, rue St-Denis, 3263, Montréal, qui avait le numéro gagnant 9741.

Ce montant de $1,000 avait été souscrit par les maisons de commerce suivantes:

Alphonse Racine, limitée, Montréal	$100.00
Hudon & Hébert, limitée,, Montréal	100.00
Laporte & Martin, limitée Montréal	100.00
Imperial Tobacco, Ltd, Montréal	100.00
Chaput & fils, limitée, Montréal	100.00
Denault & Crain, Sherbrooke	100.00
La Cie C. O. Genest et Fils, Sherbrooke	100.00
La Cie Coderre & Fils, ltée, Sherbrooke	100.00
A. C. Demers, Sherbrooke	100.00
Sherbrooke Provision Co., Sherbrooke	50.00
Jos. Lacombe et Fils, Sherbrooke	50.00
E.-T. Provision Co., Sherbrooke	25.00
Goupil, ltée, Sherbrooke	25.00
Brasserie Frontenac, Montréal	25.00
J.-S. Mitchell et cie, Sherbrooke	25.00

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette affaire, le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Sherbrooke, dit Merci.

LA SENTENCE DE JOHN DOUGHTY

Toronto, 5.—(S.P.C.)—Le prononcé de la sentence contre John Doughty, trouvé coupable d'avoir volé à son patron, Ambrose J. Small, des obligations d'une valeur de $105,000, a encore été remis par le juge Denton, afin de permettre à l'accusé d'en appeler du verdict.

DEMANDEZ DU FRANÇAIS

Ce sera bientôt le temps de déclarer son revenu pour régler la part que l'on aura à payer à l'impôt. N'oublions pas notre devoir et exigeons des formules françaises. Ce sera un peu difficile de les obtenir peut-être. Ce département a fait preuve d'une mauvaise foi évidente par le passé. Pour obtenir le respect de nos droits, il faut peser les points sur les i. Ne craignons pas de le faire. N'y allons pas de main morte. Il y a là des gens qui se moquent de nous, ils ont besoin d'une leçon. Donnons-la leur. Nous finirons bien par l'emporter.

LA GUERRE ENTRE GRECS ET TURCS

CES DERNIERS ONT SUBI PLUSIEURS DEFAITES SERIEUSES DEPUIS QUELQUES JOURS

Constantinople, 5. (S.P.A.)—Les troupes grecques dans le nord de l'AsieMineure risquent fortement de perdre Brusa. Les Grecs avancent actuellement en grand nombre sur la ville et ont toutes les chances d'en éloigner les Grecs. Au cours des derniers dix jours, les Grecs ont perdu 150 officiers et 4,000 hommes, tués et blessés.

Ismet Pasha, le commandant turc à Eski-Shehr, compare dans ses communiqués la dernière victoire à celle de la Marne.

Constantinople, 4. (S.P.A.)—L'armée grecque qui combattait dans la région d'Eskir-Shehr a été obligée de reculer jusque derrière la ligne de Brusa, après la défaite que lui a infligée l'armée turque.

LE SUCCESSEUR DE M. DUSSAULT

M. B. F. POIRIER EST UN EXECUTEUR CHARMANT ET UN COMPOSITEUR DE GRAND MERITE.

Montréal, 5:—M. Benoit-F. Poirier vient d'être nommé organiste à Notre-Dame en remplacement du regretté M. J. D. Dusseault. Mr Poirier joua pour la première fois sur ses nouvelles orgues, aux funérailles de son prédécesseur.

M. Poirier est né en 1882 à Tignish, Ile du Prince Edouard. C'est là qu'il acquit les premières notions de son art qu'il développa ensuite par son travail personnel. Il a fait ses études classiques au collèges de Memramcook où il a obtenu le titre de bachelier. Plus tard, il est venu au séminaire de Philosophie de Montréal, où il a rempli les fonctions d'organiste en même temps que celles de professeur de piano au collège. Il a été ensuite tour à tour titulaire des orgues de Sainte-Hélène, de Saint-Patrice, de Saint-Viencent de Paul de Montréal et de Saint-Jacques. M. Poirier est l'un des meilleurs accompagnateurs de plain-chant que l'on connaisse. C'est aussi un compositeur de remarquable inspiration. On lui doit plusieurs pièces pour orgue, dont son "Basso Istinato", composé en l'honneur de M. R. O. Pelletier et qui a été l'objet de l'appréciation élogieuse de musiciens éminents.

M. Poirier est membre de diverses associations musicales, entre autres du conseil de direction de la "Schola Cantorum".

On dit que le nouvel organiste de Saint-Jacques sera nommé par voie de concours.

LES ETATS-UNIS ET LA S. DES NATIONS

LA GRANDE REPUBLIQUE AMERICAINE N'ENTRERA PAS DANS LA SOCIETE DES NATIONS.

Washington, 5. (S.P.A.) — Il semble que le nouveau gouvernement Harding a envie de signer la paix avec l'Allemagne par les "résolutions" du congrès. C'est du moins ce que M. Viviani, l'envoyé français aux Etats-Unis, aurait appris hier soir, à un dîner donné chez le sénateur McCormick, de l'Illinois.

Il aurait été indiqué aussi que ce n'était pas l'intention de la république américaine de demander son entrée dans la Société des Nations. Il parait qu'on aurait dit en toutes lettres à M. Viviani qu'il ne fallait pas songer à la possibilité de voir les Etats-Unis dans la Société.

ON DECOUVRE UN ANCIEN TEMPLE

Athènes, 5. (S.P.A.) — Les archéologues grecs viennent de découvrir un temple des plus imposants à Reorras, Thessalie. L'édifice serait très bien conservé, et aussi grand que le temple de Jupiter à Olympe.

Les inscriptions en bronz établissent que le temple date de 400 ans avant Jésus-Christ. On a trouvé aussi de nombreses tablettes où se trouvent inscrites des lois et des indications diverses d'une civilisation très ancienne.

C'est le second temple qu'on découvre depuis un mois; l'autr a été trouvé près de Volo. Les fouilles se continuent.

UNE HECATOMBE A EAGLE PASS TEXAS

Eagle Pass, Texas, 5. (P.A.) — Trente-trois personnes ont été tuées, lorsqu'un train de voyageurs s'est frappé avec un convoi de marchandises à Villa Gartra, entre Parradon et Monteroy. La dépêche annonçant la nouvelle ne donne pas l'heure de l'accident. La seule victime identifiée jusqu'ici est Victor Villareal, candidat à la mairie de Piedras Negres, ville voisine d'Eagle Pass.

Vous avez un objet, une ferme à vendre, une petite annonce dans le DROIT vous trouvera un grand nombre d'acheteurs.

LE PLEBISCITE DU 18 AVRIL SUR LES LIQUEURS EN ONTARIO

QUELQUES EXPLICATIONS UTILES. — AUJOURD'HUI UN CITOYEN PEUT IMPORTER DES LIQUEURS POUR SON USAGE ET EN CONSERVER CHEZ LUI, POURVU QUE SA MAISON NE SOIT PAS OUVERTE AU PUBLIC, COMME MAGASIN OU BUREAU. — ON VEUT ENLEVER CE PRIVILEGE.

LES VINS POUR LA SAINTE MESSE

Le dix-huitième jour du mois courant, lundi prochain en huit jours, les électeurs de la province d'Ontario seront de nouveau appelés à voter sur la question des liqueurs. Lors des élections générales du 20 octobre 1919, les électeurs se prononcèrent par une forte majorité contre les buvettes et les magasins de liqueurs de toutes sortes. D'après la loi adoptée en rapport avec le plébiscite de 1919, la vente des liqueurs à base d'alcool est absolument prohibée en Ontario; il est absolument défendu d'en garder dans un magasin, un restaurant etc.

Un homme qui tient un magasin ou un bureau quelconque dans sa maison n'a pas droit de garder des liqueurs même dans les chambres réservées à sa famille.

On sait que cette loi a donné lieu à des abus criants en plus d'une circonstance.

Cette loi, avec toute sa sévérité, ne pouvait pas cependant empêcher un citoyen d'acheter des liqueurs fortes, vins ou bières en dehors de la Province pour son propre usage. La législature ne pouvait légiférer sur ce point sans l'assentiment du gouvernement fédéral, vu que cette question affecte le commerce interprovincial. Or la Législature d'Ontario a demandé permission au gouvernement fédéral de soumettre la question aux électeurs, ce qui lui a été accordé; le vote sera pris le 18 avril courant.

Deux questions seront soumises aux électeurs:

L'importation et l'introduction des liqueurs énivrantes dans la Province doivent elles être défendues?

L'importation et l'introduction des liqueurs énivrantes dans la Province doivent elles défendues?

On voit que la même question absolument est posée deux fois; la seule différence c'est que l'on a mis "Non" après la question posée la première fois, et "Oui", pour la seconde fois; ou, pour être plus exacts, "No" et "Yes", car les bulletins seront en anglais. Les électeurs n'auront pas à écrire "Yes" or "No", mais n'auront simplement qu'à faire une croix après la première question, immédiatement après le mot "No" s'ils veulent conserver la liberté actuelle d'avoir chez eux des liqueurs, vins ou bières.

Si au contraire ils veulent renoncer à cette liberté et en priver les autres ils feront une croix après le mot "Yes".

LE VIN DE MESSE

En certains quartiers on s'est alarmé avec raison de cette loi draconienne qui risque d'empêcher jusqu'à l'importation du vin de messe; pour le moment du moins cette crainte n'a pas sa raison d'être: le paragraphe 2 de la sous-section3 de la section 154 pourvoit à ce besoin.

"Toutefois les dispositions du présent article ne s'appliquent ni ne s'étendent à l'importation, la fabrication, l'envoi, l'apport, la livraison au voiturage au transport dans ou dans les limites d'une province, non plus qu'à la vente ou la convention de vente pour livraison, dans une province où la prohibition est en vigueur, des boissons énivrantes pour les fins sacrementelles ou médicinales, ou pour des fins manufacturières ou commerciales, autres que celle de leur fabrication ou usage comme breuvages, ou des boissons énivrantes qui, en vertu des lois de la province ou du territoire où la prohibition est en vigueur, peuvent y être légalement vendues".

CHEZ NOS VOISINS

Au cours du mois de janvier dernier les provinces de l'Ouest, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont voté une loi à peu près semblable, sinon plus sévère encore que celle proposée aux électeurs d'Ontario.

La Colombie Anglaise a adoptée une loi un peu semblable à celle du Québec où la vente des liqueurs se fera avec certaines restrictions sous la direction d'une commission nommée à cet effet par le gouvernement.

SEMAINE AGRICOLE A GRACEFIELD ELLE PROMET UN SUCCES

PLUSIEURS CONFERENCIERS D'EXPERIENCE SONT ARRIVES ET VONT TRAITER DES QUESTIONS D'ACTUALITE POUR LES CULTIVATEURS DE LA REGION.

Gracefield, 5.—La semaine agricole s'ouvre ici aujourd'hui, à deux heures, dans la salle St-Jean-Baptiste. Les conférenciers sont arrivés pour la plupart et les cultivateurs des paroisses avoisinantes arrivent nombreux malgré les mauvais chemins à cette saison. Notre village est en fête, plein d'une animation insitée aux jours de semaine.

Le maire, M. F. W. Perras souhaitera la bienvenue aux conférenciers et aux visiteurs, M. le curé Mondou, fera aussi une allocution et l'on sait combien M. le curé est dévoué aux choses de l'agriculture et combien il désire voir prospérer les cultivateurs.

Au nombre des conférenciers on signale M. le Dr S Lafortune, pour l'aviculture, M. G. Maheux, entomologiste, M. Arph. Désilets, culture du sol, M. N. April, culture des plantes-racines, M P. Vézina, les mauvaises herbes, M. le Dr Grothé, médecine vétérinaire.

La section des femmes s'ouvrira un peu plus tard par M. A. Leduc.

Mademoiselle Duval donnera un cours de cuisine pratique et l'on nous assure que ce ne sera pas le moins intéressant. Les dames et les demoiselles sont particulièrement invitées à suivre ces conférences.

Dimanche dernier M. le curé Mondou a annoncé d'une manière très habile cette semaine agricole qui ne se terminera que vendredi.

Nous avions aussi la bonne fortune d'avoir au milieu de nous le R. P. Marion O. P., qui fit une brillante allocution sur la grandeur du rôle que joue le cultivateur dans le monde, et la protection qu'il y a pour les jeunes de rester sur les fermes.

Il montra les dangers et la folie de permettre aux jeunes gens d'aller dans les villes et les campagnes, où malheureusement trop d'entre eux vont se perdre.

Par des statistiques irréfutables il a démontré que l'abandon de la culture et même la culture par routine est un malheur pour un pays et même pour la religion.

La croissance des villes au détriment des campagnes est la marque d'un déséquilibre économique. La richesse d'un peuple est basé sur la prospérité de l'agriculture.

Le cultivateur a meilleure santé, il est plus libre, il vit dans une atmosphère qui le rapproche de son créateur et le rend meilleur.

Il fit une comparaison entre les misères, et même entre le bonheur factice des villes, et l'aisance que l'on jouit à la campagne.

Combien de gens ont aimé mieux leur métier d'agriculteur après les bonnes remarques du prédicateur. Ces remarques font autant de bien que des retraites.

QUELQUES NOTES METEOROLOGIQUES

M. Williams T. Ellis, de l'Observatoire de la Ferme Expérimentale nous donne quelques détails intéressants sur la température et la chute de pluies pour l'année se terminant le 1er avril.

Il est tombé de la neige ou de la pluie pendant 174 jours au cours des douze mois de l'année. La plus grosse pluie est tombé en août, alors qu'en 24 heures il tomba 1.06 pouce. La plus lourde chute de neige eu lieu le 17 novembre, six pouces. La journée la plus chaude a été le 8 août, alors que le mercure atteignit 93.5 degrés. La journée la plus froide a été le 19 janvier, 22 en-dessous de 0.

Au cours de la saison de croissance, la pluie est tombée pendant 16 jours en avril, 9 jours en mai, 13 jours en juin, 17 jours en juillet, 16 jours en août et 13 jours en septembre. Il est tombé neuf pouces d'eau au cours du mois de mai. La chute totale d'eau pour l'année a été de 35.26 pouces comparée à 31.13 pouces au cours de l'année 1919-20.

DE LA NEIGE

Prince-Albert, Sask., 5.—(S.P.C.) A la température printanière que nous avons eue cette semaine, dans le nord de la Saskatchewan, vient de succéder du froid accompagné de neige. Il est tombé six pouces de neige au cours des dernières 24 heures, et cela n'a pas encore cessé.

GRATTAN-ESMONDE A VANCOUVER

IL EST ARRETE A CAUSE D'UN DISCOURS VIOLENT CONTRE L'ANGLETERRE.

Vancouver, 5. (P.C.)—Osmond-Grattan Esmonde, qui s'appelle aussi "l'envoyé Sinn Feinériste en Australie", a été arrêté ici hier après-midi sur un ordre du maire Gale. On l'accuse de sédition, et ceci probablement à la suite des paroles fielleuses à l'adresse de l'Angleterre à une assemblée vendredi dernier.

Sur son refus de prêter serment d'allégéance on lui refusa d'entrer en Australie. Il revint à Vancouver à bord du paquebot australien "Makura". On lui permit de débarquer à la seule condition qu'il se remette immédiatement en route pour un port de l'Atlantique où il se rembarquerait pour l'Angleterre.

Esmonde est le fils d'un baronnet irlandais. Il a donné son adresse comme étant 4 rue Westbourne Crescent, Londres, Angleterre. Il s'est avoué sans profession, et on le détient comme un sujet non-désirable.

En dépit du fait que les autorités de l'immigration ne sont aucunement responsables de cette arrestation, il est tout probable que l'affaire se videra devant un tribunal de l'immigration afin de savoir si Esmonde est un sujet que l'on doit déporter.

Le maire l'a fait arrêter parce qu'il aurait porté la parole devant une assemblée d'environ 200 Irlandais vendredi soir, après qu'on lui eut permis de débarquer à la condition qu'il continue sa route vers un autre port de l'Atlantique. On accuse Esmonde d'avoir proféré des paroles incendiaires à cette assemblée, contre le gouvernement anglais. Il tient le gouvernement anglais responsable des troubles irlandais.

MORT D'UN TEMOIN DES APPARITIONS FAMEUSES DE LA SAINTE VIERGE

Lourdes, (France), 4.—Un brave homme vient de mourir à Lourdes. Il était âgé de 96 ans, et s'appelait Sajous, dit Campaine. C'était un simple tailleur de pierre, d'un naturel gai et bienveillant, aimant Dieu et attaché à ses croyances de catholique. Le père Sajous avait été témoin des apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous: il fut de ceux qui, des tout premiers, crurent au surnaturel des visions de la Grotte. A ce titre, il eut le mérite de défendre Bernadette contre les railleries et les vexations que la voyante eut à subir, au début. Bâti pour devenir centenaire, Sajous est mort des suites d'un accident, son chapelet aux doigts en dévot serviteur de Marie.

LES GREVISTES SONT PLUS CONCILIANTS

Toronto, 5. (P.C.) — Les représentants des 1,500 employés des maisons de mise en conserve qui ont déclaré la grève à cinq heures hier soir, ont annoncé ce matin que les grévistes consentaient à l'institution d'un tribunal de conciliation d'après la Loi des Différends Industriels et qu'ils accepteraient les décisions d'un tel tribunal.

Frank Megan, de la compagnie Wm. Davies, l'une des cinq firmes affectées par cette grève a déclaré que les compagnies n'accepteraient pas de traiter de la question devant un tribunal de conciliation.

"Les employés à la mise en conserve à Chicago, dit-il, ont accepté une réduction de salaire de 8 sous de l'heure, et ici cette diminution proposée n'excède pas 7 sous."

LES CATHOLIQUES FONCTIONNAIRES

Le premier ministre Meighen a fait hier une déclaration importante relativement à la question des fêtes religieuses et des Fonctionnaires Catholiques, afin de faire tomber les doutes et les malentendus sur cette question. A l'avenir, on ne tiendra aucun compte des absences des catholiques qui assisteront aux offices religieux aux jours de fêtes d'obligation. De tout temps, a dit le premier ministre, les fonctionnaires catholiques romains ont eu le privilège d'accomplir leurs devoirs religieux sans que jamais on ne songeât à faire des déductions de leurs salaires. Cependant d'après une certaine déclaration de Sir Robert Borden, l'année dernière, on semble avoir interprété que les fêtes religieuses des églises reconnues devraient être des jours de congé. Les fêtes auxquelles le premier ministre a fait allusion sont la Toussaint, l'Immaculée Conception, l'Epiphanie et l'Ascension.

IL FAILLIT TOUJOURS

Toronto, 5.—(P.C.)—J. L. Englehart, ex-président de la commission Témiscaming and Northern Ontario Railway, souffrant depuis plusieurs jours d'une maladie grave, empirait hier soir, et il faiblit toujours. On ne conserve que très peu d'espoir de le sauver.

GREVE DES MINEURS DE CHARBON DES GREVES DE SYMPATHIES

DES EFFORTS NOMBREUX SONT FAITS POUR RESOUDRE CE PROBLEME INQUIETANT POUR TOUTE L'ANGLETERRE. — DES CHEFS OUVRIERS SONT EN FAVEUR D'UN REGLEMENT PAR L'ARBITRAGE.

(De la Presse Associée)

Londres, 5. — Des négociations non-officielles se sont commencées hier soir entre les mineurs anglais en grève et les représentants du gouvernement. La nouvelle est annoncé comme certaine par le "Daily Sketch". Le journal ajoute que les négociations préliminaires se firent par l'entremise d'un individu qui avait ses entrées libres dans les deux camps. Le "Daily Mail" dit de son côté que le Baron Georges Rankin Askwith, qui a déjà servi d'arbitre dans plusieurs disputes industrielles, pourrait bien être encore l'intermédiaire, dans le cas présent.

Il se disait aujourd'hui qu'on ne s'entendrait probablement pas à l'assemblée convoquée pour demain des empoyés des chemins de fer, des mineurs et des hommes des associations de transport. On dit d'ailleurs que les manutenteurs de fret des quais favoriseraient au plus tôt des négociations afin d'en venir à une entente. Benjamin Tillett, député aux Communes et leader des travailleurs des quais, disait d'ailleurs qu'il parlerait dans ce sens à une assemblée qui devait avoir lieu aujourd'hui de ses partisans.

Aux Communes, aujourd'hui, le premier ministre devait faire des déclarations sur la crise actuelle du charbon, et l'on s'attendait à ce qu'un débat suivit. D'après le "Daily Graphic", il est peu probable que le gouvernement abandonne toute de suite le contrôle des mines; le journal ajoute qu'il est peu d'espoirs de paix de ce côté.

Le "Daily Herald", le journal ouvrier, dit que de nombreuses troupes ont été mandées d'Irlande en Angleterre, et une dépêche de Malte annonce qu'un bataillon d'infanterie qui venait d'arriver de Mésopotamie dans l'île, avait reçu l'ordre de se rendre en Angleterre. On disait à Malte que c'était à cause de la situation actuelle en Grande Bretagne.

Tous les efforts sont faits en vue de sauver les mines de l'inondation. A Birmingham, les étudiants se sont offerts pour travailler aux pompes dans les mines de la région, tandis que le baron Bledisloe et son fils font eux-mêmes ce travail dans leur mine de Lydney.

Londres, 5.—Quatre cents délégués de la "National Transport Workers Federation", représentant 35 unions, se sont assemblés ici ce matin dans le but de discuter l'attitude que devrait prendre leur association par rapport à la grève des mineurs. L'assemblée est considérée comme des plus importantes parce que les hommes du transport font partie de ce qu'on appelle la "Triple Alliance", et qu'il est en leur pouvoir de décider ou non si une grève générale doit affliger le pays. On est des plus anxieux sur l'issue de l'assemblée, car il semble que les employés des chemins de fer sont prêts à se joindre aux mineurs. La conférence, présidée par Harry Gosling, devait durer toute la journée.

LES TENTATIVES DE L'ALLEMAGNE

Londres, 5. (P. A.)—En dépit du fait que le gouvernement anglais n'a pas encore reçu des représentants anglais à Berlin, le texte complet de la note américaine transmise à Berlin au sujet de la question des réparations, l'on est d'opinion en Angleterre que l'Allemagne a failli misérablement dans ses nouvelles tentatives de solution du problème des réparations, c'est à dire, en tentant de tourner les Etats-Unis en sa faveur.

La presse Anglaise déclare que la note du secrétaire d'état américain Hughes comportait tout simplement un refus de la part des Etats-Unis de devenir complices dans les tentatives de l'Allemagne de se soustraire aux responsabilités qui pèsent actuellement sur elle.

On croit que l'attitude prochaine de l'Allemagne sera de conférer directement avec les pouvoirs Alliés. Relativement à ceci, on dit dans les cercles officiels, que l'on ne déboutera l'Allemagne de ses demandes qu'après de très sérieuses considérations de la part de la France de l'Italie et de l'Angleterre. Cependant ces nouvelles propositions devront avoir trait au mode de payement auquel elle devra recourir et non à l'effet d'amener une réduction sur les sommes totales fixées par la Conférence Alliée à Paris.

IL SERAIT PARTI POUR LA SUITE

Budapest, 5. — (P.A.)—D'après une dépêche reçue ici, l'ex-empereur Charles est parti à 10 heures 35 ce matin de Steinamanger, pour sortir de la Hongrie.

IL S'ECHOUE A ROCHE BLONDE

Halifax, 5 (P. C.)—Le vaisseau réservoir anglais Impoco, s'est échoué à Roche Blonde, près du cap Sable, Nouvelle Ecosse. L'Impoco était parti d'Halifax à une heure trente hier après-midi à destination de St-Jean.

ISIDORE ROY SE NOIE PRES DE BOUCHERVILLE

Sorel, 5.—Isidore Roy, 28 ans, s'est noyé samedi après-midi dans le Saint-Laurent, en face de sa maison, à Boucherville en tombant dans un pied et demi d'eau environ. Comme il ne se relevait pas, sa femme courut à son secours. Le Dr Laurent Lussier, mandé d'urgence, ne put que constater la mort. Roy s'était procuré une chaloupe pour recueillir du bois. Il revenait au rivage quand il se pencha et tomba. Il avait été frappé d'une syncope de coeur. Le coroner McMahon a rendu ce matin un verdict de mort accidentelle.

D'ARCY SCOTT ET JAMES MURDOCK

Toronto, 5 (P. C.)—D'Arcy Scott d'Ottawa et James Murdock, anciennement du Tribunual du Commerce discuteront lundi prochain au Canadian Club la question des salaires aux employés des chemins de fer du Canada.

MUNICIPALISATION DE TRAMWAYS

Détroit, 5 (P. A.)—Les derniers rapports du plébiscite sur la municipalisation des tramways ont donné les résultats suivants: système sans profit: oui: 53.302; non: 91.490; municipalisation des tramways, oui: 96.308; non: 47.717.

EUCHRE ANNUEL
DE LA
Chorale St-Charles
Dimanche, 10 Avril
A LA
SALLE PAROISSIALE
75 magnifiques prix. — Prix d'entrée: lampe électrique.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Le Gouvernement refuse d'indemniser les victimes innocentes des émeutes de Québec. — Un comité parlementaire étudiera le projet de la représentation proportionnelle.

SOUSCRIPTION POUR MGR HALLÉ

Mgr Hallé sera, le 17 avril, sacré évêque d'un des diocèses les plus pauvres qui soient. Le vicariat apostolique d'Ontario Nord est immense; son avenir est brillant, mais pour le moment tout y est à fonder et les ressources minimes. Dans ce vicariat se trouvent des colons partis de nos vieilles paroisses et qui cultivent de nouvelles terres. Ces colons, éloignés les uns des autres, ont besoin de temps à autre des secours du prêtre. C'est pour le bien de ces âmes disséminées dans ces régions neuves que le Saint Père, dans sa sollicitude, a élevé Mr Hallé à la dignité d'évêque.

Qui n'a pas dans ces régions un de ses fils, de ses frères ou de ses cousins? Ce sont des hommes de notre race et de notre religion qui peuplent ces immenses régions. C'est pour les aider à les secourir que le "Droit" ouvre une souscription en faveur de Mgr Hallé.

Les chèques doivent être envoyés au "Droit" et être faits au nom de Mgr Hallé.

Le Monde Sportif

OTTAWA ENLEVE LA MEDAILLE ET DARRAGH S'ILLUSTRE

Vancouver débute bien, mais les Sénateurs mènent le bal vers la fin—L'intervention de la police.

Vancouver, 4 avril:—L'Ottawa ramène dans l'Est, la coupe Stanley, emblème du championnat mondial au hoquet. La troupe de la Capitale, après une série extraordinaire et une lutte sensationnelle, ce soir, a pris la mesure des Millionnaires à leur propre système de sept hommes. Le score final de 2-1 indique combien le combat fut acharné et de l'avis de tous, le Pacifique n'a jamais rien vu semblable. La foule dans le délire, avait espéré un triomphe local, mais la suprématie des Sénateurs qui commença à se dessiner dans le deuxième paragraphe ne fit que s'accentuer pour être complète dans les dernières minutes du jeu.

Après la partie, les Patrick et un grand nombre de sportifs de l'ouest félicitèrent chaleureusement les champions de leur triomphe; les joueurs des deux clubs échangèrent leurs chemises et l'entrain fut grand.

UNE SCENE DISGRACIEUSE

Jack Darragh fut le héros de la soirée, c'est lui qui de façon sensationnelle compta les deux points de son club. Skinner ouvrit le feu pour Vancouver après seize minutes de travail et les locaux menaient 1-0 à la première séance. Sept minutes après la reprise, Jack Darraghg obtint une passe de Cy. Denenny et poussa un rude coup s'amena à vive allure et fit le nécessaire. Deux minutes plus tard, il déjoua toute l'équipe ennemie et contournant la défense, il tapocha merveilleusement le bon Lehman. Et les Millionnaires étaient réduits à l'impuissance.

Une scène disgracieuse se produisit vers la fin du combat. Cook attaqua Gerard qui le bloquait et Cleghorn frappa Cook à la mâchoire; Duncan assomma Boucher, puis Denenny et Harris s'en mêlèrent. L'arbitre Ions intervint sans succès et seule l'arrivée d'un renfort de constables calma les esprits.

ALIGNEMENTS

Ottawa	Vancouver
Buts	
Benedict	Lehman
Point	
Gerard	Cook
Couvert	
Cleghorn	Duncan
Voltigeur	
Boucher	J. Adams
Centre	
Nighbor	Mackay
Ailes droite	
Darragh	Skinner
Ailes gauche	
Denneny	Harris
Subst	
Broadbent	Taylor
Bruce	W. Adams
Mackell	Desireau

Arbitre—Mickey Ion.

GIBBONS, LE FUTUR PRINCE DES PDS-LOURDS

TOMMY GIBBONS REMPLACERAIT JACK DEMPSEY AU FAITE DES HONNEURS.

Cleveland, 5 avril.— Qui remplacera Jack Dempsey au premier plan, quand le "hobo" de Salt Lake City aura cédé sous le poids de l'âge ou de la débilité générale? Sera-ce le fameux tapeur de France, le décoré de la grande guerre; sera-ce le gérant du Kansas, Jess Willard lui-même qui causera la plus grande surprise du siècle ou sera-ce Fred Fulton, le plâtrier du Minnesota et le lanceur de défis?

Tous ces noms sont sur les lèvres des amateurs, mais les véritables critiques sont d'avis que le futur de "Fistiana" n'est autre que Tommy Gibbons, le chat-tigre de Saint-Paul. Ce troupier n'est pas très lourd; il ne pèse que 175 livres, mais il se débat comme dix loups affamés et ne craint personne.

On se rappelle que Bob Fitzsimmons était beaucoup plus léger que ses adversaires et cependant, il les assommait tous. Surveillez donc Tom Gibbons, la merveille de l'arène!!

OTTAWA POURRA SE REPRENDRE

MILLAR, DE MONTREAL, N'ETAIT PAS ELIGIBLE A LA SERIE DE BALLE AU PANIER.

Il se pourrait fort bien que le protêt logé par l'équipe de balle au panier d'Ottawa contre Tom Millar de l'équipe de Montréal, avant la joute décisive à Montréal, samedi, soit appuyé par le pontife du sport amateur dans le district de Québec.

Le secrétaire Crowe, dans une lettre aux directeurs de l'équipe locale, déclare que le protêt était en forme et que si Millar est le même que l'ex-instructeur de physique à la Y.M.C.A. centrale de Toronto, il n'est certainement pas un amateur selon la conception ordinaire du terme amateur. Dans la situation actuelle, le secrétaire Melville de Montréal devra nécessairement annuler la série ou la concéder à l'Ottawa, quoique les Sénateurs préfèrent qu'elle soit reprise.

LES AMÉRICAINS SE PRÉPARENT

ILS DEMARRERONT DANS LE GRAND PRIX DE FRANCE.

New York, 5 avril.— Les Etats-Unis sont à entraîner les chauffeurs qui les représenteront dans le Grand Prix de l'Auto, disputé en France, en juillet prochain. Quatre voitures Deusenberg démarreront sous la tutelle de Ralph Mulford, Jimmy Murphy, Albert Guyot et Inghibert; les meilleures voitures anglaises, françaises, italiennes et belges sont inscrits et la cause réservé des surprises.

D'ICI DE LÀ

L'Association de courses d'Epson, Angleterre dans son rapport annuel pour 1920, fait voir que les profits se sont élevés à $177.000.

• • •

Les jockeys Farnham et H. Ward, deux pilotes bien connus sur les pistes anglaises se sont tués durant des courses à obstacles, récemment.

• • •

On a commencé à faire de la balle aux bases à l'Université 'Ottawa. La plupart des gars ambitionnent de faire partie du premier club.

Il y a du matériel de calibre supérieur au collège.

• • •

Tout violateur de contrat dans l'association américaine de balle aux bases sera suspendu indéfiniment et les gérants qui seront enclins à pardonner leur offense seront aussi punis.

• • •

Le turf a besoin d'un nettoyage complet, s'il faut en juger par la récente suspension de Bedwell, l'entraîneur de J. K. L. Ross.

MARATHON A FORT WILLIAM

Fort William, 4. — On est à conclure les derniers arrangements pour la course annuelle de 10 milles, ici le 24 mai; il est assez probable que des concurrents, viennent des provinces de l'Ouest et de Montréal. L'an dernier, Lawrence de Montréal décrocha la palme et Woods de Calgary fut troisième.

NOTES DU SPORT

Les gérants des clubs majeurs considèrent que le marché des joueurs est très pauvre. Ils ne peuvent trouver de joueurs d'avenir.

• • •

John B. Sheridan, l'expert du baseball, tonne contre certains gérants qui semblent avoir pour principe de tenir éternellement un jeune joueur sur le banc.

• • •

Cobb déclare à qui veut l'entendre qu'il abandonnera sa position de gérant si les Tigers ne peuvent se hisser plus haut qu'en septième place.

Le shortstop Johnny Mitchell, que les Yankees viennent d'acquérir, serait un joueur de grand avenir. Sept joueurs ont été échangés pour lui.

UNE RECRUE AU PREMIER SAC

Détroit, 5. — Il est maintenant décidé qu'une recrue aura la surveillance du premier sac chez les Tigers, durant la prochaine saison. Après sérieuse considération, Ty Cobb a cru bon de confier ce poste important à Lew Blue, un ancien joueur de Portland qui a fait de l'excellent travail aux exercices. On croit cependant que ce jeune homme ne puisse frapper avec succès dans l'Américaine.

UN CLUB SPLENDIDE A MILWAUKEE

Milwaukee, Wisc. 5. — La boxe est un sport tellement payant ici qu'un syndicat de sports et d'hommes d'affaires s'apprête à construire un auditorium au parc Keipper, à huit milles d'ici, au coût de $300,000.

LA HUITIEME EST NULLE

La Havade, 4. — La huitième joute pour le championnat du monde aux échecs a été déclarée nulle de bonne heure ce matin, après 30 mouvements. Les adversaires, Lasker et Capablanca reprendront leur travail mardi soir.

LES BLACK SOX SONT ASSEZ FORTUNÉS

LEUR CAUTIONNEMENT EST FIXE A $7,500 AU LIEU DE $24,000 et $48,000.

Chicago, 4.—Le juge McDonald de la cour criminelle a réduit à $7,500 le montant du cautionnement des joueurs de Chicago, accusés d'avoir participé au scandale de la série mondiale de 1919. Ce montant était d'abord de $24,000 et selon la loi il eut pu être doublé.

Les avocats des inculpés ont fait remarquer que leurs clients ne sont pas disparus lorsque la garantie exigée n'était que de $10,000 et ils ont promis que le montant actuel serait prélevé d'ici une semaine. Les inculpés dont le document légal fait mention sont Joe Jackson, Eddie Cicotte, Claude Williams, George Weaver, Oscar Felsch, Fred McMullen, Charlie Risberg.

CURLEY ET SES AMIS AVAIENT CHOISI LEUR ARBITRE

AUCUNE PRECAUTION NE FUT NEGLIGEE POUR QUE LE "FAKE" WILLARD—JOHNSON REUSSISSE A MERVEILLE — L'ARBITRE JACK WELSH.

John R. Robinson continue encore son magnifique exposé.

L'arbitre Jack Welsh, qui fut le troisième homme dans l'arène lorsque Johnson et Willard se firent face, fut choisi trois semaines avant secrètement par Jones, Johnson et Jack Curey. Ce dernier télégraphia à Welsh, lui demandant la somme qu'il réclamerait pour arbitrer la rencontre. Welsh lui demanda $1,000, plus ses dépenses et le tout fut accepté, toujours secrètement.

C'est alors que l'on commença une publicité extraordinaire sur le choix des arbitres. Curley avait donné quelques noms à ses hommes et aux rédacteurs sportifs et une petite histoire pour chacun et c'est ainsi que durant quinze jours tous les journaux furent remplis de réclame touchant le choix d'un arbitre pour cette fameuse bataille.

Par exemple, Otto Floto était "le rédacteur sportif millionnaire"; Biddy Bishop était "l'expert de l'arène"; Jack était "l'expert de grand adversaire de Dixon"; Eddie Smith de Chicago était "la plus grande autorité de boxe de l'Amérique"; et ainsi de suite.

AFFAIRE D'AMIS

L'on annonça qu'il y aurait une conférence trois jours avant le combat, à laquelle seraient admis le public, les journalistes, enfin tout le monde. Cette conférence eut lieu, mais comme Curley avait arrangé son affaire d'avance, Welsh fut nommé. J'oubliais de dire que Welsh était l'ami intime de Jones, ce qui est une chose importante.

Frazee arriva à la Havane environ dix jours avant la bataille, ayant dans sa bourse la somme de $2,500.00. Ce montant fut employé à défrayer les frais de publicité, car presque tous les journaux réclamaient le paiement des annonces qu'ils avaient publiées.

La rencontre fut fixée pour le 4 avril, qui se trouvait le dimanche de Pâques, mais comme la population de la Havane est catholique, le président Menocal exigea que la bataille soit remise au lendemain, qui se trouvait le lundi de Pâques. Ce changement de date ne fit pas perdre plus de $5,000, car les étrangers qui étaient venus pour assister au combat restèrent quand même malgré ce contre-temps.

UNE CONSPIRATION

Plus le jour du combat approchait, plus Jack Curley croyait que tous ceux qui l'entouraient étaient contre lui et craignait toujours une conspiration.

La semaine prochaine, je vous parlerai des connections du Cap. Cushman A. Rice avec la bataille; le voyage mystérieux des promoteurs à la petite épicerie près du Camp Columbia; de l'histoire de Cummings de Chicago, qui était l'ami personnel de Johnson durant le voyage de ce dernier de l'Amérique du Sud à Cuba, et des plans de Johnson lui-même pour la bataille,

Cet article sera le plus intéressant encore publié, car il mettra au grand jour "l'objet du fake".

LA RENCONTRE DE PROS. ET D'AMATEURS

Montréal, 4. — L'Association de hoquet amateur de Québec a été saisie d'un avis de motion demandant que les joueurs amateurs soient autorisés à se mêler aux professionnels dans les joutes de hoquet, sans que leur classification d'amateur soit atteinte. Il est entendu que les amateurs resteront strictement amateurs; la question sera étudiée à l'assemblée de l'Association, le 14 mai.

HASTEY, CHEF DU CLUB LOCAL

L'EQUIPE DE CROSSE D'OTTAWA SE METTRA A L'OEUVRE A BONNE HEURE.

L'exécutif du club de crosse d'Ottawa, réuni, hier soir, a tracé son programme pour l'assemblée générale qui aura lieu vendredi prochain.

Les délégués firent l'élection de leurs directeurs et MM. Hearns et Gladish ont fait rapport de la convention tenue à Montréal, samedi; ils ont aussi laissé entendre que l'avenir était assez brillant, car un grand nombre de joueurs avaient promis leur appui à la troupe.

M. W. E. Hastey a été appelé à la présidence du club, en remplacement de feu Geo. Booth, décédé cet hiver; M. Geo. Donaldson a été nommé à la vice-présidence et M. Ernie Butterworth, au secrétariat.

Les directeurs honoraires sont les suivants: prés. hon.: T. A. Ahearn; vice-prés., hon.: H. B. McGivérin, Joseph Kent, Nap. Champagne, com. Ellis, chef Graham P. M. Butler, et L. N. Bate.

A l'assemblée de vendredi prochain les joueurs seront appelés à choisir leurs représentants sur l'exécutif. Les directeurs ont l'intention de se mettre à l'oeuvre aussitôt que le terrain sera en bon état, car ils sont convaincus qu'avec de l'exercice, ils ramèneront le championnat dans la capitale.

LE STYLE DE L'OUEST FAIT IMPRESSION

LES SENATEURS L'APPUIERONT PEUT-ETRE DANS L'EST, L'AN PROCHAIN.

Vancouver, 4.—Dans une entrevue avec un journaliste local, un directeur du club d'Ottawa a déclaré que le système de sept hommes était aussi intéressant que le système de six hommes et que d'ailleurs il rendait le jeu plus rapide, puisqu'il permettait de tenir trois hommes à l'attaque. On fait trop d'individualisme dans l'Est, a-t-il déclaré.

ROSCOE SARLES, UN DES FAVORIS

Indianapolis, 5. — Roscoe Sarles s'est idscrit dans la course internationale de 500 milles qui sera disputée à Indianapolis, le 30 mai. Il est de Lafayette, Indiana et quoiqu'il ait déjà participé plusieurs fois à ce classique, il n'a jamais réussi à vaincre; victime de plusieurs accidents sérieux, il s'est toujours tiré d'affaires sans blessures graves.

UN MOUVEMENT A PETER JACKSON

Brisbane, 4. — On a prélevé un montant considérable par souscriptions publiques en Australie pour la rénovation du monument de Peter Jackson, au cimetière Toowong, à Brisbone. Le monument actuel est en triste état.

L'UNIVERSITE SEMBLE HESITER

Adn Harbor, Mich., 4. —Le bureau de contrôle athlétique n'a pris aucune décision au sujet de la requête de Derrill Pratt, l'instructeur de balle qui veut être relevé de son contrat pour démarrer avec les Boston Red Sox.

LA PREMIERE COURSE D'AUTO

Union town, Pe. 5. — La saison de courses d'autos à Uniontown s'ouvre le 18 juin avec le classique du trophée Universal, sur une distance de 225 milles. Le classique d'automne sera disputé le jour de la fête du Travail; dans l'intervalle, de nombreuses améliorations serort faites à la piste.

On s'attend à ce que les meilleurs chauffeurs d'Amérique s'inscrivent dans ces épreuves.

McCORMICK DANS LE COMMERCE

Philadelphie, 5. — Harry McCormick, l'ancien "pinch-hitter" des Giants s'est lancé dans le commerce à Philadelphie.

LA LOI NE RIT PLUS

Albany, N. Y. 5. — Les "Gamblers" et les joueurs malhonnêtes n'auront guères de chances dans l'état de New York, cette année, car les nouveaux règlements adoptés à la législature stipulent qu'un individu trouvé coupable de corruption est passible d'un emprisonnement variant d'un ou à cinq ans et d'une amende de $10,000.

Quoique ces punitions semblent excessives pour le crime dont elles sont le châtiment, les législateurs croient que de cette manière, ils réussiront à déraciner le mal qui menace l'existence du sport national américain.

CE COMBAT FINIT MAL

Montréal, 4. — La joute de boxe de ce soir au Monument National s'est terminée de façon peu satisfaisante. Le sergent Ray Smith de New York et Eddie Ricard, un pugiliste local étaient aux prises quand au deuxième assaut, les deux culbutèrent à bas de l'estrade; Smith qui avait fait une chute durant le premier assaut souffrit à la tête, mais Ricard se tira assez bien d'affaires.

Georges Lafond, un poids-léger local n'a pas eu de chance contre Battling Mountain de Boston, dans un combat de six assauts.

BEDWELL EST AGENT DE ROSS

LES DIFFICULTES ENTRE J. K. L. ROSS ET SON EMPLOYE ONT ETE APLANIES.

Baltimore, 4.— H. Guy Bedwell, entraîneur du turfman canadien J. K. L. Ross a remis à Joseph McLennan, secrétaire de la piste de Bowie, le certificat de sa nomination comme agent de M. Ross. Le certificat était accompagné de un dollar, montant exigé par la Commission de l'Etat. Le certificat a été accepté par le secrétaire. Ce document proclame que Belwell est l'agent de M. Ross sur toutes les pistes du Maryland. Le secrétaire des courses n'a pas le pouvoir de refuser ce certificat. Le commissaire E. Clay Timanus a déclaré que Bedwell serait reconnu sur toutes les pistes comme l'agent de Ross.

SILVIER FAIT LE JEU À MONT-CARLO

LE TURFMAN ANGLAIS Y FAIT DES MILLIONS—SA CARRIERE

Nice, 5 avril:—Monte-Carlo est le théâtre du plus fort jeu que les salles n'ont connu depuis leur inauguration et le gain récent de $200,000 en trois jours qu'accumule Robert Siver, le turfman anglais, donne une mince idée de ce qui se passe. Les hommes et les femmes jouent des montants considérables et tout naturellement les gains, comme les pertes ont été fabuleux.

Siver est la sensation des palais de la roulette, cependant; car c'est la quatrième fortune qu'il amasse pour la perdre ensuite; on sait qu'il brûla en un clin d'oeil trois ou quatre fortunes d'un million chacune. Sa carrière a donc été mouvementée; il fut d'abord commis, puis acteur, rédacteur, sportsman et une fois il faillit être introduit à la cour de St-James; au moment du grand évènement, on découvrit qu'il avait été preneur au livre et la cérémonie fut annulée.

Siver était le propriétaire du poney Sceptre, vainqueur des 2000 guinées, des 1000 guinées, des Oaks et du St-Léger.

DES JOUEURS DE BALLE SONT A L'ANCRE

Chicago, 5. — La compagnie d'acier Bethléem ayant décidé de ne plus aligné d'équipe de balle aux bases dans la ligue Industrielle, a remercié tous ses joueurs. Ces gars là avaient violé leur contrat pour démarrer avec les Indépendants, et voilà qu'aujourd'hui, ils ont beaucoup de difficultés à se trouver une place dans le domaine de la balle organisée. Les gérants n'en veulent pas.

LE PROTECTEUR EST MAL VU

Chicago, 5. — La plupart des clubs majeurs ont mis à l'essai ce printemps, des protecteurs de toutes sortes pour éviter la répétition du drame qui coûta la vie à Ray Chapman. Plusieurs genres ne protègent pas efficacement, d'autres sont trop lourds et le seul qui ait quelque mérite, a été perfectionné par Charlie Horan.

Les joueurs cependant, n'en sont pas enthousiasmés et comme la crainte des jours d'antan est passée, ils préfèrent courir le risque d'être frappés plutôt que de faire piètre figure au bâton.

LES QUILLES EN ASIE-MINEURE

New York, 5. — Les Chevaliers de Colomb viennent d'introduire le jeu de quilles en Asie-Mineure. On dit que l'ouvrier turc qui aida à l'installation des allées, s'enfuit terrifié lorsqu'il entendit le bruit des boules contre les quilles. Il croyait que c'était des grenades. Des équipes seront organisées chez les marins de la flotte américaine dans les Dardanelles.

RESTA DANS UNE SUNBEAM

Chicago, 4. — Dario Resta, le sensationnel chauffeur italien s'est engagé pour participer à la grande course de 500 milles à Indianapolis, le 30 mai prochain. Il pilotera une voiture Sunbeam.

VAINQUEURS A BOWIE

Wishbone (Johnson) $9.10, 3.60, 2.90; Sammy Kelly (Ensor) $4.90, 3.70, 2.60; Wellfinder (Coltillette) $3.20, 2.40, 2.10; Sagamore (Richcreek) $32.60, 9.80, 6.30; Tantalus (Ponce) $14.10, 5.30, 4.10; Madge F. (Rodriguez) $7.60, 4.50, 4.10; Baronne (Gregory) $67.70, 24.90, 13.40.

LA FINALE LE 9 AVRIL

Champagne, Ill. 5. — La finale pour le championnat amateur de l'Illinois au billard sera disputé, ici les 8 et 9 avril.

BADOUD SE RETIRE

Paris, 5. — Al. Badoud, le champion poids-welter d'Europe, annonce qu'il prend sa retraite et qu'à l'avenir, il sera gérant de pugilistes. Badoud a battu les principaux aspirants au titre sur le continent et dans les iles britanniques.

DUCOTE SE RETIRE

Mobile, 4. — "Moon" Ducote, le bon joueur de balle qui était avec Mobile l'an dernier et dont les prouesses au champ droit étaient la sensation de la ligue, a décidé de se retirer de la balle professionnelle.

LE RÊVE DU RUGBY LOCAL

ON AMBITIONNE UN CHAMPIONNAT CANADIEN, UN NOUVEAU PRESIDENT.

Le club de rugby d'Ottawa a tenu son assemblée annuelle au Russell, hier soir; la réunion fut précédée d'un banquet auquel assistaient tous ceux qui ont contribué de quelque façon au succès de la troupe, l'an dernier. Sil' est permis d'en juger par l'enthousiasme des membres, le championnat canadien viendra à Ottawa en 1921; c'est un beau rêve qui mérite d'être caressé jusqu'à ce qu'il se réalise.

la présidence; il remplace M. Geo.

M. J. A. McKenzie a été élu à Church que les mogols du Big Four viennent de placer à leur tête; l'exécutif est composé de MM. Pulford, Burpee, lieut.-col. Coghill, Dr Hand J. A. Seybold, W. Gillies et Happy Heyward.

M. Charlie Snelling continue au secrétariat et M. Silver Quilty sera encore l'instructeur de la bande.

COURSES AU TROT, LES FAVORITES

LES DEBUTS DU SPORT A MONTREAL. L'AMUSEMENT FAVORI DES CANADIENS FRANCAIS.

Montréal, 4 avril— Les courses au trot ont toujours été l'un des sports favoris des Canadiens français.

Quelques notes sur les origines de ce genre d'amusement à Montréal ne seront pas sans intéresser les amateurs de chevaux.

L'on ne sait généralement pas que Félix Poutré l'une des figures les plus en relief des troubles de 1837 établit il y a plus de 60 ans le premier champ de courses dans l'île de Montréal. Il avait comme associé dans cette entreprise le père de l'ancien maire Villeneuve. Cette piste se trouvait située dans le Nord de la ville, à hauteur de la rue Mont-Royal d'aujourd'hui, vers les alentours de la rue Chambord. Les promoteurs de l'entreprise, ne voulant pas faire les frais de clôturer un grand champ eurent l'ingénieuse idée de faire tout simplement un enclos de forme rectangulaire, d'environ 400 pieds par 200.

LES PREMIERES EPREUVES

Ils l'entourèrent d'une haute clôture, avec une grande barrière de chaque côté. Les jours de courses, l'on admettait le public dans cette cour, puis les spectateurs entrés, l'on faisait partir les chevaux qui sortaient par l'une des barrières pendant que l'on refermait immédiatement. Les trotteurs faisaient alors en dehors le tour du terrain et rentraient par la porte opposée. Le public ne voyait de la sorte que le départ et la fin de chaque course, mais il était satisfait. L'on considérait comme rapides à cette époque, c'est-à-dire vers 1855 les chevaux qui faisaient leur mille en 3.10 ou 3.15.

La deuxième piste établie à Montréal fut celle du Parc Dexter, à Outremont, fondée il y a plus de 40 ans. Les plus fameux chevaux qui se disputèrent la palme en cet endroit furent Snowflake, Polly Cook, à H. Bradley, White Stockings, Pilot Temple, et Tozer, de Québec, qui vient courir contre le Quénillou à William "Pas de Nez", dans un match de 15 milles. Le Guénillou gagna.

TRIBUNAL DE POLICE

Deux amendes seulement ont été versées ce matin au tribunal de police. Les autres causes qui ont été entendues ont été ajournées.

Louis L. Paquet, de la rue Queen, a versé une amende de $20. pour avoir prononcé des paroles injurieuses à l'adresse de Charles Smith, un officier de la Gendarmerie à Cheval, hier soir, vers 10 heures 45. Paquet a nié avec véhémence et force "never, never" les intentions d'insultes que lui prêtait l'officier. Il reçut avec indignation la sentence que lui imposa le magistrat et promit avec fierté que les choses n'en resteraient pas là. Au milieu d'un flot de protestations, Paquet a déclaré que le tribunal lui "paierait" le temps qu'on a fait perdre ce matin et que réclamait ses affaires, et lui paierait aussi le "contre-temps" qu'on lui a causé. On lui souhaita bon succès dans sa démarche, et il se retira avec dignité.

L'autre amende de $20. a été pour port illégal d'arme à feu.

A. E. Naylor, de la rue Bay, était accusé par l'inspecteur Stephen Daughty de s'être acquis les services d'un plombier non licencié pour certains ouvrages faits à la demeure située au No 237 de la rue Bay. Sa cause a été ajournée à une semaine.

Roméo Ouellette, de la rue Balsam, comparaissait sous une accusation portée contre lui par George Hamilton, restaurateur de la rue Wellington, d'avoir causé du dommage à une montre de son restaurant. Il comparaîtra de nouveau dans une semaine.

Pierre Favier, de la rue Dalhousie, accusé de vente illégale de liqueur, a vu sa cause ajournée au 11 avril.

Vous avez un objet, une ferme à vendre, une petite annonce dans le DROIT vous trouvera un grand nombre d'acheteurs.

LANGLEY'S

Nettoyeurs et Teinturiers

200, RUE BAY — OTTAWA

Téléphone: Queen 3500.

Le Roi des Occasions

Ces Complets et Paletots non Réclamés Règnent Au-dessus de Tout Comme le Monarche des Epargnes

NOTRE grande vente est une aubaine pour l'homme qui achète un complet et un paletot non réclamé. Nous offrons chaque vêtement de nos 39 magasins-succursales, y compris des complets en serge bleue—plusieurs de ces habits furent faits pour être vendus jusqu'à $45—tous à un bas prix d'épargne "qui nous crée des amis".

L'homme qui achète durant cette vente se procure ici ce qu'il paierait beaucoup plus cher partout ailleurs. Cette vente ne peut pas toujours durer—nous vous suggérons de venir voir aujourd'hui ces valeurs extraordinaires.

Tout Complet ou Paletot Non Réclamé

$14 A Votre Choix

Grandeurs pour tous les Hommes

Un SEUL Prix

Complets en Serge Bleue Compris. Valeurs jusqu'à $45.00.

Gilets Désassortis Votre Choix à.... $5.95

Vestons Désassortis Votre Choix à.... $1.50

Pantalons Désassortis Votre Choix à.... $3.95

Ces prix sont inférieurs au seul prix du tissu.

English & Scotch Woollen Co.

20, rue Sparks - OTTAWA

Hommes d'en Dehors de la Ville — Vous épargnerez plusieurs dollars en venant à notre vente de complets et pardessus non réclamés.

TAILLEURS TIP TOP
Un Seul PRIX $24.00

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

TAILLEURS TIP TOP
$24.00 Vêtements prêts à porter ou faits sur mesure

9ième Année — No 77. OTTAWA, MARDI, 5 AVRIL 1921. 2 SOUS LE NUMERO

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

L'idée de la représentation proportionnelle fait son chemin. Appliqué aux récentes élections du Manitoba, ce système a donné d'excellents résultats; depuis longtemps la Belgique s'en trouve satisfaite, et l'an dernier, en France, il a relevé le niveau intellectuel et moral de la députation. Quoi qu'elle soit au programme des partis poltiques et de nombreux et importants groupes professionnels, la représentation proportionnelle n'a pas encore reçu au fédéral l'accueil qui lui est dû. A chaque session, il se fait de savantes dissertations sur ce sujet, mais le travail pratique se remet d'année en année. La Chambre a fait enfin, hier, un pas en avant, et un comité spécial sera chargé d'étudier les différents systèmes de la représentation proportionnelle et de faire rapport à la Chambre. Ce qui veut dire qu'il s'écoulera encor eplusieurs années avant que la représentation proportionnelle ait remplacé le système incomplet et presque immoral que nous avons actuellement.

Le suffrage universel tel qu'il est généralement appliqué a toujours été reconnu comme contraire au bon sens, et au bien commun des peuples; il a été la conséquence naturelle de la révolution politique et religieuse des siècles précédents et il porte en lui la marque de sa naissance illégitime. Dans "Les Origines de la France contemporaine" Taine le décrit ainsi: "De tous les jurys, le suffrage universel est le plus incompétent, le plus aisément affolé, dupé, le plus incapable de comprendre les questions qu'on lui pose, et les conséquences de sa réponse, le plus mal informé, le plus inattentif, le plus aveuglé par des sympathies ou des antipathies préconçues, le plus volontiers absent, simple troupeau de moutons raccolés, dont on peut toujours escroquer, violenter, falsifier le vote, et dont le verdict contraint ou simulé est d'avance à la merci des politiciens".

Nous pourrions multiplier les opinions de tous ceux qui ont étudié de près le fonctionnement et les conséquences du suffrage universel. Parmi ceux qui en connaissent bien tous les rouages, les députés, par exemple, savent quelle est la valeur du verdict populaire et quels sont les moyens de l'extorquer. On l'a dit maintes fois, le suffrage universel c'est le règne des médiocrités, des incompétents, la submersion des capables par les incapables.

Destiné à faire régner le nombre, il manque souvent son but. On l'a constaté aux récentes élections partielles où plusieurs candidats ont été élus qui ne représentaient qu'une minorité des électeurs. Les statistiques des élections fédérales prouvent même qu'en certaines occasions le parti victorieux n'a été porté au pouvoir que par une minorité de voix.

La représentation proportionnelle est destinée à atténuer les imperfections et les funestes conséquences du suffrage universel. Elle assurera la représentation à tous les groupes un peu importants, à toutes les minorités dont les membres seront unis. Aux dernières élections du Manitoba, des candidats ont avoué qu'ils n'auraient jamais été élus sans le secours de la représentation proportionnelle. Celle-ci enlèvera aux luttes électorales le caractère acerbe qui les caractérise. en donnant aux groupes politiques l'assurance qu'ils seront vraiment représentés selon la proportion des votes.

Il serait trop long d'entrer dans tous les détails du fonctionnement de la représentation proportionnelle; nous les avons déjà donnés et nous y reviendrons en temps opportun. Qu'il suffise en ce moment de constater le progrès que fait cette idée et l'appui grandissant qu'elle trouve dans l'opinion publique. C'est d'ailleurs ce système qui est le plus conforme au régime de groupes qui tend à s'implanter de plus en plus dans notre vie politique.

Charles GAUTIER.

AU JOUR LE JOUR

Pour la Bonne Presse

Une initiative en amène toujours une autre. Personne n'a oublié encore, c'est trop récent, le mouvement qui s'est inauguré il y a quelque temps, en faveur de la bonne presse, dans la région des Trois-Rivières. Une campagne du même genre va se commencer dans Saint-Hyacinthe et les environs, et c'est le comité régional de l'A. C. J. C., qui doit en faire un succès. Voici en quels termes la "Tribune" de Saint-Hyacinthe, qui est un hebdomadaire vigoureux, catholique foncièrement et indépendant aussi, annonce la prochaine campagne:

"Cette propagande, dit-elle, s'occupera d'abord de la "Tribune", notre journal catholique et indépendant local; mais aussi du "Devoir", de l'"Action Catholique" et du "Droit". La raison en est simple: un catholique qui veut être bien renseigné doit avoir et lire un grand quotidien catholique et le journal local catholique. Par là, il saura tout ce qui est important et dans le pays et dans sa région."

Les promoteurs du mouvement et la "Tribune" de Saint-Hyacinthe peuvent être assurés que nos meilleurs voeux les accompagnent.

Les objections

Dans la campagne qu'elle entreprend, la "Tribune" prévoit d'ailleurs les objections qu'on lui fera, et les nombreux obstacles auxquels elle sera en butte. Elle prévient certaines difficultés, et d'une façon qui n'est pas moins solide qu'ingénieuse:

"A tous, continue-t-elle, il faut offrir l'avantage de lire les bons journaux. On fera objection qu'il faut donner une, deux ou même cinq piastres. C'est vrai. Mais ce sacrifice pour la bonne cause est un placement autrement avantageux que de donner quinze piastres pour des bottines à la mode; trente piastres pour un chapeau criard; vingt-cinq sous par soir ou cinq piastres par mois pour les petites vues déformatrices et corruptrices. Avec le bon journal, on se façonne un jugement sûr; on s'instruit sur les hommes et les choses; on s'habitue à penser en dehors des passions et de l'intérêt."

Il y a là-dedans quelques phrases qui seraient aussi d'actualité dans Ottawa que dans la petite ville de Saint-Hyacinthe. Nous pourrions dire: et même plus d'actualité..

La jeunesse

Le "Franc-Parleur" de Québec fait quelques observations assez justes sur certaine catégorie de notre jeunesse d'aujourd'hui, indifférente à tout ce qui est sérieux et solide, égarée absolument quand elle se hasarde dans le domaine des idées et tout ce qui n'est pas le vide resplendissant de notre civilisation factice. "C'est de la vache enragée, dit le "Franc-Parleur", que mangeront un jour un bon nombre de nos jeunes. Quiconque veut examiner un peu la conduite de la plupart de nos jeunes gens ne peut s'empêcher d'en venir à cette douloureuse conclusion".

"En effet, où sont les jeunes gens d'aujourd'hui qui cherchent à se perfectionner, à se renseigner, à se fourrer quelque chose dans le coco? Où sont-ils les studieux qui consacrent deux ou trois soirées par semaine à augmenter leurs connaissances générales? Où sont-ils ceux qui lisent autre chose que le "Canard", qui ouvrent un livre sérieux, un livre d'étude, qui assistent à des conférences instructives plutôt que d'aller perdre leur temps tous les soirs au cinéma ou dans les salles de jeu ou de danse?"

Et de conclure, un peu plus loin:

"Nous déplorons avec amertume la légèreté inconsciente de notre jeunesse en général, et c'est avec horreur que nous envisageons le sort qui l'attend dans un avenir plus ou moins rapproché.

"Puissent nos appréhensions ne pas se réaliser!"

Il y a peut-être un peu de pessimisme chez l'auteur de l'article, mais, dans trop de cas, hélas! ses réflexions sont au point.

A l'honneur

Un autre Canadien a l'honneur. Au grand congrès d'hygiène scolaire de langue française, qui sera tenu à Paris l'an prochain, le Dr Gaston Lapierre, qui est actuellement à Paris, en séjour d'études, représentera la province de Québec. Le Dr Lapierre est un enfant de Saint-Hyacinthe.

Ils y tiennent

La lumière n'est pas encore faite du côté de l'Autriche et de la Hongrie. L'ex-empereur Charles se conduit toujours comme s'il n'était pas ex. Il paraît maintenant qu'il serait prêt à renoncer à son trône, en faveur de son fils Otto, et qu'il consentirait à ce que celui-ci gouverne sous la régence de l'amiral Horthy. Ce qui est le plus abracadabrant, c'est que, d'après une dépêche de Vienne, l'Entente serait probablement satisfaite d'une telle combinaison. Où est-elle donc la belle énergie d'antan? Où sont les déclarations où l'on ne voulait plus entendre parler de la famille des Hapsbourg? C'est vrai que le prince Otto est peut-être trop jeune pour faire bien du mal, mais son papa, et d'autres aussi, pourraient peut-être l'aider un peu. Sans compter que les petits princes grandissent comme tout le monde. Vraiment, les Alliés sont anxieux de fabriquer la corde avec laquelle on les pendra.

Pas sa faute, au gouvernement!

D'après M. Meighen, qui a parlé samedi à Montréal, devant un auditoire féminin, le gouvernement canadien a été obligé de s'assurer le contrôle de plusieurs réseaux de chemins de fer du pays. Ce n'est pas parce qu'il l'a voulu, mais parce que les circonstances l'obligeaient à le faire, que le gouvernement de M. Borden a acheté le "Grand-Trunk", le "Grand-Trunk Pacifique", le "Canadian-Northern". En vérité, le public serait bien fier de savoir quelles sont les raisons précises qui l'ont "forcé", le gouvernement, à jeter à l'eau ni plus ni moins, des centaines de millions? On est toujours prêt à nous casser les oreilles avec toutes sortes d'histoires, vraisemblables ou non, mais il est curieux comme personne n'est jamais pressé de préciser.

Alors, qu'on commence...

Le premier ministre, puisqu'il y était, a dit que le gouvernement donnerait à d'autres la mission d'exploiter les réseaux de l'Etat, si les politiciens d'Ottawa n'y parvenaient pas avec succès. Or, le gouvernement a déjà fait ses preuves. Et elles sont concluantes tant qu'on vent. Les déficits s'ajoutent aux déficits; les fiascos se succèdent. Qu'est-ce qu'on attend donc pour laisser à de plus habiles le soin d'administrer les chemins de fer d'Etat? Il n'y a pas de raison pour tâtonner plus longtemps. Qu'on procède. Et au plus vite...

H. B.

MANUEL DES ORDINATIONS

Manuel des Ordinations.— Traduction du Pontifical avec pour chacun des Ordres une notice historique et un commentaire. Un volume in-12 carré. Broché, 6 fr. franco, 6 fr. 60. Reliure souple, imitation changrin, tranche rouge, 8 fr. franco, 8 fr. 80.— Avignon, Aubanel Frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Ce petit livre constitue un ouvrage utile et précieux à plus d'un point de vue. Il comble tout d'abord une lacune aussi bien pour les clercs que pour les fidèles. Il existe en effet sur ce sujet un certain nombre de traités recommandables à la fois par leur science et par leur onction, mais ils ne sont pas abordables à tous parce que trop coûteux, trop volumineux ou trop savants, et dans ce dernier cas s'adressant à l'élite non à l'ensemble des fidèles ou même des clercs. L'auteur du "Manuel des Ordinations" a su remédier à cet état de choses, et son livre condense en un nombre de pages relativement réduit tous les détails historiques et liturgiques qui sont de nature à donner des Ordres de l'Eglise une intelligence exacte et suffisamment complète. Après des notions d'histoire générale bien au point sur les ordinations, il passe en revue les diverses parties qui constituent par leur ensemble le sacrement de l'Ordre: depuis la tonsure qui y prépare, jusqu'à la prêtrise. Pour chacune d'elles le lecteur trouvera un résumé historique qui le renseignera sur l'origine de l'ordre dont il est parlé, sur les diverses évolutions rituelles par lesquelles sa collation a passé au cours des siècles, et sur les ornements qui lui sont particuliers. On a de la sorte le moyen facile, et à la portée de tous, d'acquérir ce sens liturgique sans lequel nos plus belles cérémonies ne sont qu'un appareil plus ou moins majestueux, mais dont la signification symbolique reste lettre morte. C'est ainsi que trop souvent se trouve manqué par le fait de l'état d'ignorance des fidèles le but pour lequel les cérémonies extérieures du culte ont été instituées par l'Eglise, et, qui est, en frappant les sens, d'atteindre le coeur et l'âme du chrétien. Ceux qui utiliseront le "Manuel" n'auront pas ce danger à craindre. Enfin, et c'est encore un avantage, le livre contient pour chaque ordre le rite complet de la cérémonie, texte latin et français, de sorte qu'il permet à l'ordinand de se préparer directement, et procure aux fidèles la facilité de suivre pas à pas les divers détails de la cérémonie à laquelle ils assistent, et dont le sens leur a été précédemment expliqué. Ajoutons que la simplicité voulue de cet ouvrage ne diminue en rien sa valeur de documentation puisée aux sources mêmes et dans les commentaires des liturgistes les plus autorisés, tant anciens que modernes. C'est assez dire la valeur historique des renseignements et la sûreté de la doctrine qui sont exposés dans ce petit livre recommandable sous tous les rapports.

L'HISTOIRE DES FRANCO-AMERICAINS

Le premier collège des hautes études techniques sera fondé à Woonsoket, R. I.

Actuellement la ville offrant, sans contredit, les plus grands avantages pour construire des hautes études commerciales, industrielles et techniques est Woonsocket, Rhode Island, l'un des plus importants centres franco-américains des Etats-Unis. Des circonstances on ne peut plus favorables ont fait de cette cité le lieu tout indiqué pour débuter dans un tel enseignement.

Ce choix n'a été fait par la **Fédération** catholique franco-américaine qu'après mûre réflexion et une très sérieuse étude de la situation française dans les Etats de l'est. Il a été à l'abri de tout culte de clocher, de tout sentiment d'intérêt personnel et de toute partialité. L'unanimité s'est faite autour de lui. Et cependant, on peut bien le dire, il a exigé de dures sacrifices chez quelques directeurs de la Fédération catholique franco-américaine éloignés de Woonsocket, et habitant eux-mêmes de grands centres français. Par un attachement à leur ville que nous louons, d'ailleurs, sans réserve et par amour pour cette petite patrie locale ils auraient été très heureux de la favoriser en la dotant du collège en question. Mais et c'est ici qu'éclatent leur grande sincérité, leur ardeur à faire le bien, leur patriotisme vrai et leur mérite réel—après l'étude préalable dont nous avons parlé aucun d'eux n'a hésité. Tous ont reconnu avec un magnifique ensemble qu'étant donné les circonstances de temps, de lieu et de personnes, Woonsocket l'emportait sur toutes ses rivales en offrant les plus tangibles garanties de succès. Et Woonsocket a été choisi pour établir le premier collège-pensionnat bilingue des hautes études commerciales, industrielles et techniques. Tous ont vu dans ce choix l'intérêt supérieur de la race et de l'Eglise catholique. Rien d'autre n'a inspiré la décision personnelle et libre de chacun des directeurs de la **Fédération.**

Cet exemple, tombant de si haut, attirera sûrement l'attention du public et le fera sérieusement réfléchir. En tout cas il mérite d'être imité; il le faut même si nous voulons réellement opérer un grand bien et mettre nos actes d'accord avec les paroles que nous avons si souvent prononcées dans maints discours au sein de nos réunions publiques.

Convaincus qu'il y va de l'intérêt général absolu de notre élément aux Etats-Unis, nous croyons fermement que tous nos compatriotes riches ou pauvres, éloignés ou près, faisant fi de leurs préférences personnelles et de leurs vues particulières, ratifieront un choix aussi judicieusement fait. En hommes disciplinés, ils sauront plier leur caractère s'adapter aux nécessités présentes et accepter, sans arrière pensée et sans réticence, toutes les décisions déjà prises.

Ils ne s'en tiendront même pas là. Animés des sentiments de la plus noble générosité et mus par l'Union sacrée que nous devons sceller devant Dieu pour mieux procurer sa gloire et faire triompher son Eglise, ils seconderont volontiers de leur parole chaude, de leur travail dévoué et de leurs contributions abondantes les efforts de la **Fédération.**

Au clergé, lui qui, dans le passé, a tout été pour notre groupe ethnique et l'a fait ce qu'il est, nous demandons aussi très respectueusement, avec une confiance illimitée, de vouloir bien nous prêter son appui le plus cordial et le plus efficace. Sans lui nous ne pouvons rien faire. Mais avec lui nous pouvons tout. Nos efforts personnels et ceux de tous nos compatriotes unis aux siens produiront certainement des résultats heureux et pratiques, dont notre élément et le catholicisme retireront honneur et gloire.

Par son comité de propagande, elles sur les rives du St Laurent aura sa répercussion jusqu'au milieu des vieilles nations divisées: Ile contribuera à les rapprocher en élargissant et en consolidant la vaste cité de Dieu, à l'édification de laquelle toutes les patries terrestres sont invitées à collaborer dans une sainte émulation fraternelle.

L'abbé TELLIER DE PONCEVILLE.
(La Vie Nouvelle)

N. B.—C'est du lundi matin, 29 août au vendredi soir 2 septembre qu'aura lieu à Québec la prochaine semaine sociale du Canada. On peut s'inscrire dès maintenant soit au Secrétariat des S S. 90 rue St Jacques Montréal, soit au Secrétariat de l'A. S. C. 101 rue Ste Anne, Québec. Le coût de l'inscription qui donne droit à tous les cours est de $1.00.

Tel qu'exposé dans le précédent article, Woonsocket a été choisi par la Fédération catholique franco-américaine comme lieu où sera édifié le premier collège-pensionnat bilingue des hautes études commerciales, industrielles et techniques. Nous avons laissé entendre qu'étant donné les circonstances actuelles un choix plus judicieux ne pouvait être fait, parce que Woonsocket est le centre français qui offre présentement les meilleures garanties de succès à l'oeuvre de l'éducation supérieure.

Comme nous n'avons pas mission d'enseigner ex-cathédra, et pour éviter même toute apparence d'arbitraire dans la décision survenue, nous allons résumer ici les principales raisons qui ont motivé ce choix. Le public jugeant par lui-même se rapprochera ainsi davantage de la Fédération, comprendra mieux l'oeuvre qu'elle entreprend et la secondera avec plus d'énergie.

Tout d'abord étudions brièvement la personnalité de Mgr Charles Dauray, prélat de Sa Sainteté qui, le premier a eu l'idée de doter la Nouvelle-Angleterre d'une telle institution.

Sa vie a été d'une fécondité extraordinaire. Son inlassable zèle a procuré la gloire du Christ et son dévouement absolu envers ses compatriotes lui ont fait accomplir une magnifique série d'oeuvres superbes. Eglise et presbytère, cimetière, couvent-pensionnat où une centaine de jeunes filles étudient ,académie Jésus-Marie, collège du Sacré-Coeur, orphelinat St-François, hospice St-Antoine pour les vieillards; sociétés religieuses de piété ou d'action répandant, sans bruit, le bien autour d'elles; installation de quatre communautés religieuses dans les limites de sa paroisse, tels sont les principaux fruits des travaux incessants de Mgr Dauray et de son ardent esprit apostolique. Parlant de lui "L'Union" d'octobre 1920 en disait ce qui suit:

"Aujourd'hui, malgré ses 82 ans sonnés, tel le chêne robuste qui, sur la colline, résiste à tous les ouragans, Mgr Dauray demeure fidèle, avec le même caractère d'inflexibilité, à sa tâche quotidienne. Plein de santé et alerte, son zèle ne se dément pas un instant. Il est aussi actif qu'au début de sa laborieuse carrière steerdotale. Au soir de sa vie, dédaignant un repos bien mérité que chacun lui eût accordé avec déférence, il ne craint pas d'entreprendre une oeuvre colossale, appelée à devenir l'une des plus belles gloires des Franco-Américains. Jusqu'au bout il veut être debout et travailler effectivement pour Dieu, pour l'Eglise, pour son pays, pour ses compatriotes. Bientôt, nous en avons la certitude, sur la colline de Bernon, inondée de soleil et d'air pur, s'élèvera le collège des hautes études commerciales, industrielles et techniques, rêve brillant de sa verte veillesse."

Depuis quarante-huit ans Mgr Dauray dessert les nôtres aux Etats Unis. "Sa vie de prêtre, dit encore "L'Union" a présidé à notre naissance et à notre développement comme groupe distinct sous le drapeau étoilé. Il est l'un des rares survivants des premiers apôtres-pionniers de notre race chez l'oncle Sam."

A tous ces divers titres l'illustre curé octogénaire si alerte du Précieux-Sang de Woonsocket, où sera le premier collège-pensionnat bilingue des hautes études, jouit dans toute la Nouvelle-Angleterre d'une autorité incontestable. Or, cette autorité est le meilleur augure de succès que l'on puisse désirer. Elle contribuera puissamment, nous en avons la certitude, à réunir en un faisceau solide toutes les bonnes volontés, en vue de la réussite finale de l'oeuvre.

Tel est le prêtre, honoré de l'estime et de la confiance de son évêque, récompensé par Sa Sainteté Benoît XV du titre de Prélat domestique de sa maison, à qui la Fédération catholique franco-américaine, après une étude sérieuse et impartiale de la question, a décidé de donner l'appui entier de ses 75,000 membres.

Voilà le premier motif qui a fait préférer Woonsocket à toute autre ville pour y construire le premier collège-pensionnat bilingue des hautes études commerciales, industrielles et techniques. Les autres sont tout aussi sérieux et probants. Mais passons au deuxième. C'est le plus important puisque, sans lui, tous les autres sont annulés ou voient l'action qu'ils suscitent frappée de stérilité.

Nous voulons parler de l'approbation des autorités religieuses du diocèse de Providence. Sa Grandeur Mgr Matthew Rarkins et son coadjuteur Mgr William-A. Hickey l'ont donnée tout entière. Ils font même plus. Ils encouragent la fondation d'une telle institution avec une bienveillance toute paternelle, voyant en cette oeuvre un moyen de plus pour procurer la gloire de l'Eglise et le bien des âmes. Avec une bonté admirable ils se sont multipliés pour aider à vaincre les premières difficultés et donner, avant sa naissance même, une personnalité légale au collège-pensionnat des hautes études, afin d'en assurer officiellement l'existence nonobstant l'imprévu des événements futurs.

Tout récemment encore, lors de la célébration des noces d'or sacerdotales de Mgr Dauray, Sa Grandeur Mgr Hickey dans un magnifique discours élogieux du jubilaire et parlant du futur collège déclarait publiquement en français et en appuyant sur les mots: "Je suis avec Mgr Dauray depuis le commencement jusqu'à la fin."

Comme résultat de cette double autorisation épiscopale, une corporation du collège Mont St-Charles du Sacré-Coeur est déjà formée. *A tous les points de vue elle offre toutes les garanties désirées pour satisfaire les aspirations franco-américaines.*

Ainsi qu'on peut déjà s'en rendre compte, la Fédération catholique franco-américaine n'a donc pas agi à la légère en choisissant Woonsocket comme lieu où les Franco-Américains doivent ériger leur premier collège des hautes études.

Dans notre prochain article nous étudierons les autres raisons qui ont motivé le choix de la Fédération.

Par son comité de propagande,

La Fédération catholique franco-américaine

Vous désirez une servante recommandable dans les 24 heures; mettez une petite annonce dans le DROIT.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Les victimes innocentes des émeutes de Québec ne seront pas indemnisées. — Le pays refuse de se reconnaître responsable des dommages encourus. — M. Hocken se réveille. — Le ministère paraît favorable à une réforme électorale. — Un comité parlementaire étudiera le projet de la représentation proportionnelle.

(Par Edgar Boutet)

Mêlant l'ignorance de l'histoire au fanatisme le député Hocken, de Toronto, a rompu la monotonie des séances parlementaires par une déclaration dont seul il est capable. "C'est une disgrâce, dit-il, de vouloir indemniser les rebelles de Québec". M. Hocken parle avec cynisme des sujets les plus sérieux. Il est le type du fanatique; il affirme ou nie sans prouver; tronque les déclarations, attribuent des sentiments, et affirme que les soldats canadiens ne sont pas morts en vain sur les champs de bataille. M. Rodolphe Lemieux lui a heureusement répondu. Il lui a fait subir une leçon d'histoire dont il ne peut, cependant pas profiter.

Le prétexte du gouvernement pour refuser d'indemniser les victimes innocentes de ces émeutes semble futile à l'opposition. M. Doherty affirme que légalement le ministère ne peut être responsable des actes de ses subalternes. Pourtant M. Lemieux et M. Béland ont cité des cas où le gouvernement a indemnisé des rebelles ou des squatters auxquels ont refusait de reconnaître tout droit à l'indemnité. L'attitude du ministère n'est pas très précise en présence des motifs qu'il apporte pour se justifier. Il se met délibérémment en contradiction avec le passé constitutionnel. D'autre part, les députés oppositionnistes ont insisté sur le fait que l'on doit oublier la lettre de la loi quand il s'agit d'équité et de dette d'honneur.

Ces raisons n'éveillent pas chez le ministère aucun motif de sympathie. Il refuse obstinément d'indemniser ce boutiquier québécois que des soldats ont pillé sans raison. C'est une attitude qu'il faut noter car elle fait époque dans l'histoire constitutionnelle du pays. Pour une fois, du moins, l'esprit légal anglais de nos politiciens aura refusé de se restreindre aux précédents qui lui sont si chers en d'autres circonstances.

Le débat sur cette question a révélé qu'il existe malheureusement encore, dans une certaine portion de notre députation, cette vieille animosité de race, animosité aveugle qui repose sur les vieux préjugés ignorants, de secte ou de langue. M. Hocken, pour son compte, suit la tradition de ceux qui ont constamment entretenu le feu dévastateur du fanatisme étroit.

"C'est le genre Toronto", a dit très justement M. Murphy.

Le mot résume une mentalité qui persiste et qui est encore un élément important du jeu de la politique. M. Hocken ne semble pas avoir beaucoup de partisans. C'est à peine si son ancien collègue, le Dr Edwards, veut le suivre sur ce terrain dangereux. Ce dernier se sent encore sous l'effet de ses déclarations récentes et aujourd'hui, on doit mettre à son compte, qu'il a eu la décence de se taire.

La motion a été rejetée. Le point de vue strictement légal a triomphé. Il est bon de noter que le ministre de la Justice aurait peut-être jugé à propos d'adopter une autre attitude s'il s'eût agi de l'incident au noviciat de Guelph.

Notons aussi que M. Doherty et M. Hocken ont trouvé, chacun, une raison pour être d'accord.

LES EMEUTES DE QUEBEC

Le député de Québec-Ouest propose qu'une indemnité soit payée aux victimes innocentes qui, au cours des soi-disant émeutes de Québec ont été tuées ou blessées par les soldats de Sa Majesté.

Il rappelle succinctement que, l'an dernier, il a porté cette question à l'attention du ministère qui n'a pas paru s'en soucier beaucoup. "Il a ,dit-il, traité cette affaire avec une apparente légèreté". M. Parent ne veut pas rappeler les incidents malheureux de ces émeutes. Il ne tentera pas, non plus, de justifier qui que ce soit. Mais il insiste sur le fait qu'un grand nombre de personnes innocentes et absolument étrangères à ces soulèvements sont tombées victimes et réclament maintenant une indemnité du gouvernement. Il lit les communications qu'il a reçues à ce sujet. Il passe en revue plusieurs cas types qui montrent que plusieurs victimes étaient étrangères aux émeutes. D'autre part, il est évident que certains individus se sont rendus coupables de délits, mais les victimes, qui n'ont trempé dans aucune menée, devraient recevoir du gouvernement une indemnité pour les dommages qu'elles ont subis.

M. Lapointe, (député de Québec-Est), appuie la résolution. Ce qui se passa, alors, ne doit pas être rappelé. La ville de Québec n'est pas responsable de ce que ses citoyens ont pu perdre. Mais il est évident qu'un bon nombre ont été victimes de ces désordres et parce qu'ils sont innocents ils ont droit à une indemnité. Il tient le gouvernement responsable des dommages encourus. Des soldats ont été envoyés dans la ville pour y maintenir l'ordre et la paix et sauvegarder la propriété privée. La vie des individus est bien plus précieuse que la propriété privée et quand il arrive que l'on exproprie la propriété individuelle on accorde toujours au propriétaires des compensations pour ce qu'il a perdu. Avant de refuser de reconnaître aux victimes innocentes de ces émeutes le droit qu'elles ont de réclamer contre le gouvernement une enquête très sévère devrait être faite dans chaque cas afin de s'assurer qui sont les victimes innocentes et de solder envers la dette que l'on a encourue. C'est une dette d'honneur que le pays doit payer.

M. Casgrain (Charlevoix) parle en français. Pour appuyer la résolution d'un cas concret il cite celui d'un jeune étudiant qui retournait paisiblement chez lui quand, un soldat tira sur lui et le blessa. La victime mourut quelques jours après de ses blessures. A l'enquête, qui fut tenue par la suite, il a été prouvé que la victime n'avait pas violé la loi. Au nom de ces victimes innocentes de désordres politiques le député réclame des compensations. "Dans le passé, en 1837, dit-il, lors de la rébellion la population canadienne a subi des pertes et le gouvernement canadien n'a pas hésité à les compenser. Au Mexique, le président Obregon s'est empressé d'assurer la population que le gouvernement indemniserait tout citoyen qui aurait subi des pertes au cours des troubles. Au Canada, dit-il, à plus forte raison, ne devrions-nous pas hésité à faire comme le Mexique et solder la dette d'honneur que le pays a contractée."

L'hon. M. Béland (Beauce) insiste à son tour. Il s'attendait bien à ce que le ministère jugea à propos de s'enquérir des faits avant de prendre une décision. Mais rien n'a été fait. "Le gouvernement a traité cette question à la légère, dit-il." Il rappelle que les différents pays européens après la guerre se sont engagés à solder solidairement les dommages que leurs ressortissants avaient subis au cours de la guerre. Et il poursuit: "Voici un paisible citoyen qui retourne chez lui, il est absolument étranger aux émeutes. On l'attaque sans provocation et il tombe victime de ces voies de fait. Pour le gouvernement il incombe de s'assurer d'abord de la véracité de ces faits." Ce n'est pas là une question de province, de race ou de religion. On se rappelle qu'à Winnipeg un incident du même genre est survenu. Il appuierait entièrement les réclamations des citoyens de cette ville s'ils demandaient des indemnités. Cette attitude devrait, poursuit-il, être celle de tous. C'est une question d'honneur, d'équité, d'intérêt national.

M. Power, député de Québec-Sud, insiste sur l'état de l'esprit à Québec à ce moment de crise. Des soldats ontariens sont envoyés dans la ville de Québec pour y maintenir l'ordre. Ils sont sans expérience et l'on peut dire qu'ils gardaient un certain ressentiment contre la population. On peut comprendre qu'ils aient involontairement fait des victimes. Si quelqu'un doit être tenu responsable de cet état de chose que l'on déplore aujourd'hui c'est certainement le gouvernement.

LE CYNISME DE TORONTO

Le député Hocken, de Toronto, se sent provoqué par ces remarques. "Ce que demande le député de Québec-Ouest, dit-il, avec cynisme, c'est une pension pour les émeutiers de Québec. Pendant que nos fils mouraient en Flandres ,ces gens faisaient de l'émeute. Ceux qui ont

(Suite à la page 7.)

COLONISATION

M. l'abbé J. N. FORGET a été nommé par le Gouvernement, agent de Conolisation. Prière de s'adresser à lui pour les billets de Colons.
Adresse: EMBRUN, ONT.



'COURRIER DE HULL"

Toutes les **NOUVELLES** que l'on désirerait publier dans cette page pourront être déposées dans la boîte aux lettres, **No 4, rue Langevin,** en face du bureau de poste avant dix heures du matin, si l'on veut que ces nouvelles paraissent le jour même.

AUX ASSISES

L'ajournement de la Cour d'Assises a pris fin cet après-midi à deux heures alors que le juge McDougall a repris son siège.

ABSENT

Il n'y eut pas de cour du magistrat ce matin, M. Millar étant hors de la ville.

REPARAGES D'AUTOMOBILES

Il est de votre intérêt de faire faire vos ouvrages à votre automobile par un homme d'expérience. Il vous épargnera de l'argent et prolongera la durée de votre automobile. Ouvrage garanti et prix modéré.

F. C. MacDONALD,
Angle des rues Lois et Montcalm,
Wrightville, Qué.

ATTENTION

Ceux qui veulent vendre leur propriété ou en acheter une spécialement avant le 1er mai, venez nous voir, car nous commençons notre campagne d'immeubles et nous sommes certains d'en faire un record.

DALPE FRERES,
215 rue Montcalm, Hull.
Tél., Sh. 2104.

SIROP D'ERABLE

Nous venons de recevoir de St-Scholastique notre sirop d'érable **garanti pur** et nous invitons nos clients et le public de Hull et d'Ottawa, qui ont l'habitude de faire leurs provisions de sirop pour l'année, de venir nous voir ou téléphoner Sh. 4034. A. L. Raymond, épicier, angle Champlain et St Laurent, Hull.

Vins, Bières et Porter
Tél: Sh. 2454.
D. CHAREST
206-208, Boulevard Saint-Joseph,
WRIGHTVILLE, HULL.

Ne prenez plus le désagréable huile de ricin
PRENEZ
Puno Lax
LA CLEF DE LA SANTE
si vos intestins ne fonctionnent pas bien. En vente partout 25c.
A.-R. FARLEY Hull, Qué.

AVOCATS A HULL
Sénécal & de la Durantaye
Bacheliers ès arts et en droit.
187 - Rue Principale - 187
Téléphone: Sh. 586.

Dr J. Elie Bélanger
208, AVE. LAURIER - HULL
Tél: Sher. 4042.
Spécialités: Accouchements, maladies des enfants.

N. J. MARION, LL.B.
AVOCAT
187, rue Principale, Hull, Q.
TELEPHONES:
Sher. 1837 — Rés. Sh. 1630

Préparez-vous pour le printemps. Achetez vos vêtements ici à nos prix réduits.
Au Bon Marché
Le Centre des Emplettes de Hull
B. Feller
Tél. Sherwood 1552.

LEURS AFFAIRES

L'Association des Conseils des Métiers et du Travail d'Ottawa vient de passer par une crise et d'écumer contre le mouvement ouvrier national catholique et les prêtres qui l'encouragent. Les délégués qui ont parlé à cette réunion nous ont rendu le service de dire ce qu'ils pensent et de nous renseigner encore mieux sur l'esprit qui inspire l'Internationalisme ouvrier.

C'est le président du Congrès des Métiers et du Travail, puis M. Draper qui vont se fendre d'une attaque. Armés de leur grande hache neutre ils vont trancher à grands coups dans les principes religieux. On verra que sur ce sujet ils sont aussi opposés au bon sens que l'est d'ailleurs très souvent aussi leur organisation sur les questions envisagées, comme ils aiment tant à le dire, au simple point de vue économique.

Première erreur: Lorsque M. Moore prétend que le mouvement catholique a pour but de désorganiser les unions internationales. S'il avait voulu tenir compte de la vérité, il aurait tout simplement dit que ce mouvement a pour but d'organiser ensemble les Canadiens catholiques à qui l'idée internationale neutre ne convient pas.

Deuxième erreur: On n'a jamais toléré, dit-il, chez nous de questions religieuses, ayant eu soin cependant de respecter les convictions religieuses des membres. Pour tenir compte de la vérité, il aurait dû dire que la question religieuse prime dans l'Internationale comme dans les autres mouvements. La seule différence qu'il y a c'est qu'au lieu de reconnaître la religion et la morale, on les nie. Nous nous demandons aussi comment ce mouvement peut bien respecter les convictions religieuses de ses membres lorsqu'il proclame ou décide des choses qui sont de leur nature opposées à leurs convictions. Que fait-il, par exemple, des convictions religieuses des catholiques puisque ce mouvement proclame que le prêtre n'a pas d'affaires à s'occuper des questions ouvrières?

Troisième erreur: Il commet encore une erreur lorsqu'il prétend que le mouvement international va être obligé de se défendre si le mouvement catholique continue ses activités. Il y a trente ans que le mouvement neutre travaille à ruiner le mouvement catholique, et quelques années que le mouvement international est venu s'allier à lui pour ruiner en même temps l'esprit national. Qui des deux a déclaré la guerre?

Quatrième erreur: Lorsqu'il dit que le mouvement national catholique a voulu se substituer au mouvement international neutre à la Conférence industrielle, il commet encore une erreur. Le mouvement ouvrier national catholique n'a demandé qu'à s'asseoir lui aussi à la table de la Conférence, et ce qu'il a demandé surtout, c'est d'être reconnu officiellement comme en vie sur les commissions gouvernementales.

M. P. M. Draper, catholique, s'est encore plus profondément fourvoyé. Comme pour M. Moore, nous nous fions au rapport du "Citizen" qui lui fait dire les paroles suivantes: "Je professe le plus grand respect pour nos chefs religieux, mais lorsqu'ils tentent de nous dicter ce que nous devons faire dans nos questions économiques, je prétends qu'il est temps de leur dire: Vous feriez mieux de voir à nos besoins spirituels, et nous nous occuperons de notre situation économique". Le "Citizen" lui prête un peu plus loin ces autres paroles qu'il met dans la bouche des gens de Québec désormais renseignés: "Vous feriez mieux de vous occuper de nos besoins spirituels et de nous laisser nous occuper de nos affaires".

Si M. Draper a prononcé ces paroles, il a évidemment un respect qui ne coûte pas cher; d'autant plus qu'il fait une lamentable erreur sur ce qu'il appelle "les affaires" des prêtres. Il nous a toujours semblé que "les affaires" des prêtres étaient d'écouter les directions de Rome, c'est passablement aussi l'affaire des laïques catholiques. Or, que dit Rome?

"La question ouvrière est avant tout une question morale et religieuse;

"Les ouvriers catholiques doivent, partout où la chose leur est possible, faire partie des unions catholiques, s'il y en a, et en former s'il n'y en a pas. Dans les endroits où il est impossible de former des organisations professionnelles franchement catholiques, les ouvriers catholiques doivent, à côté de l'association neutre, fonder une organisation catholique où ils pourront trouver le remède aux dangers que court leur foi dans les premières."

Et le Pape actuellement régnant demande à tous ses prêtres de s'occuper activement de ces mouvements, leur disant qu'ils se trompent s'ils croient qu'il n'est pas de leur devoir de le faire.

Lorsque M. Draper et tous les autres viennent dire aux prêtres qu'ils n'ont pas d'affaires à s'occuper du mouvement ouvrier, ils disent absolument le contraire de ce que proclame l'Eglise catholique. Entre la direction des Papes et celle opposée des internationalistes, les prêtres n'ont pas l'embarras du choix; lorsqu'ils travaillent à organiser catholiquement les ouvriers catholiques, ils ne font que leur devoir et ne peuvent mieux se mêler de leurs affaires.

Les internationalistes neutres pourront multiplier ainsi indéfiniment leurs protestations de respect... que la vérité ne s'en portera pas plus mal. Les prêtres resteront convaincus qu'ils s'occupent à propos des besoins spirituels des ouvriers catholiques, en travaillant à les grouper dans des organisations capables de répondre à leurs aspirations religieuses. Comme Canadiens, ils resteront aussi convaincus qu'ils feront une oeuvre d'élémentaire patriotisme en les groupant sous le drapeau national.

Thomas POULIN.

AU CERCLE REBOUL

Le Cercle Reboul a tenu hier soir sa séance régulière. Après l'expédition des affaires de routine, il passa à la conférence qui fut donnée par M. Hermas Deslauriers, sur l'Acte d'Union. M. Deslauriers fit un rapide voyage de l'Acte d'Union à la Confédération et analysa les événements qui se passèrent en regard de nos droits religieux et français. Il fut remercié par M. Alexandre Dupont.

M. Louis Lebel donna un beau morceau de chant, la Tarentelle de Dubois, qui lui valut un rappel. Après d'intéressantes remarques de la part du Chapelain, la séance ajourna. Une invitation fut faite à tous les membres d'assister à la prochaine séance intercercle qui aura lieu au Cercle Lacordaire.

A MONTREAL

M. le maire Louis Cousineau part ce soir pour Montréal où il va assister à un banquet des étudiants en droit.

Un objet perdu est sûrement trouvé par la petite annonce du DROIT.

PANTALONS GRATIS

Chaque commande de $25.00 vous donnera droit à un complet de trois morceaux et un pantalon gratis. Nous avons à écouler

50 de ces complets en serge bleu marin pesant 16 onces.

N'oubliez pas que ces complets sont faits sur commande.

W. A. CHATILLON
119, HOTEL-DE-VILLE - - - - HULL

HONNEUR AU MERITE

Les élèves dont les noms suivent sont arrivées premières dans leur classe respectives, au cours du dixième trimestre.

Elèves en:—

6ième année—Mlles Germaine Duguay, Bernadette Duguay, Colette Savard, Béatrice Matte, Laurette Thibault.

5ième année A.—Cécile Chénier, Gabrielle Soucy, Germaine Charlebois, Génevièvre Landriault, Gabrielle Bélanger.

5ième année B.—Simonne Pilon, Aldéa Renaud, Paula Charbonneau, Romualda Mondérie, Georgette Viau, Aline Larose.

4ième année A.—Gilberte Duguy, Juliette Auger, Béatrice Chrétien, Jeanne Miron, Laurette Laroche.

4ième année B.—Marguerite Métivier, Emélia Joannisse, Rosina Joannisse, Jeanne Corneau, Paulette Caron.

4ième année C.—Lucienne Bédard, Aurial Séguin, Cécile Cloutier, Florianne Arbique, Thérèse Rochon.

3ième année A.—Jeannette Landriault, Simonne Labonté, Françoise Crevier, Irène Patry, M.-Jeanne Roy.

3ième année B.—Thérèse Frappier, Flora Lajambe, Angéline Foucault, Thérèse Deschamps, Lucienne Lalonde.

3ième année C.—Lucienne Meloche, Yvette Dériger, Fleurette Arbique, Germaine Charbonneau, Berthe Bélanger.

2ième annéeA.—Simonne Léger, Yvonne Goulet, M.-Ange Maltais, Aurore Séguin, Gertrude Perrault.

2ième année B.—Germaine Dagenais, Rita Desjardins, Jeanne Renaud, Berthe Godreau, Germaine Desjardins.

2ième année C.—Aline Tremblay, Annette Roy, Yvonne Sauvageau, Agnès Dussault, Augusta Caron.

L'OPINION DU CHEF

Nous avons rencontré ce matin le chef de police Joseph Henri et lui avons demandé son opinion sur les effets de l'imposition d'une licence pour les salles de danses.

—Nous comprenons, lui avons-nous dit, que la responsabilité de cette affaire va vous retomber sur les épaules, car c'est vous qui devrez donner, refuser, continuer ou discontinuer les licences.

—Je le comprends et j'avoue que j'aurais bien préféré que cette charge nouvelle ne me fut pas donnée, nous répondit-il.

—Vous n'ignorez pas, lui demandons-nous encore, qu'il existe dans la ville certaines salles de danses?

—Il y en a.

—Croyez-vous qu'il y en ait une de celles-là à qui vous accorderiez une licence?

—Pas un de ces établissements que je connais actuellement, ne pourra avoir de licence.

—Dans ce cas-là, est-il probable que vous accordiez des licences cette année?

—Je ne le crois pas.

M. FERNAND RINFRET

C'est demain soir que M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques et rédacteur du "Canada", de Montréal, viendra donner à l'Hôtel de Ville une conférence sous les auspices de la Chambre de Commerce. L'entrée à cette conférence est libre. Le conférencier parlera des richesses du Canada et sera présenté par M. le Dr J. E. Fontaine, président de la Chambre.

CHEZ LES OUVRIERS

Ce soir réunion de l'exécutif de l'Association. Demain soir, réunion du Conseil Central.

BONNES ROUTES

Le Conseil d'Aylmer va apparemment se lancer bientôt dans la réparation de ses routes, car il a fait entrer dans ses estimées une somme de $40,000, à cette fin. Aussitôt que le Conseil saura quelle proportion il recevra du gouvernement, il se mettra immédiatement à l'oeuvre.

Une bonne partie de cette réunion du conseil municipal a été prise pour la discussion des choses de l'aqueduc. Le Conseil a devant lui un grand nombre de demandes de services, et en dépit du fait que son aqueduc ait marché à déficit depuis quelques années, il parait entendu qu'il faudrait faire quelques-un des travaux demandés.

CHAMBRE DE COMMERCE

Ce soir il y aura réunion régulière de la Chambre de Commerce. Plusieurs nouveaux membres doivent être admis à cette réunion: ce qui prouve le renouveau de vie qu'il y a actuellement dans cette association.

CHEVALIERS DE COLOMB

Un joli concert-boucane sera donné dans les salles des Chevaliers de Colomb, conseil de Hull, mercredi le 6 avril. Cette soirée intime promet d'être des plus intéressantes. Un magnifique programme de chant, récitations historiettes, etc., sera exécuté par des artistes de talent, et cette soirée sera rehaussée par la présence de hauts dignitaires de la société des Chevaliers de Colomb. De plus, un délicieux goûter sera servi. Vous êtes assuré de passer une agréable soirée. Donc, espérons que tous les Chevaliers de Colomb de Hull, d'Ottawa et des conseils environnants y seront présents.

AU CONSEIL DE VILLE

SEANCE CALME.—M. THEOTIME LANCTOT DE MONTREAL EST ENGAGE COMME INGENIEUR DE LA VILLE. — ON VA LEGALISER LES SALLES DE DANSES.

La séance tenue hier soir par le Conseil de Ville fut très importante en ce sens qu'il décida de l'engagement d'un ingénieur permanent pour la ville de Hull et que dans un autre ordre d'idées, elle fit un important pas vers la légalisation des salles de danses. La première décision nous plait autrement mieux que la seconde.

CORRESPONDANCES

Au nombre des lettres reçues, nous remarquons: une lettre de la police demandant de soumettre sa demande d'augmentation de salaire à un tribunal d'arbitrage. La Cie immobilière qui demande la construction d'un égout sur la rue Fontaine entre les rues Berry et Fortier. Actuellement, dans ce district où la compagnie est à construire de jolies maisons, l'eau s'est fait un cours dans les caves des maisons construites et en construction. Il est inutile de dire que l'égout demandé est bien nécessaire à la continuation de la construction dans ce Parc Lafontaine; une demande d'explication de la part du Syndicat des journaliers de la Corporation sur le renvoi de M. H. Villeneuve; une requête des citoyens demandant de faire cesser le trafic des chars de fret sur les rues Principale et Montcalm; une lettre de la Ligue des Citoyens signalant au Conseil le fait qu'il y a deux mois elle demandait au chef de police de faire disparaître les "slot machines" et que dernièrement, un policier déclarait en cour du Magistrat qu'il n'avait pas reçu d'instruction à cet effet; M. Geo. Cushan demande que la ville fasse poser des signaux avertissant les automobilistes de ne pas faire de vitesse dans la zone des écoles; la Commission des Chemins de fer avertissant que le C.P.R. a demandé de faire disparaître l'ordre d'aller doucement à la traverse St-Henri; deux requêtes de Wrightville s'opposant à la construction d'un incinérateur dans leur paroisse.

LES RAPPORTS

Les rapports des comités ne recommandaient rien de bien extraordinaire et furent adoptés sans aucune discussion. Aux rapports de M. Ste-Marie, la ville décida de régler la réclamation de M. G. Lefebvre en lui accordant une somme de $375.00 celui-ci devant payer ses frais. Elle décida aussi d'en appeler du jugement du juge Lorenger dans la cause du Mandamus de la Ville pour forcer la Hull Electric à paver la rue Youville.

Dans la cause de la ville contre Dufresne et Al, dans laquelle la Cité demandait le retour d'une somme de $10,940.00, l'affaire fut soumise à une expertise qui par son rapport majoritaire accorde un remboursement de plus de $3,000.00 à la ville. Le Conseil a décidé de payer les salaires des experts.

M. le Maire et l'échevin Chénier sont autorisés à représenter la ville à l'assemblée annuelle de la compagnie du chemin de la Gatineau qui se tiendra le 12 avril à Wakefield.

L'INGENIEUR

MM. Talbot et Charron proposent l'engagement de M. Théotime Lanctot, de Montréal, comme ingénieur permanent de la ville à un salaire de $4,500 par année. MM. Falardeau et Legault proposent en amendement que M. Arsène Lemieux d'Ottawa soit engagé à un salaire de $5,000 et MM. Chénier et Taylor proposent en sous-amendement que M. W. R. Wilson, de Hull, soit engagé à un salaire de $3,000.

Après la lecture de toutes les lettres de recommandations des candidats et quelques mots de la part des proposeurs en faveur de leur candidat le vote est pris et M. Lanctot est engagé par un vote de 4 à 2. Les autres sont battus sur le même vote. M. Lanctot entrera immédiatement au service de la ville.

JEUX DE HASARD

Sur proposition de MM. Talbot et Taylor, le chef de police est autorisé à faire disparaître immédiatement de la ville tous les jeux de hasard.

SALLES DE DANSES

Le greffier donne ensuite lecture d'un nouveau règlement de taxes d'affaires abrogeant tous les règletous les règlements antérieurs et corrigeant et créant certaines nouvelles taxes et licences. Toutes les activités y passent et reçoivent leur taxe. Au chapitre des licences nous en remarquons une de $100 sur les salles de danses. Si nous ne nous trompons pas, c'est là une création qui aurait demandé une plus longue étude avant d'être adoptée.

M. l'échevin Legault a fait remarquer que cela pouvait avoir des dangers et M. Cousineau dit qu'un nouveau règlement contrôlant les danses sera adopté. Le Conseil défendra même certaines danses.

C'est très bien, mais il nous semble tout de même, que la licence nouvelle pourrait bien légaliser des établissements plus ou moins recommandables. Il est vrai que l'on pourra toujours refuser d'accorder cette licence, mais en pratique, quand cela arrivera-t-il? Il suffira de payer $100 par année pour être exempt des atteintes de la police.

Il peut arriver aussi que l'on passe un règlement défendant certaines danses; mais comment le fera-t-on observer? Va-t-on tenir continuellement un policier là pour surveiller. Ensuite, est-ce que la ville a besoin de salles de danses licenciées?

Voilà autant de questions que nous nous posons et qu'on ne s'est peut-être pas posé avant d'adopter le règlement à l'unanimité.

On a ajourné à vendredi.

Les petites annonces du DROIT sont les meilleures chercheuses d'emploi pour les personnes sans travail.



IL Y A DE L'ADOUCISSEMENT ET DE LA CICATRISATION DANS CHAQUE TOUCHE

Tout le monde a besoin de Zam-Buk. Il apporte directement dans la maison la préparation cicatrisante la plus pure, la plus sûre et la plus merveilleuse que le monde ait jamais connue. Il rend le traitement des affections de la peau à la maison un succès pratique.

Le Zam-Buk est un baume d'herbes précieux, le résultat de plusieurs années de recherches scientifiques pour un guérisseur idéal exempt des dangers et des limitations des anciens liniments et onguents à matières grasses.

En utilisant les propriétés guérissantes cachées de la Nature dans les herbages médicinaux, le Zam-Buk ouvre une nouvelle et merveilleuse ère de guérison.

Chacun de ces ingrédients d'herbes possède quelque propriété adoucissante, guérissante et antiseptique. Ils se mêlent les uns aux autres et s'aident mutuellement. Ainsi le Zam-Buk atteint un merveilleux haut degré d'efficacité médicinale.

La propriété de pénétration du Zam-Buk est extraordinaire. Il atteint la racine de l'affection de la peau, tue les germes, nettoie les tissus du poison et de la maladie. Dans les cas de blessures, il arrête immédiatement l'ulcération et l'empoisonnement du sang. S'il y a quelque chose de défectueux dans votre peau, enduisez-la de Zam-Buk et vous serez enchanté du résultat.

50c la boîte, 3 pour $1.25. Chez tous les marchands.

Envoyez Un Sou pour ECHANTILLON d'Essai

Si vous n'avez jamais essayé ce merveilleux guérisseur, la Cie Zam-Buk, de Toronto, se fera un plaisir de vous adresser par la poste un Echantillon d'Essai. Envoyez un timbre de 1 sou (pour frais de port) et ce coupon-ci. A. 1.

Le Guérisseur dont Tout le Monde a Besoin

LES EMPLOYES EN CONSTRUCTION

Le syndicat des employés en construction a tenu, hier soir, sa réunion à la salle de la rue Langevin. L'assistance était belle et on remarquait un certain nombre de nouveaux membres qui furent admis dans le syndicat. M. J.-B. Laroche présida à la cérémonie d'initiation et rappela aux nouveaux membres les obligations qu'ils assumaient en entrant dans le mouvement catholique. Il souligna ensuite les principaux avantages que les Unions nationales catholiques peuvent leur procurer.

Le Rév. Père Bonhomme, aumônier au Syndicat, obligé de s'absenter pour aller assister à une autre réunion, remercia le syndicat pour les généreuses sympathies montrées à son égard, à l'occasion de son deuil, et souhaita la bienvenue aux nouveaux membres. Il fit part, avant de partir d'un projet fort avantageux pour le syndicat.

La réunion se continua avec entrain. On parla surtout de la question du travail, des entreprises actuellement en cours à Hull et à Ottawa et on vint à la conclusion que les demandes d'ouvriers dépassent le nombre des syndiqués. On prit finalement la résolution de travailler à augmenter l'effectif du syndicat afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes.

AUX CONFERENCIERS

Votre conférence a plu. Les auditeurs voudraient la lire et la répandre. Faites-la imprimer au DROIT.

SALLE NOTRE-DAME, HULL

Venez rire Venez vous amuser

Comédie en quatre actes, sous la direction de M. W. Sanche. Dimanche et lundi, 10 et 11 avril. Dix-neuf personnages: M. Beaulne, Dupont, Charette, Desrosiers, Bédard, Charron, Navion, Lacombe, Choquette, Bernard, Robert, Racette, Gauthier, Mlles Deslauriers, Beaulieu, Benoit, Lacasse et Vézina.

Billets, 50, 35 et 25 sous.

A la pharmacie Thérien, en face du Bureau de Poste, Hull.

LA BARRIERE CHELSEA

La délégation d'Ottawa et de Hull a rencontré hier après-midi le conseil municipal de Hull-ouest. Le projet qui a pour but de faire disparaître la barrière en la faisant acheter par le gouvernement provincial, a fait du chemin à cette réunion. Le maire McClosky s'est particulièrement montré favorable au projet et a promis de faire tout son possible pour qu'il réussisse.

A MM. LES CURES

Le DROIT imprimera à bonnes conditions vos rapports paroissiaux, les billets de vos organisations de charité, les enveloppes en usage pour quêtes ou souscriptions paroissiales. Reconnaissance pour encouragements passés et les commandes futures.

Vous désirez une servante recommandable dans les 24 heures; mettez une petite annonce dans le DROIT.

Vous désirez une servante recommandable dans les 24 heures; mettez une petite annonce dans le DROIT.

GRAINS DE SEMENCE

L'exposition provinciale de grains de semence sera tenue, comme par les années passées, à Québec, au cours de la troisième semaine du moins de mars 1291.

Il est donc important que tous ceux qui veulent participer à cette exposition se parent en conséquence.

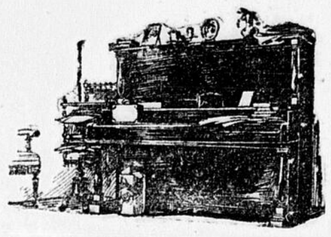
Sont admis à concourir les membres des sociétés d'Agriculture qui ont conservé au moins 65 points dans le concours de récoltes sur pied de 1920 ainsi que ceux qui auront obtenu des prix aux expositions locales de grains de semence qui seront tenues durant les mois de janvier et février prochains.

Le programme officiel de notre prochaine exposition sera imprimé sous peu et sera distribué à tous les concurrents des concours de récoltes sur pied tenus en 1920 et à ceux qui participeront aux prochaines expositions locales de grains de semence.

Le secrétaire du Conseil d'Agriculture,

SEMAINE NATIONALE
Du 2 au 9 Avril
Pour La Démonstration du
PIANO-AUTOMATIQUE

Est-ce là votre Piano ?



PEUT-ETRE n'y a-t-il plus personne chez vous qui soit musicien et par contre le piano ne sert plus à rien si ce n'est comme dépôt de bric-à-brac. Pourquoi ne pas l'échanger pour un

PIANO-AUTOMATIQUE LINDSAY

Tout le monde pourra, grâce à cet instrument, faire de la musique classique ou du Jazz, ou encore accompagner le chant Il ne faut pas oublier que le piano-automatique Lindsay est avant tout un piano Lindsay. C'est-à-dire vous aurez deux instruments dans un



Nous prendrons votre vieux piano en échange. Sur réception d'un mot de vous nous enverrons un homme voir votre piano afin que nous puissions vous faire une offre.

En plus nous accorderons des conditions de paiement toutes spéciales cette semaine.

DEMONSTRATIONS GRATUITES TOUS LES JOURS

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITED

189, RUE SPARKS, OTTAWA

185, RUE PRINCIPALE, HULL

FINANCE ET COMMERCE

PRODUCTION DU BEURRE ET DU FROMAGE DANS LE QUÉBEC

(VALEUR ESTIMEE $35,708,621)
Statistiques de Québec

Il parait, d'après les statistiques fournies par les inspecteurs des fabriques de produits laitiers, qu'il y avait en 1920, 11 beurreries de plus 29 fromageries de moins et 36 fabriques combinées de moins qu'en 1919, soit au total 1,813 fabriques en fonctionnement en 1920 contre 1,867 en 1919, soit une diminution de 54 fabriques.

Nombre de vaches.—Le nombre de vaches alimentant les fabriques en 1920 était de 595,486 contre 561,454 l'année dernière, soit une augmentation de 34,032 vaches.

Beurre fabriqué— Le nombre de livres de beurre fabriquées l'année dernière a été de 37,681,366 contre 40,037,692 en 1920, soit une augmentation de 2,356,326 livres.

Fromage fabriqué:— Le nombre de livres de fromage fabriquées en 1920 a été de 52,441,504 livres contre 58,044,719 livres en 1919; soit une diminution de 5,603,215 livres.

Prix moyen de vente:— Le prix moyen du bureau par livre a légèrement augmenté en 1920. Lannée précédente ce prix moyen était de 554 contre 558 en 1920, soit une augmentation de .004 par livre. Par contre celui du fromage a beaucoup fléchi. Il était de .254 en 1920 contre .263 en 1919, soit une diminution de .009 par livre.

Valeur des produits laitiers.— La valeur totale du beurre en 1920 était de $22,352,146 contre $20,857,523 l'année précédente, soit une augmentation de valeur de $1,494,623. Celle du fromage était de $15,356,457 en 1920 contre $15,305 en 1919, soit une augmentation de $1,949,013. En comparant la valeur de la production en ces deux dernières années, on note une diminution de $434,390 en 1920, mais ce ne sont là que des chiffres préliminaires et il est très probable que tous les rapports des inspecteurs auront été reçus et vérifiés on constatera une légère augmentation.

A la fin de juin dernier les agronomes provinciaux signalaient que les vaches au pacage étaient en mauvais état. Ce fait, et la sécheresse qui a sévi dans bien des parties de la province, expliquent la diminution enregistrée dans la production laitière de 1920.

PROVISION DE BEURRE EN ANGLETERRE.

(De A. E. Griffith, inspecteur de cargaison, Londres.)

Les provisions de beurre paraissent être beaucoup plus abondantes. J'ai vu, cette semaine, dans les quartiers résidentiels les moins chers de Londres, du beurre offert à 2-8 la livre, tandis que le prix maximum pour le beurre importé du gouvernement est de 3-4. Les acheteurs n'ont aucune difficulté à se procurer ce qu'ils désirent.

APERÇU GÉNÉRAL DU MARCHÉ

Montréal, 4.—Le marché au détail était assez bon ce matin. Plusieurs chars d'animaux bien gras, bien finis, pesant en moyenne 1250 livres, poids vif. Si les prix n'ont pas été très élevés, le marché a été actif et ce midi il ne restait que bien peu de choses.

Deux chars de bouvillons de choix, pesant en moyenne 1250 livres, ont obtenu $11.25; d'autres de très bonne qualité, pesant 1100 livres, n'ont pu obtenir que $10.50.

Les prix courants pour les bons bouvillons étaient de $9 et $9.50, pour les moyens, $7.00.

Taures de choix, $10.50; première qualité, $9; moyennes, $8.

Vaches pour boeuf, $8.50, $7.50, $5.00.

Les animaux maigres (canners), $2.50 et même $2.00.

Les veaux étaient de pauvre qualité sur le marché de ce matin, aussi le prix est bien tombé, le plus haut prix payé a été $9.00.

Les agneaux, $12.50, $12.00; quelques-uns se sont vendus $14. Les moutons, $8.00 à $8.50.

Le porc est à la baisse. Le prix courant n'était que de $15.50. Quelques-uns ont obtenu $16.00, mais ils étaient vendus sous contrat. Les porcs pesants étaient de $11.50 à $12.00.

TORONTO

Une grève s'est déclarée ce matin parmi les employés des metteurs en conserve; cela a considérablement paralysé les affaires; les arrivages étaient nombreux mais il y avait peu d'acheteurs et les prix ont baissé.

Bouvillons, $10, $9, $8.
Taures, $9.50, $8.50, $7.
Vaches, $8.50, $7.50, $6.

Les bouvillons pour engraisser se sont mieux vendus que les autres, proportion gardée, $9, $8, $7.
Veau, $12.00.
Vaches à lait, $100 à $125.00.
Porcs, $14.25, $13.50 et $12.

A CHICAGO

Le marché est bien tranquille à Chicago. Bouvillons, $9.85, $9.50 et $8.50; Taures, $7.75, $7 et $6; Vaches, $7, $6; Agneau, $10.25, $9.50 et $9; Porcs, $10.25, $9.85 et $9.00.

LES OEUFS
Qualité de choix

	Campagne	Gros	Détail
Ontario, Ouest	35	38	45
Ontario, Est	35	38	45
Montréal	33	36	45
Québec	33	36	45
Manitoba	32	34	40

Les annonces classifiées du DROIT ont "des résultats épatants" disent ceux qui en ont fait l'essai.

WRIGLEY'S

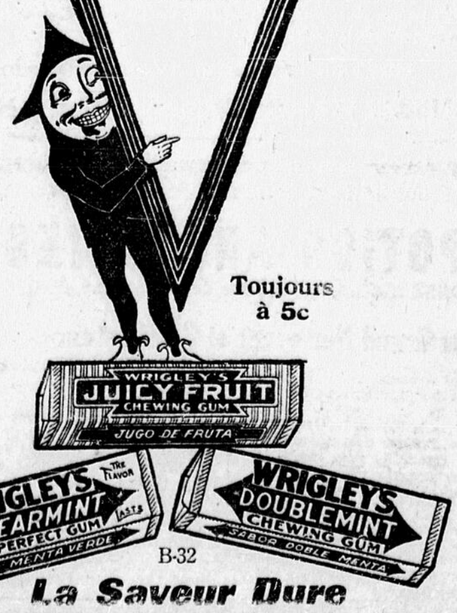
"Mâchez-en après chaque repas"

Profitez de ce moyen peu couteux d'aiguiser l'appétit et d'aider la digestion:

Conserve les dents blanches, l'haleine douce et la gorge en bon état:

Donne un meilleur goût à ce que vous fumez:

Chasse la nervosité.



Toujours à 5c

B-32

La Saveur Dure

LE MARCHÉ D'OTTAWA

Le marché de ce matin était assez peu actif. Le marché des patates était le plus fort, avec celui du grain. Le marché des légumes en général était assez bon. Le marché du foin était meilleur que d'habitude. Il y avait peu de sirop d'érable ce matin, deux voitures seulement. L'un le vendait $2.75 le gallon et l'autre $3.00. Il n'y avait aussi que deux voitures de fleurs. Les prix sont les mêmes partout.

Porcs léger	22 à 23c
Porc pesant	16 à 18c
Veau, quartier d'arrière.	15 à 20c
Agneaux, quartier de devant,	20 à 25c
Agneau, carcasse	25c
Veau, carcasse	15c
Veau, quartier de devant.	12 à 15c
Pigeons, le couple	30c
Boeufs, carcasse	$12 à $14
Boeufs, devant	15c
Boeufs, d'arrière	25 à 28c
Volailles, la livre	35 à 40c
Poulets, la livre	40 à 45c
Volailles, vivante, la pièce.	$1.50 à $2.50
Lièvres, chacun	60c
Oie, la livre	33c
Homard	50c
PRODUITS LAITIERS	
Beurre, la livre	60c
Oeufs	30c à 35c
Sirop d'érable, la pinte	75c
Sirop d'érable, le gal.	$2.75 à $3
LES FRUITS	
Pommes (Jonathan)	40c
Poires, la douzaine	25 à 50c
Pamplemousses	3 pour 25c
Bananes	25 à 50c
Tomates	40c
Citrons, la douzaine	15 à 30c
Oranges	25 à 40c
PEAUX	
Peaux de boeuf, la liv. pesante.	6c
Peaux de moutons	80c
Peaux de veau	10 à 12c
LAINE	
Laine non lavée, la livre	20c
Laine lavée, la livre	22c
FOIN ET AVOINE	
Foin	$20 à $26
Paille, la tonne	$9 à $10
Avoine, le minot	50 à 60c
Blé, le minot	$1.70
Sarrazin, le minot	$1.00
Orge	90 à $1.00
PRDDUITS POTAGERS	
Salade	10c
Patates, le gallon	20 à 25
Patates, le sac	$1.00
Choux	5c chacun
Choux fleurs	10c la douz. $1.00
Miel, la livre	30 à 35c
Persil, la douzaine	50c
Laitue, la douzaine	15 à 25c
Asperges locales, la douz.	75c à $1
Celeri, le paquet	15c
Champignons, la livre	$1.50
Salsifis, le paquet.	10c
Poireaux, la douzaine	50c
Oignons, la douzaine	25c
Panais, 3 paquets	10c
Sarriette, le paquet	25c
Ail, la tresse	40c
Tabac, la livre.	25c
BOIS	
Bois franc, le voyage	$6.50
FLEURS	
Narcisses	40c
Hyacinthes	50 à 75c
Rosiers	$1.25
Géraniums	25 à 35c
Lis, le pot.	75c

A LA BOURSE

Les affaires étaient bien tranquilles à la bourse des mines à Toronto, peu de transactions ont été faites et les prix sont restés à peu près les mêmes.

A MONTREAL

Marché à la baisse presque sur toute la ligne, Abitibi a perdu 1-8, Brompton, 3-4, Spanish, 1-2, Brondon 2.

La cote générale d'après la maison Grienshield:

Abitibi	39B
Atlantic Sugar	30 1-2
Brazilian	31 7-8-32
Brompton	34
Cement	59 1-2
Can. Steamships	29 1-4 1-2
Can. Steamships	29 1-4-1-2
Can. Smelters	16-16 1-4
Dom. Steel Com.	43-43 1-4
Dom. Textile	120-121
Dom. Canners	28 1-2B
Laurentide	86A
Montreal Power	82 1-2
Nat. Breweries	38-38 1-4
Quebec Ry.	26B
Shawinigan	103 1-2-104 1-4
Span. River Com.	72 3-4A
Span. River Pfd.	81 1-4-82
Steel Co.. of Canada	60-61

LE CHANGE

Cours du change à New York, la livre sterling 390 5-8. La piastre canadienne se change à 10 7-8 d'escompte. Le franc 703, le marc 162.

LA PECHE AU PRINTEMPS

La saison pour la pêche saumonée s'ouvre le 1er mai. Dans la région du Parc Algonquin tout s'annonce pour un printemps de bonne heure, la glace devrait toute être partie à la fin d'avril, et les pêcheurs devraient retenir leurs places à l'Highland Inn" pour s'assurer d'avoir des logements. Durant le mois de mai on trouve de la bonne pêche dans ce territoire, les principaux genres étant la truite saumonée, la truite des lacs et la truite tachetée. Demandez aux agents du Grand-Tronc des renseignements ou écrivez à N. T. Clarke, gérant, Highland Inn, Gare Parc Algonquin, Ontario.

5, 8, 12, 15, 19, 22 avril.

CARTIER, ONT.

4 avril.

M. et Mme E. Craine sont de retour d'une visite à leurs parents de Lockport.

Mlle Alma Barbe est revenue de l'école modèle de Sturgeon Falls où elle était élève depuis le mois de septembre.

TOURNÉE DANS LA BASSE-COUR
QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Voici le printemps, le temps où il est le plus facile au cultivateur d'améliorer sa basse-cour en achetant soit des oeufs que l'on fera couver, soit des poussins que l'on élèvera.

On peut donc au printemps faire avec quelques dollars ce qui, à l'automne, demanderait un déboursé considérable. En effet, elles sont bien rares les fermes où la basse-cour n'a pas besoin de ce remaniement, car c'est la coutume, on croirait, de considérer un troupeau de poules comme d'autant plus beau qu'il est varié de couleur et de forme. A chacun son goût; pour moi, la beauté d'un troupeau c'est son uniformité.

"Oui, oui", me direz-vous, "tout cela c'est très bien, mais ce n'est pas pour leur beauté que je garde des poules, c'est pour avoir des oeufs. En en gardant de toutes sortes j'ai des oeufs sur la table à tous temps de l'année.

Vous en gardez de toutes les sortes croyez-vous, mais moi je pense plutôt que si vous n'avez pas une seule poule qui appartient à une race quelconque, loin d'être de toutes les sortes, ce n'est pas même d'une seule sorte; et si vous croyez que cela soit le bon moyen d'avoir des oeufs toute l'année, c'est là que votre erreur est coûteuse, car en y réfléchissant, vous trouverez sans peine, que les pondeuses d'hiver ne font que contribuer à payer la pension de celles qui ne pondent qu'au printemps, et où en êtes-vous avec le profit?

Si c'est le plaisir d'avoir des oeufs sur la table à tout temps de l'année qui vous fait garder tels oiseaux, je vous conseillerais, plutôt d'acheter les oeufs. Alors, au moins vous ne trouveriez plus vos voitures et vos instruments tout garnis de fiante, vous ne contracteriez plus de démangeaisons en allant lever les oeufs, et vous n'auriez plus à réparer, tant bien que mal, les dégats commis dans votre jardin par cette gente matinale. Mais je m'aperçois que mes paroles pourraient être mal interprêtées et que l'on pourrait croire que je conseille de ne pas garder de poules. Non, non, au contraire, gardez-en, gardez des poules, mais des vraies poules.

Ne gardez par des poules pour avoir des oeufs, de la chair, ou de la plume, gardez-en qui vous donneront des piastres.

Ce n'est pas la poule qui pond le plus d'oeufs qui paye nécessairement le mieux. N'oubliez pas qu'un oeuf en hiver vaut mieux que deux en été. Une poule qui ne pond pas l'hiver, ne peut pas pondre assez d'oeufs en été, pour payer son entretien annuel et donner un bénéfice en plus de cela.

A bien des gens ceci peut paraître une dissertation à propos de rien; car qu'est-ce que c'est après tout qu'une poule et ce qu'elle mange! En effet, j'avouerai qu'une poule c'est peu de chose, surtout quand c'est une poule de "toutes sortes". Ce qu'elle mange en un an! bon en voilà une bonne, faut-il se préoccuper (et cela me rappelle un vers de Racine).

"Du foin peut manger une poule en un jour". C'est vrai, mais abstraction faite du foin, car c'est surtout de la paille pour la litière du poulailler—une poule mangera cependant en un an une moyenne de soixante-quinze livres de grain, qui au prix actuel du blé fera plus de deux piastres.

Tout cela c'est pour une poule: maintenant multipliez et voyez combien vous coûte le troupeau tout entier.

Pas si vite me direz-vous, le blé ne me coûte pas ce prix-là à moi, car je le cultive moi-même. Voyons, Monsieur le cultivateur, un peu de raisonnement; si vous ne donniez pas votre blé à vos poules, vous le vendriez, n'est-ce pas? et vous en recevriez le prix du marché; mais au lieu d'empocher cet argent vous donnez votre blé à vos poules. D'un autre côté si le blé vous coûte moins cher à vous qu'il ne se vend ce n'est pas dû à vos poules, mais à votre travail et à celui de votre capital.

La faute, c'est de considérer une poule comme rien et comme cinquante fois rien égale rien et cent fois rien pas plus, il faudrait donc en conclure que le troupeau tout entier ne vaut rien.

Mais pour ne pas tomber en erreur, le moyen le plus sûr est de considérer le troupeau comme une unité; tout comme on évalue une vache; et ce n'est que juste car le troupeau tout entier ne demande pas plus de soins qu'une seule vache.

Un seul compartiment, un seul auge, un seul abreuvoir suffit à tout le monde qu'on n'a pas besoin d'attacher par le cou ou de protéger contre les moustiques.

Point n'est besoin de les traire, mais bien au contraire, ces animaux nous livrent d'eux-mêmes leurs produits tout enveloppés et cachetés de manière à défier la fraude.

GEORGES ARBIC,
Eastview, Ont.

VERNER, Ont.

Le 2 avril 1921.

Pâques, c'est la résurrection. Aussi le vie printanière renait-elle dans la région de Verner. Le peu de neige que nous avions est disparu et les chemins sont déjà secs.

—La collecte des Soeurs Franciscaines au profit des missions chinoises, a rapporté la jolie somme de $140.00. Merci beaucoup aux généreux bienfaiteurs.

—A Pâques, la Messe de V. A. Guimont fut exécutée par la chorale de la paroisse, et les demoiselles rendaient avec succès l'Hymne "O Salutaris Hostia".

—Parmi les visiteurs de passage ici à l'occasion de la fête de Pâques on remarquait M. Paul E. Durocher, comptable de La Banque d'Hochelaga, à Chelmsford.

—Dimanche soir M. Cuthbert Lafrenière organisa une belle fête de famille, à laquelle prirent part de nombreux amis, en l'honneur de son frère M. S. Lafrenière, député du comté de Berthier, Qué., de passage ici avec son épouse.

Un excellent souper fut d'abord servi aux convives, après quoi vinrent les propos bruyants et les bonnes chansons canadiennes, qui donnèrent à cette soirée un cachet spécial de franche gaieté. De sorte que l'on s'amusa jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Parmi les personnes présentes à ce banquet de famille se distinguaient. M. et Mme C. O. Lafrenière, organisateurs de la soirée; M. et Mme S. Lafrenière de St. Damien, MM. C. Lafrenière, E. Lafrenière, et A. Lafrenière de Notre-Dame du Lac, MM. F. Beaudry, O. Jalbert, S. Bouffard, R. Maxwell, R. Dandonneau et nombre d'autres que nous oublions.

Honneur au mérite de ces belles fêtes de famille, qui activent l'amour fraternel et conserve l'harmonie entre citoyens d'une même paroisse.

—M. D. Perreault, gérant de la Banque d'Hochelaga, revient à la santé après une grippe d'une quinzaine de jours.

—Les jeunes gens, qui ne le cèdent en rien à leurs ancêtres, sont fatigués du jeûne du carême et se réveillent bien décidés de ne pas demeurer vieux garçons ou vieilles filles.

Aussi les mariages en perspective sont-ils nombreux.

Vive la jeunesse courageuse!

Fleur printanière.

CONNAUGHT, STATION

1er avril

C'est lundi dernier le 28 qui eut lieu le euchre. Plusieurs amis de Timmins et de Porcupine sont venus se joindre à nous pour jouer aux cartes. Il y eut plusieurs prix qui furent distribués aux gagnants comme suit: premier prix des hommes, une paire de chaussures, donné par M. O'Connor, fut gagné par M. A. Blais; 2ème prix donné par M. et Mme Berthiaume fut gagné par un ami de Connaught.

Premier prix des dames donné par Mme E. Fournier fut un joli coussin et fut gagné par Mme Desaulniers; le 2ème, une jolie chaîne de cou, donné par Mme Jos. Clémens gagnée par Mme Mastaï Charpentier.

Il y eut musique, chant et jeu de cartes.

Tous se séparèrent à une heure avancée, se promettant bien de revenir encore. Le gramophone fut gagné par M. A. Cloutier.

MM. P. Courtemanche, W. Picard et R. Picard de St-André Avelin sont venus rendre visite à M. et Mme Elie Lescarbeau hier. Aussi que M. et Mme E. Bigras. Ces derniers sont repartis en voyage avec leurs enfants à Verner, Ont. Ils seront de retour dans un mois.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. B. Bartlett âgé de 65 ans, survenue après une très courte maladie. Il laisse pour pleurer sa perte, 5 enfants. Son corps fut transporté à Kelsio. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Mlle M. Adams de Timmins visite Mlle Bacher.

Mlle M. J. Breault était à Porquis Jonction hier.

Le Secret de son économie dans l'emploi, repose dans les riches propriétés du thé lui-même

"SALADA"

est en tête de tous les autres, *sans une seule exception*, au point de vue de qualité intrinsèque et de valeur. 585.

Dr P. E. ROCHON
B.A.
CLARENCE CREEK, ONT.
Heures de bureau: 9 heures à midi; le soir, 6 hrs à 8 hrs; le dimanche, sur rendez-vous.
Visites aux malades: 1 hr. à 6 hrs.

LE PRINTEMPS

A cette époque de l'année c'est l'habitude de serrer les Fourrures pour l'été.

Pour quelle raison ne pas faire

RENOVER, REMODELER ET EMMAGASINER LES VOTRES

maintenant, ici, afin qu'elles soient prêtes l'automne prochain.

Profitez de nos prix de la saison morte et du temps, du soin et de l'attention en sus que nous pouvons accorder maintenant à vos REPARATIONS DE FOURRURES.



Alfred Cote EMMAGASINAGE DE FOURRURES
Marchand-Confectionneur de Fourrures.
180, RUE RIDEAU. Téléphone: Rideau 766.

CHARBON - BOIS

Nous avons une quantité de bois de corle à vendre, érable, hêtre et merisier, 4 pieds de long, au prix de $14.00 la corde, parfaitement sec.

Aussi CHARBON dans TOUTES LES GROSSEURS pour livraison immédiate. Qualité garantie.

O'Reilly & Bélanger, Limited
22, Rue Sparks, Ottawa. Téléphones: Queen 860-861.

De $50 à $5,000
PAR AN POUR LA VIE
C'est ce que donne une rente viagère du Gouvernement canadien

Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie.
Impossible de trouver de meilleures garanties.
Cette rente est exempte de toute saisie.
Elle est exempte de tout impôt fédéral.
Elle n'est nullement affectée par la baisse des affaires.
Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit.
Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.
Toute personne résidant ou domiciliée en Canada ayant au moins 5 ans peut en acheter.
Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement.
Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

Pour avoir la nouvelle brochure et tout autre renseignement que l'on désire, s'adresser au maître de poste local, ou bien écrire, en franchise, à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes viagères, à Ottawa. Mentionner votre âge à votre dernier anniversaire de naissance et votre sexe.

3

Le Contrôle du Gouvernement
OU
La Prohibition
Lequel Ontario Préfère?

La question dans le prochain Referendum en est une bien tranchée entre la prohibition totale et le Contrôle du Gouvernement. Pour prendre une décision honnête en faveur de l'un ou de l'autre, tous les hommes et toutes les femmes dans la Province devraient considérer les effets des deux.

Voyez Ce Portrait

Aujourd'hui la Loi de Tempérance est défiée ouvertement, et le crime et les criminels se produisent en gros. Tant qu'il y aura une demande pour des liqueurs il y aura un approvisionnement, et un essai pour mettre en vigueur la prohibition totale est tout simplement jouer dans les mains des colporteurs de boissons, qui récolteront une grosse moisson qu'antérieurement. Des distilleries illicites se présenteront à la place de chacune existant maintenant, l'habitude des drogues augmentera d'une surprenante manière et le résultat en général sera un abaissement du prototype de la moralité dans toute la Province, un mépris toujours grandissant de la loi qui ne manquera pas d'être violée, et une augmentation du sentiment de la méfiance et du malaise.. Ceci n'est pas de l'imagination, mais c'est un portrait peint d'après nature dans les pays et les arrondissements qui ont déjà adopté— et regretté de l'avoir adoptée— la prétendue prohibition totale.

Et Celui

Comme alternatif, la Ligue de Liberty des Citoyens, qui sustente la modération en toute choses, conseille au public d'Ontario de rendre possible la promulgation d'une loi équitable, sûre et pratique de Tempérance en vertu de laquelle le Gouvernement contrôlera la vente de chaque bouteille de liqueur.

Le Contrôle du gouvernement respecte la sainteté du foyer; il remplace le débiteur clandestin, le distillateur illicite et le colporteur de drogues par un corps d'hommes responsables envers le public; il suppose que vous êtes un citoyen responsable jusqu'à ce que vous vous ayez montré autrement; il ne place aucun stigmate sur les hommes et les femmes d'habitudes décentes et qui respectent les lois.. Il n'y aura pas plus de liqueurs dans le Pays sous le Contrôle du Gouvernement que sous la Prohibition et ce qu'il y a sera pur.

Le bar restera aboli sous le Contrôle du Gouvernement — qui a montré son efficacité comme l'ennemi de l'ivrognerie et le champion de la Véritable Tempérance.

Votez 'NON' dans le prochain Referendum et signez le Mémoire de la Tempérance pour le Contrôle du Gouvernement.

LA PAGE DES CULTIVATEURS

EN COLLABORATION

Celui qui fait pousser deux brins d'herbe où il n'en poussait qu'un est un bienfaiteur de l'humanité.—COLBERT.

L'ÉLÉMENT FRANÇAIS DANS LES ASSOCIATIONS DU N.-BRUNSWICK

Tous les journaux s'accordent à dire que la convention des laitiers et Fermiers du Nouveau Brunswich, tenue à Fredericton au mois de mars, a été un vrai succès.

Les officiers élus pour l'année 1921, sont les suivants: Président A. J. Gaudet, St Joseph, N. B.; 1er vice-président, W. E. Wallace, Penobsquis, 2ième vice-président, Thomas W. Riordon, Riordon; secrétaire correspondant, A J. Doucet; Moncton, Secrétaire archiviste, K. M. Fiske, Florenceville; Trésorier-F. H. Walsh, Coverdale, N. B., membre honoraire de l'exécutif.

Nous sommes heureux de constater que cette association a un président Acadien, M. Arthur J. Gaudet qui, nous en sommes sûr, mérite bien la confiance qu'on a mise en lui. Le secrétaire correspondant est aussi un Acadien, M Alexandre J. Doucet de Moncton. C'est son second terme à cette office où il fut cette année élu par acclamation.

La large part que M. Doucet a pris aux débats de cette convention et la manière habile dont il s'en est tiré est une preuve de ses capacités et de l'intérêt qu'il porte aux fermiers acadiens. Grâce à lui la prochaine convention aura lieu à Moncton. Quand il proposa cela plusieurs eurent à redire mais il soutint si bien sa cause qu'on adopta cette résolution à l'unanimité. M. Doucet proposa aussi la résolution suivante qui fut secondé par le Rév. A. V. Landry et adopté à l'unanimité: Résolu que cette convention des Fermiers et Laitiers du Nouveau-Brunswick soumette au département d'Agriculture Fédéral le projet d'établir une station Expérimentale sur la côte de cette province. La nature du sol et les autres conditions locales sont telles qu'une seconde station Exprimentale soit dans les comtés de Westmorland, Kent, Northumberland, Gloucester ou Restigouche serait d'un grand avantage aux intérêts agricoles de ces comtés respectifs.

A part ces deux résolutions M. Doucet en proposa plusieurs autres, tous dans le plus grand intérêt des Fermiers.

M. Doucet et le Rév. A. W. Landry parlèrent de la Co-opération, des avantages qui'l en résulterait pour les fermiers.

Qu'à la prochaine convention qui aura lieu à Moncton, tous les délégués acadiens prennent part aux discussions.

LA CULTURE DE L'OIGNON QUELQUES BONS CONSEILS

Les échecs dans la culture de l'oignon proviennent principalement du fait que l'on sème trop tard au printemps; la récolte n'a pas le temps de mûrir avant l'arrivée des journées fraîches et humides de l'automne; les oignons continuent à pousser au lieu de s'arrondir, et il en résulte des cols épais au lieu de bulbes. Le seul moyen d'éviter cet accident est de semer de bonne heure pour que les bulbes puissent atteindre tout leur développement vers la fin d'août, à l'époque où la température généralement chaude et sèche pousse leur maturation. Si l'oignon n'a pas atteint un certain développement à cette époque, il continue à végéter et ne mûrit pas bien. On sèmera donc dès que le sol est assez sec pour pouvoir être ameubli.

L'un des oignons rouges les plus précoces est le Rouge Plat Extra Précoce (Extra Early Flat Red); le Jaune Globe de Danvers mûrit également de bonne heure mais il n'est pas aussi hâtif que le premier et ne convient pas aussi bien pour la plupart des marchés. Le Prizetaker est trop tardif pour qu'il puisse être semé en plein air; il ne mûrit que dans des saisons exceptionnellement favorables.

L'oignon se plait dans un bon terreau de jardin; il vaut mieux que le fumier soit appliqué en automne, cependant il peut être appliqué au printemps, pourvu qu'il soit bien pourri et enfoui dans le sol de surface. Une application de superphosphate à raison de 600 livres à l'acre et de nitrate de soude à raison de 200 livres à l'acre ou d'un engrais mélangé à raison de 800 livres à l'acre, stimuleront la pousse des plantes. Ces engrais sont épandus à a surface et incorporés au moyen de la herse ou du râteau avant les semailles.

La graine se sème généralement en lignes espacées d'un pied; on affermira bien le sol en le roulant ou en le tassant. Dès que les plantes sont bien visibles, on ameublera la surface entre les lignes et on continuera à biner de temps à autre pendant la saison pour toujours maintenir à la surface un mince tapis de fine poussière. On éclaircira les plantes à environ deux pouces d'espacement.

Les variétés dont les noms viennent d'être metionnés ont été cultivés à la station expérimentale de Kentville sur un terreau sablonneux léger; la graine avait été semée le 8 mai 1920. La Rouge Plat Précoce a rapporté 15.18 tonnes, la Globe Danvers, 14.52 tonnes et la Prizetaker, 21.78 tonnes à l'acre. Cette dernière n'était pas aussi mûre que les deux autres espèces.

La graine peut être aussi semée dans des boites peu profondes et transplantée. Si la faculté germinative de la graine est bonne, celle-ci peut être semée à raison de dix au pouce carré, pas trop épaisse; une boite de deux pieds de surface donnera bien assez de plants pour le jardin potager. Une couche de sol de trois pouces d'épaisseur suffit. Dès que les plants sont bien levés, mettez la boite dans une fenêtre ensoleillée où il ne fait pas trop chaud. La Prizetaker est la meilleure espèce pour le repiquage. La graine semée le 22 mars et repiquée le 11 mai a donné 27.06 tonnes d'oignons parfaitement mûrs à l'acre. Ces derniers avaient été plantés à trois pouces d'espacement en lignes. La Prizetaker, plantée clair sur tablettes le 7 février et repiquée en plein air le 10 mai, en lignes espacées de trois pouces a produit 53.9 tonnes. Disons cependant que le sol sur lequel cette dernière était cultivée était plus fertile que celui sur lequel les autres espèces avaient été mises; il avait porté, depuis plusieurs années, une culture d'oignons.

Ces résultats démontrent bien clairement qu'il est avantageux de semer de bonne heure, afin d'obtenir des plants bien développés pour la transplantation.

W. S. BLAIR,
Régisseur de la Station expérimentale de Kentville.

LISEZ-VOUS?

Des centaines, des milliers de circulaires et de bulletins sont publiés et distribués par les ministères fédéral et provincial de l'Agiculture. Qu'on les demande et qu'on les lise. Sous ce rapport, nos amis de l'Ontario sont beaucoup plus exigeants que nous; les demandes de bulletins, de rapports, de circulaires affluent de leur part vers le ministère de l'Agriculture d'Ottawa, tandis que celles des "habitants" du Québec sont plutôt clairsemées.— On a même déjà soulevé ce prétexte en certains milieux pour faire supprimer l'impression en français de certaines publications du service de l'Agriculture.

ECHO SOCIAL

M. et Mme Rémi Mageau de L'Eturgeon, fils du député Z. Mageau sont en visite à Ottawa chez leurs parents, pour une quinzaine, ils devront aussi visiter Montréal où ils seront les hôtes de M. et Mme L. Levigne

KI-MOIDS
(Pastilles ou Granules)
Pour L'INDIGESTION
Avec ou sans eau; agréable à prendre.
Prompt Soulagement!
Prix, 25-50-75c.
Préparé par Scott & Bowne
FABRICANTS DE
L'EMULSION SCOTT
71a

LA COMPTABILITÉ ESSENTIELLE, EN AGRICULTURE COMME AILLEURS

Jamais, dans notre pays, depuis trois ans, on n'a parlé de "rajustement" et de "retour aux conditions normales" avec autant d'angoisse qu'à l'heure actuelle. Chacun se demande comment il tiendra tête à la crise économique qui s'annonce si terrible.

Nos agriculteurs ne sont pas étrangers aux préoccupations de cette nature. Il y a de quoi. En effet tout baisse sur la ferme, et rien n'indique que les prix soient sur le point de remonter. Au contraire, jamais les perspectives d'amélioration des marchés n'ont été moins brillantes. Il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre.

Nos voisins, les cultivateurs américains, encouragés par les tendances protectionnistes de l'administration Harding, font tout leur possible pour empêcher l'entrée dans leur pays de nos produits agricoles. Les éleveurs anglais ne veulent pas de la levée de l'embargo. La France agricole entend toujours se protéger contre l'invasion des "blés américains". A ces difficultés provoquées par les mesures douanières existantes ou éventuelles de nos "Alliés" vient s'ajouter la concurrence de pays agricoles tels que l'Australie, l'Argentine et le Danemark qui se préparent à nous disputer chaudement la place que nous sommes acquise sur les marchés anglais et étrangers.

En face de cette situation "pas très rose", qu'allons-nous faire, cultivateurs canadien! Lever les bras au ciel et gémir, en disant: "C'est pas drôle d'être habitant"? Limiter, de propos délibéré, notre production, au risque de désorganiser nos fermes et de céder à nos marchés extérieurs? Abandonner la terre et nous diriger vers les villes où l'on ne sait plus quoi faire des sans-travail? Non, la meilleure chose à faire, c'est de faire baisser les prix de revient afin d'obtenir des profits plus élevés. Quand nos produits nous coûteront moins cher, nous pourrons tenir devant la dégringalade des prix. Or, l'unique moyen de connaître le coût d'un produit c'est de tenir une comptabilité.

Un cultivateur intelligent, auquel je suggérais un jour une réforme à apporter à son système de culture, me répondait en penchant la tête: "savoir que ça paierait"! ça c'était bien dit. En agriculture on ne doit entreprendre que ce que l'on sait être payant. Mais, pour le savoir, il faut tenir des comptes. Oui, les comptes nous diront si nous cultivativons mal et comment nous pourrons mieux cultiver. Voici l'opinion d'un cultivateur français à ce sujet:

"Une expérience des choses de l'agriculture, vieille de plus de cinquante ans, m'a convaincu, depuis longtemps déjà, qu'en agriculture, aussi bien qu'en toute autre industrie, on ne saurait arriver à un résultat final, réellement satisfaisant, sans les conseils que fournissent les chiffres."

Ce cultivateurs qui est encore à la tête du mouvement agricole français, attribue la majeure partie de ses succès à la comptabilité qu'il tient sur sa ferme depuis 1869. Ecoutons-le lui-même. "En ce qui me concerne personnellement, je puis dire que c'est surtout à la comptabilité que j'établissais en 1869, sur mon domaine d'Areines que j'ai pu, mieux que bien d'autres, avoir raison des difficultés que tous les cultivateurs rencontrent au cours de leur carrière. Et il m'est permis d'ajouter que, grâce aux chiffres, j'ai pu marcher hardiment dans la voie du grogrès et des améliorations agricoles, sans avoir à subir les conséquences d'erreurs, quelquefois ruineuses".

Certains diront: Tenir une comptabilité, c'est plus facile à dire qu'à faire". Ceci est vrai de la comptabilité comme de tout ce qui se fait par les hommes. D'ailleurs pour être difficile, la chose n'est pas impossible. Pour réussir il suffit de s'y adonner avec résolution et méthode.

Charles Gagné

Professeur d'Economie rurale.
(L'Action Catholique.)

LES POMMES DE TERRE ET LES SOINS DE LA PLANTATION

Une méthode généralement suivie par ceux qui désirent avoir une récolte précoce est de mettre les tubercules, vers le 20 mars, dans une chambre claire, tenue à une température de 60 degrés et de leur donner de quatre à six semaines pour se réchauffer et pour germer. Le germe que l'on désire est un germe vert, épais, n'ayant pas plus d'un demi-pouce de long. On ne connait pas exactement l'augmentation de récolte que ce traitement permet d'obtenir. Dans une épreuve faite à la station expérimentale de Frédéricton, la différence de végétation entre les tubercules traités de cette façon et ceux qui sortaient de la cave même n'était que très faible. Les plants venant des tubercules germés n'avaient que deux ou trois jours d'avance sur les autres.

Ce que l'on gagne en rapidité n'est donc pas toujours une bonne économie.

Pour s'assurer qu'il n'y a pas, dans la semence employée, de tubercules attaqués de jambe noire, de fusariole, de brûlure, de mildiou ou d'autres maladies de ce genre, le meilleur moyen est d'abord de rejeter impitoyablement tous les tubercules entaillés ou meurtris, d'enlever au couteau une mince tranche du bout de la couronne puis de rejeter tous les tubercules qui présentent une décoloration. On se servira de deux couteaux, dont l'un sera tenu dans un vase rempli de solution de formaline; dès que l'on coupe une tubercule décolorée, le couteau que l'on avait en main sera mis dans le désinfectant et l'on prendra l'autre couteau.

Les tubercules devraient être recouverts de poussières, car ils sèchent rapidement lorsqu'ils sont coupés et chauffent lorsqu'ils sont tenus en tas ou en barils. L'un des meilleurs ingrédients à employer est le plâtre ou gysum. Si l'on en saupoudre de deux à quatre pintes un baril de semence, les plantons se conservent fermes et frais sans se détériorer pendant des jours et même des semaines. On se sert aussi fréquemment de chaux éteinte à l'air et parfois de poussière de route et de soufre. La chaux qui n'est pas parfaitement éteinte peut abîmer les yeux, elle rend en tous cas la manutention des plantons désagréable.

W.-W. H.

DESINFECTION

Il faut traiter les tubercules avec un désinfectant pour détruire les germes de la gale commune et jusqu'à un certain point ceux de la chicotonie. Le désinfectant le plus sûr est la formaline, à raison d'une chopine par trente gallons d'eau. Le meilleur moyen est de mettre les tubercules dans des sacs, puis de les plonger pendant deux heures dans la solution de formaline.

On recherche actuellement des méthodes de désinfection comportant l'emploi de la chaleur et d'une solution plus concentrée, afin de stimuler le procédé de désinfection.

LA COUPE DES PLANTONS

On sait aujourd'hui parfaitement que le moyen le plus économique d'employer les tubercules et de les couper en fragments ou "plantons" pesant au moins une once et au plus deux onces, et portant chacun deux ou trois yeux. Dans les grandes plantations industrielles, la coupe à la machine ou à la planche peut être économique, mais ces appareils ne permettent pas de régler aussi bien la grosseur des plantons ni le nombre des yeux que la coupe à la main; on ne peut pas, non plus, rejeter les tubercules présentant des maladies internes.

LISEZ-VOUS?

Avouons franchement que les cultivateurs ontariens ont, à venir jusqu'ici, mieux apprécié que nous le rôle éducationnel et économique du journal agricole. Une quinzaine de revues agricoles, hebdomadaires pour la plupart, prospèrent dans l'Ontario et aucune n'est gratuite. Pour ne citer que les plus connues, le "Farmer's Advocate" de London, le "Farm and Dairy" de Peterboro, le "Canadian Horticulturist" de Toronto, sont achetées par plus d'une centaine de mille lecteurs.

IL GUÉRIT SON RHUMATISME!

"Je suis âgé de quatre-vingt-trois ans et je me suis traité pour le rhumatisme depuis ma sortie de l'armée, il y a plus de 50 ans. Comme bien d'autres, je dépensai beaucoup d'argent pour de prétendues "cures" et j'ai lu au sujet de l'Acide Urique jusqu'à y goûter presque. Je ne pouvais dormir la nuit et marcher sans douleur; mes mains étaient si endolories et raides que je ne pouvais tenir une plume. Mais maintenant je suis de nouveau dans les affaires actives et puis marcher avec facilité ou écrire toute la journée confortablement. Mes amis sont surpris de mon recouvrement". Vous feriez tout aussi bien d'essayer d'éteindre un feu avec de l'huile que d'essayer de vous débarrasser de votre rhumatisme, de l'inflammation des nerfs et de maux semblables en suivant un traitement que l'on prétend chasser l'Acide Urique de votre sang et de votre corps. M. Ashelman prit 50 années pour découvrir la vérité. Il apprit comment se débarrasser de la véritable cause de son rhumatisme, d'autres malaises, et recouvra sa force en lisant "The Inner Mysteries", distribué gratuitement actuellement par une autorité qui consacra vingt ans à l'étude scientifique de ce malaise. Si un lecteur du "Droit" désire se procurer "The Inner Mysteries of Rhumatism" que ne connurent pas les médecins et les savants durant les siècles passés, il n'a qu'à adresser une carte postale ou une lettre à H. P. Clearwater, No 1107-B Street, Hollowell, Maine. Ecrivez maintenant pour ne pas oublier! Si vous n'êtes pas un patient découpez cet avis et remettez cette bonne nouvelle et cette opportunité à quelque ami affligé. Tous ceux qui écriront le recevront par le retour du courrier sans frais aucun.

LA MACHINE AGRICOLE

On sait que nos députés ont dernièrement visité les usines de "La Machine Agricole" de Montmagny.

Cette compagnie doit prochainement publier un catalogue des machines qu'elle fabrique.

"La Rente" souhaitait dernièrement à ses lecteurs de ne pas refuser leur appui à une eutreprise parce qu'elle est canadienne française.

Si les fabricants de Montmagny mettent sur le marché de bonnes machines aratoires offertes à des prix raisonnables, ce sera le temps, pour les nôtres, de savoir réaliser l'intelligent voeu de "La Rente".

Nous y reviendrons d'ailleurs, dès que le catalogue en question sera publié.

ANGERS

4 avril.

Malgré les mauvais chemin et la vilaine température de la semaine dernière les paroissiens accoururent en grand nombre assister au cérémonie de la Semaine Sainte. Le Père Rutcher de la congrégation des R. P. du St-Esprit, de Granside, qui est venu assister notre curé, nous fit de magnifiques sermons.

P. S. Mlles Thérèse Trudel et Thérèse Cousineau, qui sont venues passer les vacances de Pâques chez leurs parents, M. Napoléon Desjardins et Paul Mongeon, sont retournées reprendre leurs classes au Couvent de la rue Rideau.

Accidents: — M. Aimé Mongeon eut la douleur de voir son fils Robert âgé de 8 ans se briser une jambe en tombant dans une grange. Ce sont les Drs de Buckingham, qui le soignent.

Samedi après-midi, le 26, eut lieu le service de Mlle E. Brazeau, âgé de 5 ans, fille de M. Xavier Brazeau. Elle mourut après un mois de maladie.

Baptêmes: — M. J. Lauzon, un garçon baptisé Treflé, Léopold; Parrain et marraine: M. et Mme Treflé Mongeon.

M. A. Mador, un garçon baptisé Jean, Patrice; Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Proulx.

M. Maxime Boileau une fille baptisé Maria-Alice-Maximine; Parrain et Marraine: M. et Mme Merminige Boileau.

De passage: — M. M. Poliotte, agent-voyageur pour la Cie Lindsay nous visitait la semaine dernière, ainsi que le voyageur de commerce, M. Laruchaudière.

M. Victor Falardeau, de Hull, et sa famille sont en promenade chez M. J.-E. Gingras.

M. Lionel Mongeau et sa dame sont de passage chez M. Trefflé Mongeon.

De retour: — M. Scent Maisonneuve et M. Edmond Maisonneuve sont revenus de Kapus Kasing après 8 mois d'absence.

M. Albert Lorrain est de retour de Iroquois Falls, parti depuis 4 mois.

Mlles Anézie Bertrand et Maria Leroux, idstitutrices à Angers sont allées passer les vacances de Pâques dans leur famille à Masson.

M. Eugène Plouffe et sa famille sont allés s'établir à Kapus Kasing.

M. Ernest Demers qui était allé visiter Cobolt North Bay; etc., est revenu vendredi passé, après deux semaines d'absence.

Mariage: — Mardi, le 29, M. Adélard Montgrain, des Trois-Rivières, udissait sa destinée à celle de Mlle Adèle Mineaut d'Angers. Ce fut l'abbé Scantland, de la paroisse de Ste-Anne d'Ottawa qui officia.

MM. Léo Smith, Jules et Elavis Desmarais, étudiants à l'Université d'Ottawa sont retournés reprendre leurs classes lundi, le 28, après avoir passé les vacances dads leur famille.

Les petites annonces du DROIT sont les meilleures chercheuses d'emploi pour les personnes sans travail.

LE PREMIER MINISTRE A MONTREAL

IL PARLE A UNE GRANDE ASSEMBLEE DE FEMMES LIBERALES-CONSERVATRICES.

Montréal, 4. — (S.P.C.)—L'hon. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, a prononcé un discours à Montréal, samedi, devant un auditoire considérable de femmes. L'assemblée a eu lieu à la salle Windsor, qui était remplie autant qu'il se pouvait. L'auditoire était composé de Canadiennes françaises autant que d'Anglaises, et il n'y avait pas dix hommes dans l'assemblée.

Au côté de M. Meighen, on voyait Mme Meighen, l'hon. C. J. Doherty, ministre de la Justice, l'hon. C. C. Ballantyne, ministre de la Marine, l'hon. P. E. Blondin, ministre des Postes et sénateur.

Dans son discours, le premier ministre s'est étudié à comparer la situation actuelle du Canada à celle des autres pays, y compris les Etats-Unis. Pour lui, le dominion n'a rien à envier à qui que ce soit. Et s'il n'a pas la grande richesse de la république américaine, il n'a pas non plus sa pauvreté. C'est la première fois que la situation industrielle est aussi mauvaise au Canada. De ce temps, il doit y avoir quelque 180,000 hommes à ne rien faire dans le pays; ordinairement, il ne devrait pas y en avoir plus de 100,000 ou même 90,000, dans les pires des conditions.

Pour ce qui est du tarif, M. Meighen croit qu'on ne devrait pas dévier beaucoup de la route suivie depuis quarante ans. Le premier ministre termine sur quelques mots des chemins de fer, disant que le gouvernement avait adopté une politique d'étatisation non pas parce que cela lui faisait plaisir, mais parce qu'il avait été obligé de la faire. Et si le gouvernement ne parvient pas à faire un succès de son contrôle des chemins de fer, il en confiera bientôt le soin à d'autres plus habiles.

PERES DOMINICAINS FAITS CHEVALIERS

Québec, 2.—Des nouvelles reçues ici nous apprenent que les RR. PP. Savignac et Janssen, O. P., du Couvent de Jérusalem, ont été promus chevaliers de la Légion d'honneur pour services rendus au cours de la guerre.

L'EXPROPRIATION DE LA BAIE DE BROWN

L'expropriation de la baie de Brown (Brown's Inlet) a été soumise à l'arbitrage et aujourd'hui, les avocats étaient réunis à l'Hôtel de Ville pour étudier la question. Quand la ville décida d'exproprier cette baie, pour y faire un parc, les propriétaires MM. Brown et Hutchison demandèrent $15,000, mais la Ville ne voulut pas donner plus que $9,000 environ.

Les propriétaires soumirent alors leur cause à l'arbitrage: M. Osborne les représentèrent, tandis que les intérêts de la Ville sont entre les mains de M. Proctor. Mtre Alan Armstrong préside.

LISEZ-VOUS?

Chaque spcialité de la ferme a une, deux et même trois publications dévouées à la vulgarisation et à la diffusion de bonnes méthodes qui la concernent. Un hebdomadaire à grande circulation, le "Weekly Sun" de Toronto, consacre toutes ses énergies aux seuls intérêts de la classe agricole.



Bébés en Santé

DEPUIS plus de vingt ans, PEPTONINE a prouvé sa supériorité comme nourriture pour les bébés. Recommandée par les autorités médicales comme pure, hygiénique et saine, PEPTONINE rend les enfants forts et vigoureux. Votre bébé a besoin de PEPTONINE, l'aliment favori.

Chez tous les pharmaciens et épiciers

UNE ELECTION DANS TAUNTON

SIR A. G. BOSCAWEN, MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE NOUVEAU SUR LES RANGS.

Londres, 4. (S. P. A.) — Tout s'est passé avec calme, jusqu'à date, dans la campagne électorale qui se fait actuellement dans Taunton, en vue d'une élection complémentaire. Sir Arthur Griffiths-Boscawen qui a subi une défaite dans Dudly tout récemment brigue les suffrages, comme ministre de l'agriculture, il y est combattu par James Lunnon travailliste. Mme Lloyd George, la la femme du premier ministre, a parlé à une assemblée, samedi, en faveur du candidat ministériel. La votation aura lieu vendredi.

La question de l'embargo sur le bétail canadien n'est pas mise en cause autant qu'elle le fût lors de l'élection où fut battu sir Arthur, dans Dudley.

Lord Beaverbrook semble avoir trouvé préférable, cette fois, de ne pas agiter cette question contre le ministre, mais la campagne n'est pas finie.

Le candidat ouvrier dit que la levée de l'interdiction sur le bétail canadien signifierait à bref délai l'arrivée en Angleterre de 2,000,000 de bêtes à cornes. Le ministre a répondu à cela que la Grande Bretagne ne saurait que faire de deux millions de vaches et de boeufs. Il a aussi demandé comment on s'y prendrait pour les transporter jusqu'en Angleterre.

L'EMPEREUR CHARLES SERA ESCORTE

IL ETABLIRA SA DEMEURE EN SUISSE, MAIS NE PEUT RETOURNER EN SON PAYS.

Berne, 4. (S.P.A.) — Les autorité suisses ont reçu un message qui les porte à croire que l'ex-empereur Charles d'Autriche arrivera aujourd'hui à la frontière, à Buchs, accompagné d'officiers français et anglais. Charles est-il dit, ne sera pas autorisé à retourner à Prangins, mais devra demeurer en un endroit ou un autre, avant qu'on ait trouvé le lieu définitif de sa résidence.

Londres, 4. — Le correspondant à Vienne du "London Times" dit avoir appris de source anglaise que l'ex-empereur Charles aurait dit qu'il était prêt à renoncer à son trône en faveur de son fils Otto, lequel règnerait sous la régence de l'amiral Horthy.

Le correspondant ajoute qu'il est possible que l'Entente sanctionne un tel arrangement.

Vienne, 4. — L'ex-empereur Charles d'Autriche est actuellement malade à Steinamanger, si l'on croit les nouvelles qui viennent de parvenir à certains diplomates d'ici. Les rapports arrivés demandent qu'un médecin allié soit envoyé à Steinamanger.

A Vienne, on est plutôt porté à croire que l'indisposition de Charles est une "maladie diplômatique". L'ancien empereur pourrait ainsi obtenir un autre délai avant de quitter le pays.

Faiblesse et Douleurs D'Estomac



J'étais atteinte de l'estomac et parfois si malade que je devais être au lit une ou deux semaines. Naturellement mes forces ont beaucoup diminué et je suis devenue incapable de vaquer à mes occupations, je devais en mettre plus de la moitié de côté. Les derniers temps c'est à peine si je pouvais me tenir debout tout le jour. Les remèdes que j'employais ayant été à peu près inutiles, je décidai un jour de les abandonner pour prendre simplement les Pilules Rouges. En peu de temps mes forces s'accrurent; je me trouvai mieux après un mois de traitement et ce ne fut pas bien long avant de pouvoir jouir d'une bonne santé. Mme Treflé Marion, Berthier, P. Q.

PILULES ROUGES POUR FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Les Pilules Rouges guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les malaises qui accompagnent toujours la grossesse. Les Pilules Rouges sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles que soient ses occupations.

Le Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boite.

Pour toute information et consultation, adressez:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal

CONNAISSEZ-VOUS LA

CELEBRE POTION ANTILAITEUSE

du Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

C'est le Plus Grand Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS: Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, le temps de la grossesse, fausses couches évitées, jambes de lait, maux de matrice, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsies, impuretés du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi $2.50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

AGENTS DEMANDES

Dr N. A. SIROIS,

J'ai essayé un paquet de votre Potion Antilaiteuse qui m'a fait un très grand bien; aujourd'hui je peux manger à peu près tout ce que je veux. C'est pourquoi mes amies veulent l'essayer. Si vous voulez m'en envoyer cinq paquets que vous expédierez à

Madame Eva ROY,
Boite 179. Fort Frances Ont.

CALENDRIER

MARDI, LE 5 D'AVRIL

95ème jour de l'année

Lever du soleil. . . 5 heures 36
Coucher du soleil . . 6 heures 32
Lever de la lune. . . 4 heures 06
Coucher de la lune. . 3 heures 41

28ème jour de la lune

Les jours croissant de 57 minutes le matin et de 44 minutes le soir. Dernier quariter de la lune du 31 de mars au 8 d'avril.

QUARANTE HEURES

Diocèse d'Ottawa

Monastère du Précieux Sang, 3, 4 et 5 d'avril.

Couvent de la Pointe Gatineau, 5, 6 et 7 d'avril.

Saints du jour 5 d'avril

Saint Vincent Ferrier

Confesseur et prédicateur puissant; il convertit un grand nombre de juifs et d'infidèles et ramena à une vie pieuse une multitude de chrétiens relachés. Il mourut en 1419 âgé de 62 ans.

Sainte Pherbuthe

Soeur de Saint Siméon; elle fut martyrisée avec sa soeur et sa servante au cours d'une persécution dirigée contre les chrétiens.

POINT-COMFORT

4 avril.

M. Odillon Caron est de retour d'un voyage à Hull.

Miles Albertine et Laura Marchand, d'Ottawa, sont ici en visite chez leurs parents et amis.

M. et Mme D. Pelletier, de Hull, sont en visite chez leurs parents.

M Amb. Charbonneau et son garçon, Edouard sont allés à Ottawa visiter leurs parents.

M. Fernand Alie nous a quitté pour aller travailler à Maniwaki.

M. et Mme Jos. Menier, de Gracefield sont en visite chez M. A. Serré.

M. P. Blais et Mme Desjardins sont allés à Osberry, en voyage d'affaires.

Mlle D. Demontigny nous quittera la semaine prochaine pour aller demeurer chez son père à Timmins.

Mercredi a eu lieu le mariage de M. E. Cani à Mlle M.-L. Gagnon, de Bouchette. Nous souhaitons tout le bonheur possible aux nouveaux époux.

BLEZARD VALLEY

4 avril.

IV Cours. — René Bisaillon, Clarisse Charrette, Célina Bélisle, Antoinette Larocque, Laurenzo Frappier, Cécile Bonin, Antoinette Guimond, Alpha Guimond, Nyl Legault.

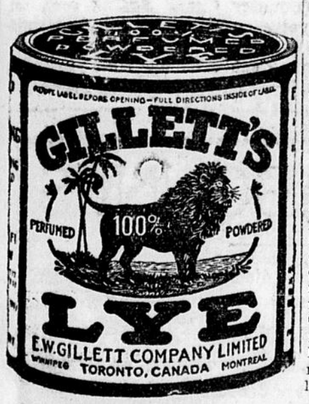
III Cours Senior. — Cécile Cayen, Evelyne Leduc, Eugène Lafontaine, Oscar Boileau.

III Cours Junior. — Josaphat Guimond, Omer Bonin, Antoinette Guimond, Alexina Lecompte, Cécile Couillard.

II Cours. — Aline Lafontaine, Rhéa Bisaillon, Emeriza Frappier, Oscar Portelance, Aurore Leduc, Laurent Bisaillon, Béatrice Couillard, Yvette Guimond, Napoléon Lecompte.

I Cours. — Laurette Larocque, Aurel Foucault, Côme Bonin, Albert Bélisle, Irène Bélisle, Cécile Fix, Howard Langdon, Hortense Couillard.

Classe Primaire. — Léon Portelance, Cécile Portelance, Rosa Bédard, Irène Lecompte, Maria Régimbald.



AU PARLEMENT

(Suite de la 3ème)

refusé de porter les armes demandent des indemnités. Les victimes ont passé outre les avertissements qui leur avaient été donnés. Le général Lessard leur avait clairement défendu de passer dans les rues à certaines heures. Si elles l'ont fait, en dépit de ces avertissements et qu'elles en ont été victimes elles n'ont qu'à s'en prendre à elles-mêmes. Le peuple canadien, en dehors de la province de Québec, qui a contribué largement en hommes et en argent à la victoire ne doit pas être obligé aujourd'hui de payer des indemnités à ceux qui ont été des rebelles quand le pays demandait leur concours. Si le gouvernement se rend à leur désir ce sera une disgrâce. Les anciens combattants auront alors raison de se soulever contre une mesure aussi peu sage."

M. Béland—Ai-je bien entendu l'orateur dire que l'on demande une indemnité pour des émeutiers?

M. Hocken—C'est ce que j'ai dit et le répète.

M. Charles Murphy lui répond alors que l'on vient d'entendre un député traiter d'une question importante avec la hardiesse qui caractérise le ton de Toronto. "M. Hocken, poursuit-il, n'a pas hésité à tronquer les déclarations de mon honorable ami. Ainsi on a parlé d'un boutiquier qui a vu son magasin visité et pillé par des soldats M. Hocken n'hésite pas à dire que cette victime de la soldatesque est un émeutier comme les autres. Il a été jusqu'à dire que les victimes se sont jointes aux émeutiers mais il a négligé de citer un seul cas pour appuyer ses remarques. Le pays se doit à lui-même de jeter une plus grande lumière sur ces faits malheureux. Il incombe au gouvernement de faire une enquête impartiale sur ces émeutes afin que les victimes innocentes puissent recevoir l'indemnité auquelle elles ont droit.

M. D.D. Mackenzie parle dans le même sens. Il ne faut pas préjuger cette question. Examinons d'abord tous les faits scrupuleusement. Assurons-nous des responsabilités de chacun.

LE PAYS N'EST PAS RESPONSABLE

A tout cela le ministre de la Justice, l'hon. Doherty, répond au nom du ministère que le pays ne se reconnait aucune responsabilité légale. Il se place entièrement du point de vue strictement légal. Un soldat, qui a mission de maintenir l'ordre, jouit du pouvoir de se servir de la force nécessaire à l'exécution de cette mission. Il n'encoure aucune responsabilité légale de ses actes dans l'exercice de ses fonctions. M. Doherty répète: légalement parlant personne ne peut être tenu responsable des dommages encourus par les victimes innocentes de ces émeutes. Il doit, dit-il, s'en tenir à la portée légale de la question. Cette attitude il l'adopte consciencieusement. C'est pourquoi il ne peut souscrire à cette idée que le pays doit solder une dette qu'il n'a pas encourru légalement. "The King can do no wrong", dit M. Doherty. Cette vieille doctrine constitutionnelle trouve ici son application. La couronne n'encourt aucune responsabilité pour les actes accomplis par ses représentants.

Le ministre rappelle à ce sujet que la ville de Québec n'est pas la seule à avoir souffert des troubles. "Il y a Calgary", ajoute-t-il.

M. Béland—Etait-ce pendant la guerre?

M. Doherty—Assurément.

M. Béland—M. Hocken ne semble pas être au courant de ces faits.

Le ministre poursuit: La loi doit être une pour tout le pays. Une seule règle pour tous. L'application peut être lourde à certaines portions du pays. Mais nous devons l'appliquer.

LES DESSOUS DE L'EMEUTE

M. Rodolphe Lemieux rappelle au gouvernement qu'il y a plus que le point de vue purement légal à considérer. Les victimes innocentes ont certainement droit à quelque compensation. Ainsi si l'on se donne la peine de lire l'histoire on verra que les victimes de l'émeute dite Gordon en Angleterre ont reçu du gouvernement des compensations. D'autre part, quand le gouvernement a évincé de l'île d'Anticosti les Squatters qui s'y étaient établis sans droit légal quoiqu'il eut alors reconnu qu'ils n'avaient pas de droit à une compensation il a tout de même accordé à ces intrus des terres dans l'ouest à titre de compensation. En maintes occasions le parlement a voté des indemnités de ce genre en dépit de la lettre de la loi. Il se basait alors uniquement sur l'équité.

FAISONS UN PEU D'HISTOIRE DIT M. LEMIEUX

Les jeunes canadiens-français sont logiques. Le gouvernement leur avait solennellement déclaré que la conscription ne serait pas établie. On peut comprendre leur surprise quand elle le fut soudainement. Ils avaient alors le droit de protester énergiquement comme ils l'ont fait. Mais ils n'étaient pas les seuls. Dans tout le pays le courant oppositionniste se manifestait de toutes parts. Mais pour apaiser les esprits n'a-t-on pas promis à ceux d'Ontario que la conscription ne s'appliquerait qu'à ceux de Québec. L'histoire rendra justice à qui justice est dûe. Il faut aussi rappeler les incidents de l'émeute. Ce fut un Vendredi-Saint alors que le peuple était rassemblé dans les églises que les soldats d'Ontario arrivèrent à Québec. Cet acte rappele celui que l'on a commis au noviciat de Guelph. Oublie-t-on de même que lors du procès des gens accusés d'avoir dynamité la résidence de lors Atholston le principal témoin à charge, le témoin de la couronne par excellence, Desjardins a avoué en cour qu'il avait reçu la somme de $25 comme agent provocateur. Le juge Pelletier a été tellement bouleversé par cette déclaration stupéfiante qu'il a ajourné la cause. Plus tard ce même Desjardins est reconnu coupable d'un grave délit à Hull et c'est encore le gouvernement qui vint à sa rescousse, fournit les cautions, et voit à ce qu'il soit mis en liberté sous condition.

Ces agents provocateurs soldés par le ministère, de même que les provocations du gouvernement lui-même sont les causes premières des émeutes de Québec. Les victimes de ces manoeuvres électorales ont-elles droit à une indemnité?

Les gens de Toronto en 1847 n'ont pas tardé à demandé une compensation pour les rebelles de 1837 au nom des loyalistes. M. Hocken a dit que les victimes des émeutes de Québec ne devraient pas recevoir d'indemnité. Se rappelle-t-il qu'en 1847 les Hockens d'alors ont incendié le parlement de Montréal, insulté et attaqué le gouverneur Elgin parce que l'on avait accordé une indemnité aux victimes de la rébellion de 1837?

Non, nos fils ne sont pas morts sur les champs de bataille de Flandres pour que le chant de haine se continue au pays. Ils sont morts pour que l'amour et la fraternité remplace l'ancienne inimitié.

M. Sinclair termine le débat en rappelant que c'est précisément ceux qui avaient été envoyés pour restaurer l'ordre et la paix qui ont causé les dommages. Il appuie la résolution.

Elle est mise aux voix et rejetée sur division.

L'INCIDENT BURHAM.

"Si le Canada est une nation il a droit de réclamer certains privilèges qui sont attachés à ce titre. Nous sommes la plus importante colonie de l'empire britannique et nous devrions avoir le droit de protéger nos ressortiments à l'étranger, dit M. Lemieux(en demandant au ministère de produire toute la correspondance au sujet de l'incident Burham en Serbie. Ce docteur a organisé en ce pays des hôpitaux avec l'aide pécuniaire des municipalités canadiennes. La police serbe a constamment tenu ces hôpitaux sous une étroite surveillance. Elle terrorisa les gardes-malades de ces menaces constantes. M. Lemieux demande que le ministère fasse une enquête sévère.

Le premier ministre répond que "le Canada est une nation et... plus encore". Il ne connait pas l'incident dont parle M. Lemieux mais il croit que l'on doit déposer les documents qui y sont relatifs. Il soupçonne le Docteur Burham de s'être impliqué dans les troubles politiques de la Serbie. La résolution Lemieux est adoptée.

LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE.

Le député Sexsmith (Peterboro-Ouest) propose ensuite la résolution suivante:

La Chambre est d'avis que pour donner à chaque électeur une part égale de représentation, un régime quelconque de représentation proportionnelle devrait être adopté, et qu'un comité spécial de la Chambre des Communes devrait être incessamment nommé, avec charge de faire enquête sur les différents systèmes de représentation proportionnelle, en vue de recommander l'adoption d'un de ces systèmes.

M. Sexsmith montre que cette idée n'est pas nouvelle. Le système actuel comporte bien des défauts et des lacunes. Il importe d'y remédier. Il cite de nombreux exemples où ce système a été mis à l'épreuve avec un résutlat heureux.

M. Lévi Thompson l'appuie parce que la tendance actuelle est de donner plus d'importance aux différents groupes qui forment la société. Le Dr Edwards admet candidement ne pas connaitre la question. Mais ne sachant pas s'il doit l'appuyer, il se résoud à s'y opposer. M. Andrews signale que le pays n'est pas justement représenté au parlement et qu'une réforme électorale dans ce sens s'impose.

M. Calder, ministre de l'immigration propose en amendement que la question soit renvoyée à un comité qui étudiera l'opportunité d'établir un système basé sur la représentation proportionnelle ou sur le vote conversible.

M. Denis (de Joliette) favorise la représentation proportionnelle. Le système actuel n'accorde pas la représentation suffisante à tous les groupes de la société.

Le débat est bientôt terminé et l'amendement Calder est adopté.

GREEN VALLEY

Nous apprenons avec peine la mort de la petite Lucile Cauerrier, fille de M. Velide Ceuerier, décédée le 25 mars.

En visite—

Mme Josephus Lalonde de Montréal, était samedi en visite chez Mme Alf. Lacombe.

—Mme Kermas Demers était à St. Eugène, lundi, chez des parents.

—M. et Mme Edmond Ménard sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée, dimanche dernier. Parrain et marraine M. et Mme Amédée Déguire, grands parents de l'enfant.

Partie de sucres—

Dimanche. il y a eu partie de sucre chez Mme Dolphis Lefebvre, M. et Mme Arthur Lefebvre, M. et Mme Aldema Lefebvre; M. et Mme Raoul Carrière, et M. et Mme Wilfrid Lefebvre de Montréal y ont passé une agréable journée.

—M. et Mme St. Denis sont à Montréal pour une semaine.

—Les cultivateurs ont l'espoir de pouvoir faire les semences au commencement d'avril. Ce serait un fait sans précédent paraît-il.

—Mme John Wellie Whick de Montréal, est venue passer le jour de Pâques dans sa famille.

—M. Frank Sauvé de Montréal, et sa soeur Mlle Berthe sont venus fêter le jour de Pâques dans leur famille.

—M. et Mme Henry Bériault sont allés passer une semaine à Montréal, chez leurs enfants.

RECITAL GRATIS

Aux salles d'exposition de C. W. Lindsay, Limited, 189, rue Sparks, le mercredi, 6 avril, à 8 hrs du soir.

Attraction spéciale les acteurs Grace Frères.

Q. 1573 Q. 6261

BONS DE LA VICTOIRE ACHETES, VENDUS ET COTES

Aussi obligations de la Province d'Ontario de 6% pour rapporter 6.60.

H. C. MONK & CO.

Obligations du Gouvernement, de Municipalités et de Corporations.

Immeuble "Canada Life"
75, Rue Sparks, Ottawa.

H. C. Monk G. A. Fellowes

Téléphone: Queen 1188

Ottawa Dairy

Cinq très splendides saveurs en Crème Glacée — servez-la tous les jours au dessert.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission Hydro-Electrique d'Ottawa désirent avoir des soumissions pour 3 Transformateurs de 1,100 XVA 11,000 volts, Refroidis à l'Huile et 3 Régulateurs Modèle 30 KW à Induction. On peut voir spécifications au bureau de Construction de la Commission Hydro-Electrique d'Ottawa, 75, avenue Laurier Ouest, Ottawa. Les soumissions cachetées devront être adressées au Président de la Commission Hydro-Electrique d'Ottawa et porter la suscription "Soumission pour la Fourniture de Transformateurs Refroidis à l'Huile" et "Soumission pour la fourniture de Régulateurs à Induction", et seront reçues jusqu'à midi, le 15 avril, 1921. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa.
J. E. BROWN,
Gérant Général.

Ottawa, le 2 avril, 1921.

VENTE DE PIN ROUGE ET BLANC

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à mercredi, le 20ème jour d'avril, 1921, inclusivement, pour le droit de couper le Bois de Construction de Pin Rouge et Blanc dans des parties des cantons d'Afton et de Sheppard,dans la Réserve de Forêt Temagami, dans le district de Sudbury, ayant une superficie de 22 milles carrés.

Pour de plus amples informations, cartes, etc., s'adresser au soussigné, ou à M. J.-T. McDougall, agent du bois de construction de la Couronne, North Bay.

Beniah BOWMAN.
Ministère des Terres et Forêts.

Toronto, 3 mars 1921.

N. B. On ne paiera aucune publication non autorisée de cet avis.

AUX GREFFIERS MUNICIPAUX

Vous voulez une bonne traduction des rapports financiers de votre municipalité et vous désirez les faire imprimer dans un très bref délai: Confiez le travail au DROIT. Vous serez satisfaits.

* * *

Avez-vous des pancartes-affiches, des circulaires, des billets de Tombola, Euchre, Concert à faire imprimer? Venez au DROIT ou écrivez-lui pour lui confier le travail. Vous serez satisfaits.

* * *

"Pleine satisfaction": Tel est le témoignage que nous donnent les clients qui nous confient leurs impressions.

"Le Droit".

Nous recommandons

comme placement de tout repos

L'Emprunt Canadien

de la

VILLE de PARIS

au rendement de

6 1/4%

remboursable et coupons payables AU CANADA, EN FONDS CANADIENS.

¶ Le prix de cette obligation a été jusqu'au 1er avril de 96.50, soit un rendement de 6¼. Il est maintenant de 98.50, soit un rendement de 6¼. Il sera peut-être avant longtemps de 100, soit un rendement de 6. Hâtez-vous de souscrire.

L. G. BEAUBIEN & Cies (limitée)
Montréal, Québec, Trois-Rivières
CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES (limitée)
Montréal, Québec, Trois-Rivières
CREDIT CANADIEN, Incorporé
Montréal
VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS (limitée)
Montréal Québec Ottawa

ANNONCES CLASSIFIEES

ON DEMANDE

FILLE pour coudre dans les habits d'hommes. S'adresser 1099 Bank, Tél. Q. 1107. 72-77

QUINZE jeunes gens pour apprendre à conduire et réparer les automobiles. S'adresser à King Edward School, 367 St-Patrice, R. 4307. 73-78

DES OPERATRICES d'expérience sur machine à coudre, pour travailler dans les pantalons, chemises et salopettes (Overalls), aussi des opératrices sur machine à deux aiguilles pour assembler. McKenzie, Ltd, 138 Queen. 75-77

DES VENDEURS—Un nombre limité de vendeurs actifs demandés immédiatement. Proposition attrayante. Expérience préférable mais non essentielle. S'adresser chambre 304, Edifice Jackson, entre 9.30 et 11 heures. 75-77

JEUNE FILLE pour studio photographique. S'adresser à Studio Dorion, 74 Principale, Hull. 76-78

UNE MENAGERE. S'adresser après cinq heures, le soir à 110 Laval, Hull. 76-77

UNE PERSONNE FIABLE pour prendre soin d'une malade chez Mme Landry, 182 Springfield Road. R. 1486. 77-79

UNE BONNE CUISINIERE pour restaurant. S'adresser Casier 16 "Le Droit" 77-79

DOMESTIQUE (homme) ayant quelques connaissances de la culture du jardin. Références exigées. S'adresser à 210 ave Laurier, Hull. 77-79

DES CIREURS DE BOTTES, inutile de se présenter sans expérience. S'adresser 95 rue Bank. 77-79

UN MENAGE sans enfant pour demeurer avec une femme seule. S'adresser 208 rue Laval, Hull. 77

NAISSANCES

NORMAND-AUGER—M. et Mme Hormidas Normand d'Ottawa, annoncent le mariage de leur fille Jeanne à M. Omer Auger de Hull. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 18 avril.

Pas de faire part. 77

BELANGER—M. J. W. Bélanger de Messenes, Qué., gérant chez F. Nault, et son épouse, née Rebecca Lortie, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 30 mars, et baptisé. Joseph, Laurent, Félix. Parrain, M. l'abbé F. X. Legendre, marraine Mme Amédée Aubry, de Bourget, Ont. 77

MARIAGE

VILLENEUVE-LOUSIAN—M. et Mme Frances Villeneuve annoncent pour le 6 avril prochain, le mariage de leur fille Jeanne, à M. Josephat Lousian. tous deux de Hull. La bénédiction nuptiale aura lieu à 6 heures a.m., à l'église Notre-Dame, Hull. 77

BEAUCHAMP—A Clarence Creek le 27 mars, jour de Pâques. l'épouse de M. Anatole Beauchamp, un fils baptisé Joseph, Laurentien, Sylvio. Parrain et marraine M. et Mme Hector Beauchamp, grands-parents de l'enfnt. Porteuse: Mme Hormisdas Barbeau, tante de l'enfant. 77

CARON ET LABELLE
Avocats-Notaires
Imm. La Banque Nationale
18, Rue RIDEAU, OTTAWA
Tél: Queen 295.
J. B. T. Caron, B.A.
J. P. Labelle, B.A.

Tél. R. 2906.
Consultations: 9 a.m. à 6 p.m.
Dr J. T. COUPAL
CHIRURGIEN-DENTISTE
307, rue Dalhousie - Ottawa

Docteur J. L. LAMY
169, RUE ST-PATRICE
Diplômé de
L'HOPITAL INTERNATIONAL DE PARIS
Spécialités: Chirurgie, Maladies des Femmes.
Consultations:—2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
Téléphone: Rideau 3666.

A VENDRE

TISSU, TISSU, TISSU.—Mesdames, avez-vous besoin de tissus, de bonnes qualités pour vos robes et vos costumes? Nous avons, des milliers de verges qui seront vendues jusqu'au bas prix de $2.75 la verge, la moitié du prix régulier, en tissus de 54 à 56 pouces de largeur. Une excellente opportunité de se procurer des tissus en des qualités supérieures à ce que l'on trouve d'ordinaire en tissus pour dames et aussi pour voir aux besoins des enfants. Venez à l'adresse de notre magasin, 20 rue Sparks, English et Scotch Woollen Co. 64-89

TOUS LES COMPLETS et Pardessus non réclamés de nos 30 succursales dans tout le Canada seront vendus à $14 chacun. Pantalons déclassés à $3.95. En plusieurs cas, ces prix sont moins d'un tiers de la valeur courante. Les marchands achètent ces marchandises pour revendre à leurs clients Les hommes avisés achèteront deux ou trois complets et un pardessus à ce prix. A vendre à 20 rue Sparks, English et Scotch Woollen Co. 56-81

100 ACRES de terre, 75 environ en culture, bonnes bâtisses, 2 maisons, 2 granges, etc., tout le roulant, fromagerie près de la terre, 4 arpents de l'école, 3 milles du village, 2 bonnes sucreries, beaucoup de billots et bois de service. S'adresser Isaie Géroux, Thurso, Qué. Tél. No 6. 62-87

COTTAGE, au numéro 137 King Edward. S'adresser 126 Empress, Tél. Q. 1425W. 71-77

ETOLE en seal Hudson 80 pouces de longueur, 12 de largeur, avec poches. Vendra $25. à prompt acheteur, 108 Metcalfe. 72-77

TERRE de 60 arpents, bonne clôture, bon bois et bonne grange. Cinq arpents du village de Bourget. Bonnes conditions. S'adresser à Josaphat Boudreau, Bourget, Ont. 72-77

MAISON en construction, rue Joffre, Parc de la Montagne, à vendre ou à louer. Sera terminée vers le 5 avril. S'adresser 347 Chemin Chelsea, Tél. Sh. 2855. 73-78

MENAGE à vendre avec piano carré. S'adresser de 6 à 8 hres du soir, 54 St-André. 74-79

UN BICYCLE Cleveland presque neuf $45. S'adresser à l'école Cauvin, rue St-Laurent, Hull. 75-77

LIT, SOMMIER et MATELAS, ainsi qu'un coq Rhode Island Red. S'adresser 25 Carré Anglesea. 75-77

SHOW CASE et COMPTOIR. S'adresser 198 rue Water. 76-78

UN POELE— Au bois et charbon en parfait ordre. S'adresser 260 Maisonneuve Hull. 76-78

MEUBLES à bon marché. S'adresser 70 rue Duke, Tél. Sh. 1094. 76-78

UN POULAILLER de 6X10, aussi un coq et cinq poulettes Wyandotte blanches, pure race, très bonnes pondeuses. S'adresser 176 avenue Laurier, Hull. Tél. Sh. 4062. 76-78

UNE FOURNAISE, New Hot Blast, Tremblay, en parfaite ordre. S'adresser E. Lévesque, 47 St-Jacques, Hull. 76-79

SHOW CASE et COMPTOIR. S'adresser 198 Water. 77-79

UN BON PIANO en bonnes conditions, un violon de bon prix, un gramophone, un jeune cheval de 6 ans, 2 vaches de race, 2 attelages légères et une de travil, un buggy et une express, un machine à coudre, une grosse balance, une terre en bois debout, à bonnes conditions à 17 milles de la ville, une maison située rue Kent, Hull, bonnes conditions, un lot à Deschênes, 2 lots près de l'église Wrightville, une charrue, une herse et une sarcleuse. S'adresser 79 rue Dollard, Hull. 77-79

UN AUTOMOBILE "Overland" en parfait ordre, 7 passagers. S'adresser 16 Maisonneuve, Hull. Tél. Sh. 1634. 77-79

UN AUTOMOBILE "Chevrolet". S'adresser 7 rue Mance, Hull. 77-80

MAISON avec terrain, conditions faciles. S'adresser 270 rue Notre-Dame, Hull. 79-83

UN AUTOMOBILE "Dodge", avec top d'hiver, vendra pour cause de départ, avantage pour prompt acheteur. S'adresser 55 Langevin, Hul, Tél. Sh. 8600. 77-79

PROPRIETE située sur la rue St-Florent, Hull. S'adresser 66 St-André, Ottawa. 77-79

POELE A GAZ, tout neuf. S'adresser 135 Nicolas. 77-79

PLOMBIERS

LOUIS GENDRON, entrepreneur plombier chauffage, prix spéciaux aux communautés religieuses, 89 rue Du Pont, Hull. Tél. Sh. 2215. 160-3-5 20

LE PAIN Standard au Raisin

est fait avec du Raisin Sun-Maid —le meilleur raisin qui soit cultivé. Il provient de la Californie ensoleillée. Essayez-en un pain, aujourd'hui.

Standard Bread Co'y.
LIMITEE
Tél: Sherw. 400 pour livraison.

SERVANTES DEMANDEES

UNE SERVANTE générale, famille de 2 personnes. S'adresser, Tél. Sh. 4316. 75-77

UNE BONNE SERVANTE immédiatement. S'adresser 65 avenue Laurier, Hull. 76-78

UNE BONNE SERVANTE. Bons gages. S'adresser J. G. Grant 415 Sussex. 76-78

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser 176 avenue Laurier, Hull. 76-77

SERVANTE GENERALE. S'adresser 178 avenue Russel. Tél. R. 1306. 76-78

SERVANTE GENERALE, parlant l'anglais. S'adresser 134 rue Chapel. 77-79

UNE SERVANTE GENERALE. S'adresser 72 St-André. 77-79

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE pour commencer immédiatement après les vacances de Pâques. Petite classe de vingt-cinq élèves. Bon salaire. S'adresser Isale Marion, Marionville, Ont. 74-78

INSTITUTRICE pour école séparée No 3, Rayside. Mentionner salaire et qualifications. S'adresser à Léo Lamoureux, Sec.-Très, Chelmsford, Ont. 74-79

MACHINISTE

ARMSTRONG & CO. machiniste et ingénieur, 186 Queen Service prompt. Tél. Q. 7465 le soir Q. 574. 85-4-20

A LOUER

APPARTEMENTS (Edgar appartements). S'adresser 227 rue St-Patrice. 74-79

CHAMBRE et PENSION. S'adresser 61 Laurier, Est. 76-81

MAGASIN, situé angle des rues Leduc et Frontenac, Hull. Place idéale pour n'importe quel genre de commerce, prix raisonnable. S'adresser Achille Ricard, angle des rues Leduc et Frontenac, Hull. Tél. Sh. 3451. 76-81

CHAMBRE meublée ou non meublée. S'adresser à 203 rue Notre-Dame, Hull. 77-79

APPARTEMENTS à louer, trois chambres non meublées, gaz, électricité, bain, très confortable. 539 rue Sussex. 77-82

CHAMBRE dans maison privée, belle localité. S'adresser 218, Champlain, Hull. 77-79

PERUQUIER

MESDAMES ET MESDEMOISELLES, avec les peignures de cheveux, je fais de magnifiques tresses pour $2.00. Perruques faites sur commande. S'adresser à Félix Chevalier, 178 St-Rédempteur, Hull. 58-83

ELECTRICIEN

EMILE BEAUDRY, 91 Sweetland. Réparations, installations de moteurs, poêles électriques, téléphones et balayeuse (Vacuum). 77-102

DIVERS

REPARAGES de bicycles et voitures d'enfants. S'adresser T. Gagnon, 121, Laurier, Hull. 77-82

EMPLOI DEMANDE

POUR FAIRE démonter vos poêles, et nettoyer vos cheminées adressez-vous par Tél. Sh. 2052W. 79-79

COURS DU SOIR

PREPARATIONS aux examens du Service Civil, français, anglais, autres cours par correspondance, 455½ Sussex, Ottawa. 75-98

LEÇONS PRIVEES

TENUE DE LIVRES, arithmétique, anglais, français etc., prix modéré, 34 Laurier Est. Tél. R. 4884. 74-79

DIVERS

POUR DEMENAGEMENT—Si vous désirez une grande voiture (van) pour déménagement, adressez-vous E. Vadeboncoeur, 4 rue Cartier, Hull. Tél. Sh. 2422 75-81

EMMAGASINAGE de Fourrures à l'Epreuve des Mites, des Rats, du Feu et de l'Humidité

Le tout gratuitement si vous nous confiez maintenant vos réparations ou remises à neuf.

M. Davidson & Co
LIMITEE
100, rue Rideau. Tél: R. 1884.

FEUILLETON DU "DROIT"

"FRANCINE"

Par CLAUDE MONTORGE

No. 68

(Suite)

Et elle s'en retourna dans la solitude de sa tristesse.

On voyait de ces malheureuses qui demeuraient immobiles, les yeux clos appuyées contre un arbre, suivant perpétuellement leur rêve intérieur mystérieux et secret.

D'autres étaient en extase, les yeux dans le vague, enivrées d'un songe mystique qui leur donnait un visage placide et blême.

Près de celles-ci, des malheureuses avaient un visage contracté, tourmenté, décomposé par l'épouvante. Leurs yeux fixes, hallucinés, élargis voyaient des choses terribles, sans que l'horreur et la souffrance intérieure leur arrachassent autre chose qu'une plainte intermittente, rauque et gutturale.

Francine n'osait plus les regarder et elle traversait les cours et les quartiers en baissant les yeux, étonnée que les secousses terribles qu'elle avait subies ne l'eussent pas encore conduite dans ce domaine placé en marge de la vie.

Bientôt une chanson claire, lancée par la voix fraîche d'une jeune fille, et qui débutait ainsi: "Mon bien aimé sert sa patrie; il est parti tambour battant. . ." attirait son attention, mais la chanson changeait aussitôt, devenait lugubre comme un dies irae; la voix était fêlée et des sanglots la rendaient grelottante. La joie des souvenirs de la vie s'était muée en amertume. . .

Un frisson glacial parcourait le corps de Francine, aussitôt qu'elle osait regarder autour d'elle, tant de mélancoliques, d'hallucinées, d'impulsives, de déprimées, de maniaques, de névropates de dégénérées, ce concert d'appels, de détresse, de cris, de râles, de clameurs étranglées qui faisaient surgir des ténèbres du passé le rappel d'une chute d'illusions, d'un écroulement d'orgueil ou de triomphe, d'un remuement d'or, d'un drame d'amour, d'un naufrage de bonheur.

Francine avait peur de tous ces visages inquiétants, de ces rires sacadés, de ces sourires mystérieux, de ces faces impassibles, de ces yeux fièvreux et phosphorescents ou glauques et éteints, de ces cris surhumains de personnes à qui l'on a porté un coup mortel, de ces attitudes torturées ou figées, convulsées ou abandonnées, grimaçantes ou hagardes.

Des petites filles accoururent au devant des visiteurs en criant et en chantant; l'une d'elles se détacha, sortit. . . approcha du directeur, l'examina, dit avec un profond accent de tristesse:

— Je croyais que c'était mon père? pendant qu'une de ces compagnes tombait sur l'herbe, en proie à une crise qui la fit se débattre. A l'appel d'une bonne soeur, ses compagnes accoururent, aidèrent à lui passer la camisole de force, l'entraînèrent sur un banc où elle s'assit.

Comment ne pas céder à la sollicitation d'un spectacle si émovant, si étrange, si inconcevable? Comment passer sans voir cette jeune fille de vingt ans qui cueillait des feuilles aux branches des arbrisseaux, qui les réunissait dans sa main avec les précautions infinies qu'elle eût apportées dans l'assemblage de fleurs précieuses en disant:

— Des lis, des oeillets et des roses. . . ils n'en ont pas, dans la tranchée. . . .

Elle fit le geste de saisir quelque chose qui passait dans l'air et elle ajouta:

— Je veux lui envoyer des papillons aussi et des chants d'oiseaux...

Comment ne pas entendre aussi les supplications d'un groupe de fillettes qui s'étaient avancées en riant et qui imploraient:

— Emmenez-nous. . . Faites-nous sortir. . .

— Demain.

— Demain, ce sera encore comme aujourd'hui. . .

Et elles se mirent à sangloter toutes à la fois, silencieusement.

Comment ne pas entendre les lamentations d'une mère qui s'écriait:

"Ils les ont égorgés tous les deux, mes deux beaux gars; ils les ont tués. . ." et qui répétait cette phrase inlassablement en l'accompagnant de gestes de fureur, de cris de haine et de rage qui eussent fait le triomphe d'une tragédienne.

Comment passer sans voir cette autre mère, assise sur le seuil d'un pavillon, les mains unies, le coeur anxieux, les yeux fixés devant elle comme sur un point de l'horizon et qui dit d'une voix grave:

— J'attends mon fils, il reviendra par là. . . je le guette. . . je veux être a première à l'apercevoir quand il apparaîtra sur le chemin. . .

Et cette autre femme, très jeune, très pâle, le front recouvert d'une mantille de dentelle blanche, les mains affinées, qui regardait dans le vague, fixement, dont le masque trahissait tour à tour l'attente, l'espoir, l'angoisse, l'effroi de quelque chose dont elle se souvenait et dont la pensée ne parvenait plus à se détourner.

Son mari était parti pour la guerre le surlendemain de son mariage et elle n'en avait plus eu de nouvelles.

Comment passer sans les voir au milieu de ces malheureuses, muettes, paisibles,immobiles, inertes ainsi que des statues dont l'une, soudain se mettait à rire comme si elle avait écouté une histoire très drôle et qui, aussitôt, se concentrait comme en présence d'une menace brutale?

Comment traverser sans émotion tant d'épouvante, de tristesse, de placidité, de terreur?

La guerre cruelle qui conduit au tombeau les meilleurs et les plus braves d'entre les hommes, qui mutile les plus forts, en fait des estropiés, des manchots, des aveugles, avait amené là les plus tendres, les plus affectueuses, les plus sensitives d'entre les femmes.

Séraphine Gosselin occupait un petit pavillon à l'écart, près du profond fossé creusé tout autour de l'asile, fossé bordé du côté intérieur par un glacis gazonné, du côté extérieur par un mur vertical infranchissable partant du fonds du fossé et dépassant la surface du sol d'un mètre environ, de façon à permettre à la vue de s'étendre sur les champs.

A l'arrivée de Francine, la malade ne parut pas surprise. Elle lui fit, de la main, le geste de ne pas faire de bruit et dit:

— Chut! marchez sur la pointe du pied, Francine, Médor est malade; il a pris froid. Je lui ai fait absorber une tisane et je l'ai couché. Il y avait de la boue, hier, et je l'ai sorti sans lui mettre ses petites chaussures de caoutchouc et son manteau. . . Le vétérinaire est venu. . . il lui a tâté le pouls. . . ce ne sera rien, mais il faut beaucoup de précautions. . . Je le cache pour que de méchants hommes ne viennent pas le prendre et lui frapper la tête contre le sol. Ne lui donnez pas de sucre; cela lui est rigoureusement interdit. . .

— Et vous, grande amie, êtes-vous souffrante? demanda Francine qui ne songeait plus déjà qu'elle était accompagnée de plusieurs personnes.

Elle s'assit sur un banc, devant le pavillon de Séraphine, tout contre la bonne vieille qui paraissait heureuse de la recoir.

— Non, je ne suis pas souffrante, mais il m'est arrivé un grand malheur, j'avais toutes sortes d'oiseaux, bleus, de papillons et de rayons de soleil dans la tête; tout cela s'est envolé.

— Je suis venue vous voir, grande amie pour vous dire que je vous aime comme j'ai aimé maman, bien tendrement.

Francine avait oublié le motif qui l'avait amenée là; elle oubliait la présence d'étrangers autour d'elle et l'endroit où elle se trouvait.

Elle avait pris les mains de sa protectrice; elle les serrait dans les siennes avec ferveur, les couvrait de baisers.

Elle ajouta:

SECONDE EDITION

LES DAMES PATRONNESSES DE L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH

A l'assemblée spéciale des membres de la "Société des Dames Patronnesses de l'Orphelinat Saint-Joseph" la RESOLUTION DE CONDOLEANCES suivante, proposée par Madame Marchand, a été adoptée à l'unanimité.

QUE les Dames patronnesses de l'Orphelinat Saint Joseph ont appris avec un profond regret le décès de Soeur Marguerite de la Croix ,supérieure de l'orphelinat pendant de nombreuses années.

QUE les Dames Patronnesses prient la Communauté des Soeurs Grises de la Croix, les religieuses de l'orphelinat et la famille de la vénérée et regrettée défunte, d'accepter l'hommage de leurs respectueuses et sincères sympathies à l'occasion de leur si grand deuil.

QUE copie de cette RESOLUTION soit envoyée à la Communauté des Soeurs Grises de la Croix ,aux religieuses de l'orphelinat à la famille Prévost, et au journal le "Droit" avec prière de publier.

Léontine Boulet
Secrétaire.

Les patronnesses dont les noms suivent étaient présentes à cette assemblée: Madame Bruchesi, première vice-présidente; Mesdames Legault, Gravelle, Delaute, Courville, Cusson, Dagenais, Boyle, Pinard, Phillion, conseillères; Mesdames Marchand, Quesnel, Durken, Venance, Auger, Archambault, Ste-Marie, Fréchette, Dugauy, Mercier, Roy, Pigeon, Smith, Pelletier, Hart, Bouchard, Gervais, Leboeuf, Bergeron, Boulet, Renaud, Labelle Meloche, Durocher, Aubry, St Laurent, Patrice, Dr Couture, Boulay; Mesdemoiselles Fortin, Bettez et Boulet.

Le bouquet spirituel offert par l'exécutif et les patronnesses se compose de: Douze messes payées; Deux cents messes entendues; Deux cents communions: deux cents chemins de la croix; deux cents chapelets; deux cents De Profundis.

Madame J. A. Larocque, deuxième vice-présidente de la "Société des Dames Patronnesses de l'Orphelinat St Joseph" offre une grand'messe pour le repos de l'âme de la regrettée défunte. Cette grand'messe sera chantée à la Basilique, mercredi matin le 6 courant à sept heures et demie (7 1-2 hrs) et toutes les dames patronnesses sans exception, sont cordialement invitées à y assister.

Léontine Boulet.
Secrétaire.

SIR THOS. WHITE RESTE DEPUTE

D'après le sous-ministre de la Justice, M. E. L. Newcome, Sir Thomas White peut légalement siéger comme député de Leeds et de Brockville. Voici ce que déclare le ministre de la justice: "Je suis tout disposé à penser que Sir Thomas White, en sa qualité d'arbitre d'après le contrat de l'achat du Grand Tronc et de la loi qui s'y rapporte, occupe un poste statuaire, qui ne lui rapporte aucun salaire, aucune cotisation, aucune allocation ni aucun profit. De plus je ne crois pas que Sir Thomas White, en raison de ce poste, est une personne jouissant d'une entente conclues avec ou pour le gouvernement du Canada au nom de la Couronne et recevant un salaire puisé dans le trésor public.

Cette opinion du sousministre de la Justice et les documents qui s'y rattachent ont été déposés sur la table de la chambre par le premier ministre hier. . .

Sir Thomas White a été nommé arbitre dans l'affaire du Grand Tronc en vertu d'un arrêté en Conseil du 9 juillet 1290.

Le 10 septembre, l'ex-ministre de la Finance écrivait au premier-ministre Meighen lui demandant si une telle nomination l'empêcherait de représenter la circonscription dont il avait été élu député.

LES AUTOMOBILISTES EN CONVENTION

Le dîner hebdomadaire du Rotary Club d'Ottawa a eu lieu hier au Château Laurier et on y a annoncé que la grande convention des automobilistes du district aura lieu à Ottawa vendredi et samedi prochains.

M. E. D. Johnson, président du comité des logements, a déclaré que déjà les hôtels avaient fait des préparatifs pour recevoir de huit à neuf cents clubistes et leurs épouses. La ville de Montréal à elle seule a fait enregistrer 135 visiteurs, et probablement que 40 autres s'ajouteront à ce nombre.

TRIBUNAL DE POLICE

C'était presque toutes des peccadilles que le magistrat a eu à châtier ce matin. Il n'y avait qu'une seule chose sérieuse, qui, après tout n'en était pas une. Mary Mullen s'était rendue coupable d'un vol considérable, un anneau de $800, mais sa faute n'était pas très grande parce qu'elle ne s'était visiblement pas rendu compte de la valeur de l'anneau. Cet anneau appartenait à M. Henry MacDonald. Mary Mullen, qui était employée chez M. MacDonald, prit l'anneau croyant prendre quelque chose de peu de valeur.

Ovila Clermont, employé actuellement chez M. C. Landreville, de la rue Sparks, comparaissait sous l'accusation de vol d'une somme de $41 appartenant au demandeur, M. Napoléon Boyer, de l'avenue Bradley, Eastview. Clermont, qui a été employé chez M. Boyer dans le mois de septembre comme chauffeur d'auto, a négligé de remettre au propriétaire les sommes qu'il collectait des passagers. Le magistrat lui a permis de se retirer sous sentence suspendue afin de lui permettre de faire restitution.

Moses Lecovin, de la rue Clarence, a versé une petite amende de $2, en plus de $2 de frais, pour avoir conduit un auto pour lequel il ne s'était pas muni d'une licence.

Hartley Scharf, de la rue Bay, a versé l'amende plus forte de $10 pour avoir conduit son auto d'une manière dangereuse pour le public.

Un autre chauffeur d'auto, J. A. Villeneuve, de la rue Bank, a versé $2 d'amende et $2 de frais pour avoir conduit un auto dont la licence était cachée par un objet.

Robert Finigan, de la rue Echo, a versé $5 d'amende et $2 de frais pour avoir causé du désordre dans une des rues de la ville.

Automobilistes, attention!

LA SAISON FINIE

La saison des sucres chez les Pères du St-Esprit d'Ironside est maintenant terminée. Les gens qui avaient encore l'intention de s'y rendre pour goûter la "trempette" devront remettre leur excursion à l'an prochain. La récolte a été peu abondante.

L'UNION 66 DES FONCTIONNAIRES

L'Union Fédérale No 66 des Fonctionnaires s'est réunie en assemblée spéciale hier soir dans le but d'unir toutes les énergies pour obtenir une amélioration des gratifications du gouvernement. Le conseil de cette association a demandé l'appui des unions ouvrières d'Ottawa, et on demandera une entrevue avec le premier ministre, à qui on exposera clairement la situation en demandant un boni raisonnable.

Si on ne peut obtenir cette entrevue du premier ministre on fera appel à toutes les Unions Canadiennes affiliées au Congrès des Métiers et du Travail, d'envoyer au cabinet Mieghen une résolution appuyant les réclamations de l'Union Fédérale 66 et demandant que cette question des gratifications soit discutée en chambre, avant la fin de la session.

L'Association a aussi adopté une résolution concernant la réorganisation du service des Griffenhagen et Associés, dépendemment ou indépendemment de la commission du Service Civil. Il n'y a que le renvoi immédiat de cette agence, et la réorganisation du service par le service lui-même qui puissent ramener l'ordre dans le fonctionnarisme. Tel est le sentiment unanime qui prévalait à l'assemblée d'hier.

Il y aura une assemblée générale de toute l'Union vendredi soir prochain, et on discutera de nouveau ces questions. On jettera aussi les plans d'une assemblée monstre de toutes les unions ouvrières pour le 12 d'avril, afin de lancer le grand mouvement de coopérative d'après les projets Rochdale.

BONNE SOIREE A L'INSTITUT C. F.

Hier soir à neuf heures dans les salons de l'Institut Canadien a eu lieu la première d'une série de sept soirées sociales qui ont lieu deux fois le mois. L'entrain ne manquait pas chez quelque 200 invités et invitées qui y prirent part. M. René Séguin agissait en qualité de maitre des cérémonies. La prochaine soirée aura lieu le 19 d'avril et on s'attend à ce qu'elle remporte un succès qui éclipsera celui d'hier bien qu'ayant été au delà des espérances.

UN CONCOURS DE JEUNES FERMIERS

Samedi après-midi, le 9 d'avril à 2 heures de l'après-midi il y aura une grande assemblée à la bibliothèque Carnégie, pour la distribution des prix aux jeunes des comtés de Russel et de Carleton, qui ont pris part au "Concours des Patates" l'année dernière et aussi au concours de Jardinage et de Mise en Conserve. Ces concours sont subventionnés par feu R. B. Whyte d'Ottawa, qui était très intéressé dans la vie Agricole de notre province et qui a toujours travaillé à encourager les jeunes fermiers et fermières. A cette assemblée, on fera rapport du concours, des orateurs porteront la parole.

TUE PAR UN CONVOI

St-Thomas, 5.—(P.C.) — Frank Blaine a été tué à midi hier alors que l'auto dans lequel il se trouvait fut frappé par un convoi.

L'ENFANT ET LE CINEMA

Québec, 5. — Les autorités municipales de Québec ont entrepris une campagne pour faire respecter la loi interdisant la fréquentation des cinémas par les enfants. Les propriétaires des cinémas ont été avertis de la chose et la police a reçu instruction de voir à ce que la loi soit observée.

SAUVÉ & SAUVÉ
AVOCATS ET NOTAIRES
38, rue Rideau - - Ottawa.
ARGENT A PRETER

LA VILLE ADOPTE L'EPARGNE DE LA LUMIERE

PEU DE DISCUSSION AU CONSEIL DE VILLE, HIER SOIR. L'EVALUATION DES TRAMWAYS. UNE VIEILLE NOTE.

La réunion du conseil de Ville hier soir a été plutôt calme car seule une longue harangue de l'échevin Hunt contre le projet de l'épargne de la lumière a intéressé quelque peu les membres présents. Ce monsieur Hunt est un pince sans rire. D'une voix uniforme, sans laisser paraître la moindre émotion, il a expliqué longuement que l'épargne de la lumière était une grave injustice à l'ouvrier, au voyageur de commerce et au cultivateur, sans compter que ça nous rendait ridicules aux yeux du monde.

M. Hunt peut être bien inspiré, mais eut-il été Marc Antoine ,il n'aurait jamais soulevé le peuple romain!

Il proposa donc que la ville abandonne complètement le projet M. Lowe, de son côté soumit un amendement à l'effet que l'épargne de la lumière date du 1er mai au 1er octobre.

Après une courte explication et quelques protestations de M. Cameron a prit le vote qui favorisa l'amendement par 14 voix contre 4. M. Balharrie ne voulut pas voter et seuls MM. Cameron, McDonald, Hunt et Desjardins s'opposèrent au projet.

UNE VIEILLE NOTE

La ville a des remords de conscience. On vient de découvrir qu'en 1912, la compagnie du gaz fit des travaux à l'hôpital Hopewell, au montant de $200 et que la note ne fut jamais soldée. Les commissaires sont convaincus que la compagnie a droit à recevoir paiement, quoique légalement, à cause des neuf ans écoulés, elle ne puisse forcer la main des autorités. Malgré les recriminations de M. Forward, le Conseil autorisa le paiement.

On adopta encore sans opposition la recommandation du Bureau, que la commission hydro-électrique fasse l'évaluation du système des tramways. On sait que la compagnie a laissé entendre qu'elle ne permettrait pas une telle évaluation.

Le rapport financier fut adopté si rapidement que peu s'aperçurent de son passage: nos représentants étaint à la hâte et tout délai pouvait être mortel!

L'ENREGISTREMENT POUR LE PLEBISCITE

Hier était le dernier jour de l'enregistrement pour le prochain plébiscite sur l'importation des liqueurs. Ceux qui désiraient se prononcer sur cette question le 18 d'avril prochain et qui ne s'étaient pas encore enregistrés, se sont présentés aux bureaux d'enregistrement par milliers, et dans l'espace de quelques heures 2,632 nouveaux électeurs ont été ajoutés aux listes, ce qui fait un total de 5,533 nouveaux électeurs cette année. C'était, comme nous dirions, la journée des retardataires; ils ont envahi les bureaux d'enregistrement à la dernière heure. Les bureaux devaient fermer à neuf heures mais on dut les laisser ouverts beaucoup plus tard.

Voici un tableau à peu près exact des enregistrements de cette année:

Quartiers	
Capital	1,320
Wellington	950
Capital	806
Dalhousie	682
St-George	670
Victoria	634
Ottawa et By	471
Total	5,533

Vous désirez une servante recommandable dans les 24 heures; mettez une petite annonce dans le DROIT.

Dr J. M. RAVARY
438, RUE RIDEAU
(Coin Chapel et Rideau)
Tél: Rideau 1485.
SPECIALITE — Maladies des Yeux, Nez, Oreilles et Gorge, à l'Hôpital Général d'Ottawa et Sacré-Coeur, de Hull.
Consultations: 1 à 5 hrs et 7 hrs à 8 hrs p.m.

Docteur E.-H. DION
Des Hôpitaux de Paris
Successeur au Docteur Morin
105, RUE RIDEAU
Spécialité: Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la gorge.
HEURES DE BUREAU:
Ottawa — Téléphone R. 876.
11 à 12 a.m., 2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m.
Hull — Téléphone. Sh. 3187
107, rue Maisonneuve.
Lundi, Mercredi, Vendredi, 7 à 8 p.m.

Dr Adolp. DROUIN
Des Hôpitaux de Londres, Paris et Lyon.
95, RUE RIDEAU
Tél: R. 4789 — Rés. S. 3375.
SPECIALITE: Maladie des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
Consultations: 10 à 12 a.m., 2 à 5 p.m. et 7 à 8 p.m. Le Dimanche: Sur rendez-vous.

ÉCHOS DES COULOIRS DU PARLEMENT

LES UNIONS N. C.

Il est à peu près certain que M. Ernest Lapointe soulèvera aujourd'hui aux Communes la question de l'attitude du ministre du Travail, l'hon. Gedeon Robertson vis-à-vis les unions nationales et catholiques de Québec.

M. Lapointe se placerait à un point de vue absolument indépendant des deux unions et demanderait qu'on laisse aux ouvriers l'initiative de résoudre eux-mêmes ces difficultés. Il refusera au gouvernement le droit de se prononcer soit en faveur de l'une ou en faveur de l'autre.

Le ministère appuiera-t-il l'attitude de l'hon. Robertson?.

CHEMINS DE FER

L'hon. Ak. Macleau d'Halifax, proposera cette après-midi qu'un comité soit institué pour voir à la gestion des chemins de fer et de la marine de l'Etat. Cette mesure aur it l'appui du ministère. M Ernest Lapointe parlera après lui.

UNE FEMME OUBLIE DE RECLAMER SON ENFANT

Montréal, 5.—Une femme prétendant aller à la gare au devant d'un oncle arrivant de Sudbury, a laissé, samedi après-midi, un enfant de six mois aux soins de la personne en charge de la Y. W. C. A., rue Dorchester, et n'est plus revenue. Elle a dit se nommer Mme Martel, née Piché. Elle était bien vêtue et l'enfant bien portant. Elle affirmait qu'elle reviendrait une heure plus tard. Dimanche matin, la police fut prévenue et elle fit des recherches aux divers hôpitaux et à la morgue en cas que cette femme eût été victime d'un accident. L'enfant a été confié à la crèche des Soeurs Grises. La police continue à chercher la mère.

PROTECTION DES ENFANTS

Mercredi, à 4.30 heures, assemblée mensuelle de la Société de Protection des Enfants, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil. Toutes les personnes qui s'intéressent au bien-être de l'enfance, sont priées d'y assister.

LES OUVRIERS EN BATIMENTS

Ottawa n'aura pas la grève des ouvriers en bâtiments, on en est arrivé à une entente à l'amiable. Les ouvriers ont décidé de renoncer pour le moment au contrat collectif. C'est une bonne action dont-il faut les féliciter.

LA GARDE CHAMPLAIN

AVIS AUX INTERESSES

Présentement 68 demandes de service sont inscrites au livre d'enrôlement.

L'effectif de la Garde est limité à 80 soldats, avis donc aux intéressés de se hâter de s'inscrire.

On peut se procurer des formules de M. Valmore Bureau, au théâtre Français, de 7 heures à 10 heures tous les soirs jusqu'à nouvel ordre.

Mercredi le 13 avril prochain auront lieu les premiers exercices militaires, afin que la garde soit en mesure de figurer à la procession de la Fête-Dieu. j n o

Dr J. C. Woods, B.A.
283, RUE SUSSEX
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations: 1 h. à 3 h. et 6 h. à 8 h. p.m.
Téléphone: Rideau 523.

Consultations 2-4 P. M. 7-9 P. M. — Tél. R. 3524 Rés.: R. 486.
J. Hector LAPOINTE, M.D.
Ex-Médecin de l'Armée Canadienne
Ex interne; [illegible] la Maternité Catholique—de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal.
Apt. No 1 rue Cumberland
Buckingham Apts. près Rideau

AUG. LEMIEUX, C. R.
AVOCAT
Ontario et Québec.
Edif. de la Banque Nationale
18, Rue Rideau - Ottawa.

LUSSIER & BARRETTE
Avocats - Notaires
Argent à Prêter
ETUDE: 91, RUE RIDEAU
Tél: Rideau 756.

Belcourt & Leduc
AVOCATS
Edifice de la Banq. Nationale
18, rue Rideau - Ottawa.

M. G. BOYER, M.P. ACCUSE DE FRAUDE

IL AURAIT REÇU DES POTS DE VIN COMME PRESIDENT DES MARGUILLERS.

Montréal, 4.—M. Gustave Boyer avait été nommé syndic pour la reconstruction de l'église de Rigaud, en 1917. Les travaux avaient été confiés à M. Omer Bisaillon. Ce dernier a dû abandonner son ouvrage. M. Bisaillon avait cependant réclamé un certain montant de la fabrique de Rigaud. Le règlement proposé entre les deux parties en cause n'avait pas été accepté. L'entrepreneur en question a rédigé un affidavit dans lequel il affirmait que M. Gustave Boyer l'avait forcé à remettre à M. Daoust une somme de $2,000 et une autre somme de $1,500. Ces montants devaient être ensuite transmis par M. Daoust à M. Boyer. Cet affidavit dans lequel cette grave accusation avait été portée, a été lu dans une assemblée publique, convoquée par quelques citoyens de Rigaud. M. Boyer prétend que tout ce mouvement monté contre lui a été organisé par M. J.-O. Levac. Il réclame $900 de dommages contre ce dernier, parce qu'il prétend que toute cette affaire lui cause un tort considérable.

M. Levac dans sa défense alléguait entre autres choses: que M. Boyer avait avoué publiquement qu'il avait reçu $100 de M. Omer Bisaillon, lors des élections fédérales. Le demandeur prétendait que cette allégation était inutile et étrangère au litige. Le juge Coderre a maintenu cette prétention de M. Boyer et a ordonné que ce paragraphe soit rayé.

Le juge Coderre a maintenu en Cour de pratique, une inscription en droit qui avait été formulée par le demandeur Gustave Boyer, contre M. J.-O. Levac, contre qui il réclame des dommages.

La cause se continue.

FUNERAILLES DE MME N. AUBIN

Les obsèques de Mme Norbert Aubin, décédée mercredi dernier, ont eu lieu samedi matin, à 8 heures, à la Basilique, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté par Mgr. J. A. Routhier, assisté de M. le chanoine Plantin et de M. l'abbé R. Martin, comme diacre et sous-diacre.

La chorale, sous la direction de M. F. Champagne, a chanté la messe de requiem de Perosi. Après l'absoute, M. Armand Lacroix, a très bien rendu le Pie Jesu de D'Erzelle. M. Pierre Gauthier touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: MM. Norbert Aubin, époux de la défunte; Alpha et Adrien Aubin, fils; Benjamin Aubin, de Montréal, beau-frère; Henri Aubin, aussi de Montréal; J. O. Hamelin; Armand Lacroix, neveu; Louis Charron de Longueil, Québec, cousin.

Dans le cortège, on remarquait: MM. M. Desormeaux, Georges Desormeaux, Waldo Guertin, Rodolphe et Larenzo Dupont, l'échevin Bordeleau, N. Mathé, Charles Pinard, E. Bédard, J. Ouellette,, représentant de la maison Freiman, L. W. Whitney, J. Asselin, gérant de la maison Freiman, les RR. F. F. Reginald, Herménégilde et Neill des Ecoles Chrétiennes, Hector Laperrière, fils, A. Vaillancourt, Charles Lemieux, E. Archambault, S. Mantha, C. Lacelle, E. Monette, E. Monette, E. Gougeon, E. Gougeon, V. Gougeon Oscar Robitaille, Albert Schingh, George Pauliot, J. D'Aoust, G. Fortier, B. Archambault, E. et R. Soulière, P. Brisson, A. Julien, T. St-Denis, F. Roberge, V. Labelle, A. Labelle, N. Stearn, A. Robert, E. L'Eveillé, J. B. Lafontaine, A. Ducharme, J. B. Boucher, E. Châteauvert A. Benoit, A. Décarie, L. Tassé, G. Beauregard, T. Ledoux, O. Juneau, O. Monette, C. Blais, A. Ste-Marie, M. Boyer, L. Emond, E. Lapointe, A. Trudel, J. A. Larocque, A. Lavigne, E. Monette, E. Roy, commandant de la Garde Champlain, J. DesLauriers, L. Sauvé, P., C., E. et V. Bordeleau, G. L. Hérault, A., E. et Alf. Côté, L. Lacelle, J. Lacelle, M. Morrisset, et plusieurs autres.

OFFRANDES DE FLEURS

Mme A. J. Freiman, 1 couronne; Garde Champlain, M. et Mme Martha, famille Gougeon et Robitaille; M. et Mme P. Delfausse, N.-Y.; M et Mme A. Julien.

OFFRANDES DE MESSE

Employés de la maison Freiman; employés du rayon des toiles, de la maison Freiman; M. et Mme O. Giroux; M. et Mme P. Delfausse, New-York; M. et Mme A. Trudel; M. et Mme N. Monette; M. et Mme A. Lacroix; M. et Mme G. L. L'Hérault; M. et Mme E. Lapointe; M. et Mme E. Châteauvert; Mlle B. Armstrong; Mme N. Fortier; Mlle M.-J. Whittez; Mme R. Ledoux; Mlle M. Fauteux.

BOUQUETS SPIRITUELS

M. et Mme N. Mathé; M. et Mme A. Benoit; M. et Mme N. Benoit; M. et Mme A. Décarie; M. et Mme N. Archambault; M. W. Guertin; M. et Mme C. Aubin; M. et Mme J. Tassé; M. et Mme T. St-Denis; M. et Mme Elzéar Gougeon; M. et Mme A. E. Wattier; M. et Mme A. Robert; M. et Mme Lavigne; M. et Mme Archambault; M. et Mme E. Contant, Montréal; M. et Mme O. Hamelin, Montréal; M. et Mme P. L. Brisson; M. et Mme B. Archambault; M. et Mme B. Aubin, Montréal; Mme P. Aubry; Mlle J. Bureau, et les familles Boyer et Touchette de Montréal.

SEGUIN-ST-JACQUES & CHARLEBOIS
Avocats—Notaires
Argent à prêter
18, RUE RIDEAU - OTTAWA

UNE CHARMANTE ET BELLE SOIREE

ELLE EST DONNEE A BOURGET DIMANCHE AU BENEFICE DES OEUVRES PAROISSIALES

Bourget, 5.—(D.N.C.)—Les gens de la paroisse de Bourget, Ontario, et des environs ont passé une très intéressante soirée, dimanche soir, le 3 avril. Des amateurs de la paroisse ont donné une séance dramatique et musicale que les gens, venus en foule, ont su goûter et apprécier.

La soirée était sous le patronage de M. l'abbé L. C. Raymond, curé de la paroisse. Cette séance fut un succès dont les paroissiens sont fiers et dont les acteurs se réjouissent. Les Révérendes Soeurs Grises avaient préparé une surprise aux assistants. Seize de leurs élèves ont exécuté sur la scène une parade savante qui a émerveillé les gens. Les Soeurs méritent beaucoup de remerciements pour le trouble quelles se sont imposé afin d'augmenter le succès de la soirée. Mlle C. Parent, organisatrice, mérite aussi beaucoup de remerciements.

Suit le programme de cette soirée:

Trio—(Galop), Mlles Estelle Lalonde, Claude Potvin et Rose-Alba Gagné.

Le Chant des Cloches, Choeur.

Drill, par 16 fillettes.

Héritage d'un château, 1er acte.

Mon Petit Angora (chanson), Mlle Rose Boileau.

Héritage d'un château, 2ème acte.

O Sole Mio (chanson), M. Hervé Lalonde.

Héritage d'un château, 3ème acte.

Duo, Mlles Elise Martel et Juliette Leduc.

La Prière d'une petite paresseuse, Mlle Aurore Hurtubise.

Aventure d'un célibataire, comédie en un acte.

Tableau—(La prière du osir).

Le Moulin, Choeur.

HERITAGE D'UN CHATEAU

Personnages—Fanchon Periton. Mme Francis Touchette; Justine Raisonneur, Mlle Clémentine Longtin; Augusta Tuchon, Mlle Noëlla Hurtubise; Madame Tuchon, Mme Alfred Auger; Marie de la Haye, Mlle Antoinette Auger; La comtesse de Villeneuve, Mme Alfred Goulet; Maître Bouchard (notaire), M. Alfred Goulet.

AVENTURE D'UN CELIBATAIRE

Personnages—Julien, M. Arthur Lalonde; Jean, M. Hervé Lalonde; M. Lunette, M. Omer Boudreau; François, M. Adélard Ménard.

Vous avez un objet, une ferme à vendre, une petite annonce dans le DROIT vous trouvera un grand nombre d'acheteurs.

WALDO GUERTIN
Avocat, Avoué, Notaire
18, RUE RIDEAU
Successions, Argent à Prêter.


Maux de Tête
Etourdissements
Fatigue des Yeux
Tout cela vient d'un défaut mécanique de l'oeil. Aucun remède ne peut modifier la forme de l'oeil. Les verres appropriés seuls, prescrits par un optométriste, peuvent remédier au mal.
A. M. BÉLANGER
Spécialiste-Optométriste.
561, RUE SUSSEX
(Une porte de la rue Rideau.)
Téléphone: R. 4606.

LES ÉTATS-UNIS EXIGENT DES GARANTIES DES RUSSES

REPONSE DU SECRETAIRE D'ETAT, M. HUGHES, AUX AVANCES FAITES PAR LES BOLCHEVISTES QUI SOLLICITENT LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES DEUX PAYS.

Washington, 4. — Dans un message adressé au représentant des soviets à Reval, le secrétaire Hughes a déclaré que la reprise des lations commerciales avec le Russie des soviets dépendrait d'assurances satisfaisantes que "l'on se propose de faire des changements fondamentaux en ce qui concerne la protection des personnes et des biens et l'établissement de conditions essentielles au maintien du commerce".

Ce message était une réponse au récent appel du gouvernement de Moscou pour que les Etats-Unis reprennent le commerce avec la Russie et qu'ils négocient avec une délégation qui sera envoyée en Amérique dans ce but par les autorités des soviets. La note a été transmise par le consul américain de Reval.

"Le gouvernement des Etats-Unis, dit la communication, voit avec une profonde sympathie et avec une grande sollicitude la triste situation du peuple russe et désire aider, par tous les moyens possibles, toutes les mesures par lesquelles le commerce peut être rétabli sur des bases solides. Il est clair pour ce gouvernement que dans les conditions existantes, il ne peut y avoir aucune assurance pour le développement du commerce, parce que les marchandises que la Russie pourrait obtenir maintenant seraient tout à fait insuffisantes pour ses besoins et aucun bien ne pourrait en résulter tant que les causes actuelles de son appauvrissement continuent à exercer leur effet. Il n'y a que dans la production de la Russie que réside l'espoir de salut pour le peuple russe et il est inutile d'espérer la reprise du commerce jusqu'à ce que les bases économiques de la production soient solidement établies. La production dépend de la sécurité de la vie, la reconnaissance par de solides garanties de la propriété privée, la fidélité des contrats, et le droit de travailler librement. Si l'on fait des changements fondamentaux dans lesquels seront comprises des garanties pour la protection des personnes et des biens et l'établissement de conditions essentielles au maintien du commerce, ce gouvernement sera heureux de recevoir des preuves de l'accomplissement de ces changements et jusqu'à ce que ces preuves soient fournies, ce gouvernement ne voit pas qu'il y ait lieu d'examiner les relations commerciales."

A VILLA SAINT-MARTIN RETRAITES FERMEES

Association catholique de la Jeunesse, jeudi soir, 7 avril, au lundi matin 11 avril.

Employés de tramways, jeuli soir, 14 avril, au lundi matin, 18 avril.

Mont St-Louis (finissants), mercredi soir, 20 avril, au dimanche matin, 24 avril.

Dentistes, samedi soir, 30 avril, au mercredi matin, 4 mai.

Joliette, jeudi soir, 5 mai, au lundi matin, 9 mai.

Collèges commerciaux (finissants), mardi soir, 10 mai, au samedi matin 14 mai.

Tiers-Ordre de St-François, samedi soir, 14 mai, au merc. matin, 18 mai.

Par. St-Pierre et Ste-Catherine, samedi soir, 21 mai, au mercredi matin, 25 mai.

Lachine, samedi soir, 28 mai, au mercredi matin, 1er juin.

Chorales de Montréal, merc. soir, 1er juin, au dimanche matin, 5 juin.

Notaires, jeudi soir, 9 juin, au lundi matin, 13 juin.

Cercle La Salle (A.C.J.C.), jeudi soir, 16 juin, au lundi matin, 20 juin.

Voyageurs de commerce, jeudi soir, 23 juin, au lundi matin, 27 juin.

Instituteurs, lundi soir, 27 juin, au vendredi matin, 1er juillet.

Collèges classiques, samedi soir, 2 juillet, au mercredi matin, 6 juillet.

Juges et avocats, jeudi soir, 7 juillet, au lundi matin, 11 juillet.

Groupe Pie X (A.C.J.C.), jeudi soir, 14 juillet, au lundi matin, 18 juil.

Voyageurs de commerce (St-Hyacinthe), jeudi soir, 21 juillet, au lundi matin, 25 juillet.

Voyageurs de commerce, jeudi soir, 28 juillet, au lundi matin, 1er août.

Voyageurs de commerce, jeudi soir, 4 août, au lundi matin, 8 août.

Voyageurs de commerce, jeudi soir, 11 août, au lundi matin, 15 août.

Employés de chemin de fer, lundi soir, 15 août, au vend. matin, 19 août.

Marchands et hommes d'affaires, samedi soir, 20 août, au mercredi matin, 24 août.

Médecins, jeudi soir, 25 août, au lundi matin, 29 août.

On est prié de s'adresser pour tout ce qui concerne les retraites au R. P. Archambault, S.J., directeur des Retraites fermées, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe. Téléphone (longue distance) Cartierville 18.

ABONNEZ-VOUS AU "DROIT"

AUX MARCHANDS

Nos facturiers de comptoir (Counter Check Books) sont en usage partout. Ils favoriseront votre commerce et contribueront beaucoup à donner satisfaction à vos clients.

Essayez-les ou encore envoyez votre commande au plus tôt. Vous serez satisfaits des résultats.

A NOS ABONNÉS

Dans le cas d'un changement d'adresse nos abonnés sont priés de vouloir bien indiquer leur

ANCIENNE ADRESSE

Ce renseignement indispensable leur assurera un prompt service du journal à leur nouveau domicile.

"Que la Lumière Soit"

DANS l'histoire biblique de la création — une des premières choses essentielles au monde se trouve dans le commandement divin, "Que la lumière soit". Durant le jour, nous, les humains, jouissons d'un généreux et abondant approvisionnement de lumière. Mais durant la nuit le génie humain a, depuis les premiers jours de la civilisation, inventé des méthodes pour produire la lumière artificielle.

En ce siècle moderne, et dans la ville d'Ottawa, la réponse à cette demande pour de la lumière est très simple. Parce que, comme contribuables dans la ville d'Ottawa, les citoyens maintiennent leur propre compagnie pour la production et la transmission de la lumière — et ils n'ont qu'à donner leur commande pour ce service électrique à leur propre compagnie. Si vous déménagez ce printemps-ci — avez-vous pris des arrangements avec l'Hydro au sujet de votre lumière? Sinon, permettez que l'on vous suggère de ne pas tarder davantage. Pourquoi pas tout de suite?

Téléphonez-nous pour tous les renseignements

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa 109, Rue Bank

Téléphone: 1901 Queen.

93 L D 405